



MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCTORALE EN ÉCONOMIE

Sous la direction de :

Mohamed HADDAR



éditions des archives contemporaines



**→ MÉTHODOLOGIE
DE LA RECHERCHE
DOCTORALE
EN ÉCONOMIE**

→ **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCTORALE EN ÉCONOMIE**

Sous la direction de
Mohamed HADDAR

**AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

PS2D PROSPECTIVE STRATÉGIES
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**e|o
ac**
éditions
des archives
contemporaines

Copyright © 2010 Éditions des archives contemporaines en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris
France
www.archivescontemporaines.com

ISBN : 978-2-8130-0038-5

Avertissement :

Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en pages a été harmonisée, mais la spécificité de chacun, dans le système des titres, le choix de transcriptions et des abréviations, l'emploi de majuscules, la présentation des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.

Sommaire

Préface	1
----------------------	----------

Mohamed HADDAR

Introduction : Réflexions méthodologiques pour réussir une thèse	3
---	----------

Mohamed HADDAR

1. La présentation des thèses 4
2. Les ateliers méthodologiques 5

Première partie

L'Économie du développement

La recherche en économie du développement	15
--	-----------

Christian MORRISSON

1. L'unification 15
2. Les progrès en matière de données statistiques 16
3. Les progrès théoriques 17
4. Les progrès liés à la conjoncture 18

Croissance et développement les thèses en présence	21
---	-----------

Abdeljabar BSAÏS

1. Les thèses réalisées 23
2. Des thèses à entreprendre 26

Les thèses en microéconomie appliquée au développement	29
---	-----------

Jean-Louis ARCAND

1. Théorie ou données ? Popper est mort, vive Popper ! 29
2. Trois options pour les données : en conserve, tout(e) seul(e), en équipe 29
3. Laissez parler les données 30
4. La stratégie d'identification 30
5. Estimation et inférence 30
6. Marketing 31
7. Résultats des courses 31

Deuxième partie

L'Économie internationale

Les thèses en commerce international	35
---	-----------

Jean-Marc SIROËN

1. Le sujet de thèse 36
2. Les déterminants du commerce international 37
3. Les effets du commerce 38
4. La démarche empirique 39
5. Quelques erreurs (courantes) à éviter dans les thèses de commerce international 43

Réussir une thèse en macroéconomie financière internationale	47
---	-----------

André CARTAPANIS

1. Préambule 47

2.	Bien comprendre, d'abord, ce qu'est une thèse de doctorat en sciences économiques.....	48
3.	Choisir un champ de recherche couvrant les questions vives de la macroéconomie financière internationale.....	49
4.	Délimiter un sujet de façon originale en posant des questions liminaires et en retenant explicitement des hypothèses.....	50
5.	Maîtriser la littérature la plus récente.....	51
6.	Adopter un cadre de référence théorique.....	52
7.	Définir une méthodologie empirique.....	53
8.	Construire l'architecture d'une thèse tout en visant la publication d'une série d'articles dans les revues professionnelles.....	53
9.	Soumettre à la critique ses travaux intermédiaires et présenter des communications dans les séminaires, les colloques nationaux ou internationaux, avant de soumettre à publication ses travaux sans attendre la soutenance.....	54
10.	Connaître les critères d'évaluation des jurys de thèse.....	55
11.	Envisager, très tôt, tout un ensemble de débouchés professionnels, sans se limiter à la carrière universitaire.....	56

Les conditions de réussite d'une thèse : l'exemple des investissements directs étrangers (IDE)..... 57

Ridha GOUIA

1.	Les conditions préalables.....	57
2.	Forme et contenu du projet de recherche.....	60
3.	Des conseils généraux et pratiques.....	63

Troisième partie

L'Économie institutionnelle

Postures épistémologiques dans des recherches doctorales en sciences de l'économie et de la gestion : un tour d'horizon de quelques notions fondamentales et des pratiques..... 67

Ahmed SILEM

1.	La thèse comme recherche d'intention scientifique.....	67
2.	La rupture épistémologique.....	68
3.	La connaissance scientifique et la réalité.....	68
4.	la posture épistémologique.....	71

Une thèse en économie et en gestion : Les voies ouvertes à la création de connaissance..... 77

Pierre DUPRIEZ et Blandine VANDERLINDEN

1.	Des thèmes voisins.....	77
2.	Des fondements épistémologiques proches.....	78
3.	La démarche.....	81
4.	Parcours de la littérature et construction du cadre théorique.....	82
5.	Méthodologie.....	84
6.	L'aide à la décision.....	88
7.	Les risques du métier.....	89
8.	Clarifier les choix (tableau de synthèse).....	89

Conclusions

Réussir une thèse en économie de la transition..... 95

Xavier RICHET

1. Une expérience d'encadrement de thèse 95
2. Économie de la transition : un sujet qui a fait son temps ? 96
3. Réussir pour qui ? Pour quoi ? 97
4. Le sujet de thèse..... 97
5. Comment structurer une thèse ? 98
6. Qu'est qu'une thèse réussie ? 98

À la lumière de l'expérience 99

Alain REDSLOB

1. À propos de la forme..... 99
2. À propos du fond..... 101
3. Remarques conclusives 103

➔ PRÉFACE

Mohamed HADDAR¹

La thèse est un investissement. Pour la préparer, le thésard doit sacrifier une période plus ou moins longue, en moyenne, quatre à cinq ans de travail continu. Ce travail nécessite, entre autres, une motivation, une capacité intellectuelle et de l'imagination. La mener à bien est un processus qui exige professionnalisme, méthode et rigueur. L'objectif de cet ouvrage, sur la méthodologie de la recherche doctorale en économie, est d'aider le thésard dans l'accomplissement de cette tâche en lui montrant comment réussir sa thèse.

Cet ouvrage est différent de ceux qui l'ont précédé. Il ne recense pas les problèmes qu'un thésard est susceptible de rencontrer et avance des conseils ou des solutions. De fait, plusieurs ouvrages ont été écrits dans ce sens mais les leçons tirées des succès et déceptions nés au cours de la préparation et même lors de la soutenance des thèses imposent une certaine humilité. Il n'existe pas une méthodologie standard pour tous les sujets de thèse. Toute recherche présente son lot de difficultés et rien n'est acquis d'avance. Par ailleurs, le format peut être différent. En économie, le thésard peut soutenir une thèse « classique à la française » ou une thèse à la « nord-américaine » constituée de trois papiers indépendants où, théoriquement, l'approche est tout indiquée : un modèle théorique réfutable est postulé, et puis testé empiriquement.

Cet ouvrage passe en revue ces deux cas et prend comme point de départ les exemples de thèses dirigées dans différents domaines des sciences économiques. Il est le fruit d'une grande expérience en matière d'encadrement de douze professeurs des universités. Ces derniers, d'horizons divers, ont animé des ateliers de formation aux thésards, lors d'un séminaire organisé conjointement par le laboratoire de recherche « Prospective, stratégie et développement durable » (PS2D)² de l'université Tunis – El Manar et le réseau des chercheurs « Analyse économique et développement³ » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), pour la troisième année consécutive. Tous ont une grande expérience en matière d'encadrement. Chacun d'eux, en se référant à son expérience personnelle en matière de direction de thèses et en définissant un thème de son choix, a tenté de répondre, principalement, aux quatre questions suivantes :

1. Comment passer d'une idée à un projet de recherche ?

¹ Professeur, université Tunis – El Manar, directeur du PS2D.

² PS2D : <<http://www.ps2d.net>>.

³ AED : <<http://www.aed.auf.org>>.

2. Comment conduire la recherche ?
3. Qu'est qu'une thèse réussie ?
4. Quelles sont les erreurs à éviter ?

L'ouvrage couvre trois thèmes :

1. **L'économie du développement** avec le cas d'une thèse en microéconomie appliquée au développement ;
2. **L'économie internationale** en se référant aux thèses en commerce international, aux thèses en macroéconomie financière internationale ainsi qu'à celles qui traitent de l'investissement direct étranger et
3. **L'économie institutionnelle.**

L'objectif est d'indiquer aux thésards les différentes étapes de la démarche organisée qui va de l'intention de faire une thèse à la soutenance ainsi que les erreurs à éviter. Tous s'attardent, à partir de cas concrets, sur un certain nombre de questions telles que :

- Comment passer d'une idée à un projet de recherche ?
- Comment conduire la recherche ?
- Quelles sont les pratiques et attitudes à éviter ? Quelles sont les bonnes pratiques ?

Chacun d'eux, dans son domaine et en se référant à des exemples vécus, s'arrête sur les obstacles les plus fréquents et indique des moyens de les surmonter en illustrant leur propos par des exemples tirés de thèses encadrées. C'est là une démarche qui est très peu abordée dans les ouvrages et dans les cursus académiques.

→ INTRODUCTION :

RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR RÉUSSIR UNE THÈSE

Mohamed HADDAR¹

Le laboratoire de recherche « Prospective, stratégie et développement durable » (PS2D) organise, en partenariat avec le réseau des chercheurs « Analyse économique et développement » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), pour la troisième année consécutive, un séminaire pour les doctorants intitulé « École doctorale » (ED). Cette manifestation est organisée, parallèlement au colloque annuel du PS2D.

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'ED vise au moins quatre objectifs :

1. Dépasser l'isolement, encore trop fréquent, des doctorants durant l'élaboration de leur thèse. Sa vocation première est de préparer au doctorat et d'aider l'insertion professionnelle des docteurs ;
2. Apporter aux doctorants :
 - un regard extérieur sur l'état d'avancement de leur thèse,
 - des réflexions méthodologiques pour conduire et approfondir leur travail (ateliers méthodologiques),
 - des techniques quantitatives sur un point particulier ;
3. Favoriser :
 - l'échange scientifique et intellectuel entre doctorants et professeurs de pays divers,
 - l'ouverture sur des cultures différentes,
 - la promotion des cotutelles de thèses ;

¹ Université Tunis – El Manar

4. Réunir dans un seul ouvrage les contributions de certains professeurs. Chacun d'eux, en se référant à son expérience personnelle, a été invité à répondre à la question : *Comment réussir une thèse en sciences économiques ?*

L'ED se déroule sous la forme de présentations de thèses et d'ateliers méthodologiques.

1. La présentation des thèses

Les doctorants inscrits en thèse depuis deux ans, au moins, présentent, publiquement et devant cinq professeurs, l'état d'avancement de leurs travaux en respectant le modèle suivant :

A. Référencement de la thèse

1. Précisez le titre de la thèse.
2. Précisez le nom de l'auteur.
3. Indiquez le nom du directeur de recherche. Les noms des encadreurs, etc.
4. Indiquez, en cas d'une thèse en cotutelle, les deux institutions concernées ainsi que les noms des codirecteurs.
5. Précisez la date de la première inscription en thèse.
6. Citez la spécialité dans laquelle s'inscrit la thèse. Utilisez pour cela le système de classification du *Journal of Economic Literature*² :
7. Donnez une liste de mots clés (une demi-douzaine maximum).

B. Présentation de l'état d'avancement

8. Le thème central de la thèse : 3 à 5 lignes.
9. La ou les questions que vous soulevez et que vous traitez dans la thèse : 2 à 3 paragraphes (avec à la fin de chaque paragraphe une question précise). Allez directement à l'essentiel.
10. L'état de la littérature sur ces questions. Quelles sont les idées avancées sur ces questions ? Quels sont les résultats déjà établis par la littérature ? (5 à 7 paragraphes).
11. Quelle est votre démarche ? Comment avez-vous effectué ou allez-vous effectuer le travail ? : 3 à 5 paragraphes. Quelles sont les étapes du travail que vous avez ou que vous comptez réaliser ? Y a-t-il un travail empirique, un travail de modélisation, des techniques particulières, des notions, des concepts, des outils d'analyse, etc. ?
12. Quels sont les nouveaux résultats que vous avez ou que vous comptez établir ? : 3 à 5 paragraphes. Les résultats peuvent être théoriques ou empiriques. Sélectionner et insérer ici un tableau, un graphique, une équation, la définition

² <http://www.aeaweb.org/journal/jel_class_system.html>.

d'une notion, ou une série de phrases ou de points qui reproduisent l'essentiel de vos résultats. Un petit commentaire ou quelques explications suffisent.

13. Quelle est la réponse que vous avez apportée à la question ou aux questions que vous vous êtes posées, si votre travail est suffisamment avancé ? : 2 à 3 paragraphes. Il s'agit ici d'indiquer en quoi les résultats établis constituent une réponse aux questions posées.
14. En quoi votre contribution donne un éclairage nouveau sur le thème central de la thèse à la lumière des résultats établis ou en cours, si la thèse est suffisamment avancée ? : 3 à 5 paragraphes. Il s'agit ici de montrer en quoi vos réponses sont différentes des réponses déjà données dans la littérature.
15. Y a-t-il un aspect que vous avez voulu traiter et que vous n'êtes pas parvenu à le faire ? : 1 à 2 paragraphes.
16. Donnez le plan de votre thèse. Arrêtez-vous au niveau du sommaire mais le niveau de chapitres (si vous avez des parties) peut suffire.
17. Présentez l'agenda de votre travail : Quelles sont les étapes franchies ? Qu'est-ce qui vous reste à faire ? Indiquer tout cela en termes de planning.
18. Fournissez votre bibliographie. Soignez-la (dix références au maximum : ordre alphabétique des noms, indiquez l'année, etc.).

En se conformant strictement à ce modèle, les doctorants prennent conscience du chemin à parcourir. Une discussion est engagée après la présentation avec les professeurs et les chercheurs participants. Dans ce cadre, les doctorants bénéficient de conseils utiles pour la suite de leurs travaux de recherche.

2. Les ateliers méthodologiques

Les doctorants nouvellement inscrits suivent des ateliers de formation méthodologiques animés par des professeurs maghrébins, européens et canadiens. Ces professeurs ont été invités au préalable à répondre à certaines interrogations. Chacun, à sa façon et en se référant à son expérience personnelle en matière d'encadrement et de recherche, a tenté de donner un contenu concret aux réflexions méthodologiques suivantes :

1. Comment passer d'une idée à un projet de recherche ?
2. Comment conduire la recherche ?
3. Qu'est qu'une thèse réussie ?
4. Quelles sont les erreurs à éviter ?

A. Comment définir un sujet de thèse ?

Un projet a trois dimensions : formuler une question, y apporter des réponses (obtenir des résultats), dans un temps limité (trois à quatre ans). Il n'existe pas une méthodologie standard pour tous les sujets de thèse. Toute recherche présente son lot de difficultés et rien n'est acquis d'avance. Ces difficultés commencent avec

le choix d'un sujet. La difficulté est de passer d'un thème général à un sujet précis de thèse donnant naissance à une problématique et à un projet.

La première condition de réussite d'une thèse est le choix d'un bon sujet. La réussite finale dépend pour moitié de ce choix. Cependant le thésard y consacre souvent peu de temps par rapport à l'enjeu. Ce choix comporte deux phases, d'abord choisir un domaine, puis choisir un point précis.

Le choix d'un bon sujet

La littérature étant très riche, il est difficile de trouver un sujet inexploré. Certains sont forcément en déclin parce que les conditions qui les justifiaient ont disparu : en Europe, le suremploi est un sujet qui n'a plus aucun intérêt depuis longtemps alors qu'il était étudié il y a quarante ans. Les politiques d'ajustement concernent beaucoup moins l'actualité que dans les années quatre-vingt. Par contre, il est clair qu'un domaine un peu nouveau est beaucoup plus porteur. Par exemple il était judicieux de choisir les problèmes de la transition au début des années quatre-vingt-dix, juste après la chute du mur de Berlin. Il se posait beaucoup de nouveaux problèmes sur lesquels la littérature était très pauvre.

Le thésard doit donc consacrer du temps à recenser certains champs de recherche un peu inexplorés ou en cours d'extension. Il est utile, pour cela, de parcourir les derniers numéros des revues internationales et les documents de travail des grands centres de recherche comme le NBER, publiés sur Internet.

Il faut aussi que le thésard ait un minimum d'intérêt pour le domaine car on ne peut consacrer quatre voire cinq ans à un sujet qui ennue. D'autre part, il faut être imaginatif ; certaines personnes, y compris souvent des étudiants qui ont passé brillamment tous leurs examens, manquent d'imagination. La recherche n'est pas faite pour les « bons étudiants » mais pour les gens qui ont des idées. En ce sens le « bon étudiant » doit plutôt choisir la première solution, c'est-à-dire tout simplement améliorer. Mais ce qui compte, c'est la faisabilité du projet : existe-t-il une littérature théorique sur la question et des données suffisamment fiables pour parvenir à des résultats ?

Une fois le domaine choisi, il faut trouver une question précise. Deux voies sont possibles :

1. *Améliorer la littérature disponible.* Le thésard pense qu'il peut améliorer l'analyse disponible en introduisant, par exemple, des nouvelles variables qui n'ont pas été prises en compte.
2. *Prendre une nouvelle direction.* Cette voie est plus rentable car on part de rien et on propose une nouvelle approche qui permet à son auteur de bénéficier d'une rente d'innovation à la condition d'être certain que la nouvelle approche résistera aux critiques.

B. Comment conduire la recherche ?

- Il faut consacrer un temps donné pour ce travail et délimiter le champ à résumer sous la forme d'une **revue de la littérature** dans le premier chapitre de la thèse. En fait la vraie thèse commence après cette revue de la littérature.

- La partie théorique rédigée, il est souhaitable de la faire lire et critiquer par plusieurs personnes car la suite repose sur cette partie.
- La partie empirique comporte d'habitude une présentation des données puis les tests économétriques. Il ne faut pas hésiter à réécrire des pages de la partie théorique et à reformuler votre modèle après les premiers tests.
- Le dernier chapitre peut comprendre une réflexion courte ou longue sur les conséquences de vos résultats pour les politiques économiques s'il y a lieu. D'autre part il est souhaitable dans ce chapitre de mettre en évidence la valeur ajoutée qui correspond à votre thèse. Il est même souhaitable dès le début de votre recherche que vous pensiez à la rédaction de ce passage en vous posant la question : qu'est ce que ma thèse va apporter.

Concrètement, une fois la principale question posée, comment la résoudre ?

Une fois le sujet précis défini, le thésard doit se demander s'il est capable de le traiter. Il faut, d'une part qu'il puisse formaliser son idée nouvelle (par rapport à la littérature), d'autre part qu'il existe des données pour vérifier son modèle (ou le rejeter). Cependant, l'on doit remarquer qu'on peut aussi faire une thèse sans tests qui soit purement théorique. Mais dans ce cas le thésard doit avoir des capacités de modélisation plus grandes.

La revue de la littérature : quelle méthode de documentation ?

Le thésard doit dès le début de sa recherche s'astreindre à respecter des règles qui lui feront gagner beaucoup de temps par la suite. Dans ce sens, il faut :

- noter très précisément les références bibliographiques ;
- indiquer où ces références ont été trouvées ;
- classer et ordonner la documentation collectée ;
- aller à la source des documents ;
- distinguer les articles « fondateurs » et essentiels, des articles secondaires ou mineurs ;
- savoir s'arrêter dans sa recherche documentaire.

Quelle démarche empirique ?

L'étudiant doit chercher à vérifier empiriquement l'hypothèse théorique qu'il a formulée. Cette phase de recherche est cruciale. Il faut veiller à :

- utiliser les sources de données pertinentes ;
- conduire la procédure statistique ou économétrique adaptée à l'objet d'étude ;
- analyser les résultats ;
- souligner les forces et les faiblesses de la démonstration empirique ;
- la construction d'un modèle (hypothèses et modèle ambitionné) ;

- la collecte des données (quantitatives et qualitatives) ;
- le traitement statistique/économétrique.

Comment obtenir les données ?

- Quelles sont les informations dont le chercheur a besoin pour répondre à la question ?
- Comment peut-il les collecter ?
- Peut-il utiliser ce type de données avec le type d'analyse retenu ?
- Qui a produit ces données et dans quel but ?
- Ces données ont-elles fait l'objet d'une analyse critique ?
- Pourquoi ces données et pas d'autres ?
- Quels sont les biais ou les limites de ces données ?

La disponibilité des données

Le problème des données est essentiel. Il peut s'agir de données dont disposent les instituts de statistiques mais non publiées. Dans ce cas il faut s'assurer que cet institut lui communiquera les données. Ce n'est nullement garanti. En fait pour toutes les données non publiées, il peut y avoir des difficultés insurmontables. L'autre solution est de construire sa propre base de données en faisant soit même des enquêtes auprès des ménages, des salariés, des entreprises... Ce travail peut prendre six mois ou plus.

Comment interpréter les résultats et les propositions ?

- La validation des hypothèses.
- L'interprétation par rapport au modèle ambitionné : l'explication des écarts, les éléments négligés par l'analyse, les limites du travail.
- Les propositions normatives : en termes de politiques macroéconomiques, de stratégies d'entreprise, de politiques sectorielles, etc.
- Les prolongements possibles.

Comment structurer une thèse ?

Quel plan adopter ?

Pour certains, la thèse se compose en trois ou quatre chapitres. Chaque chapitre peut se présenter en un article publiable dans une revue internationale avec un comité de lecture. La problématique générale de la thèse sera traitée sous formes théorique et empirique. Il est souhaitable d'établir les faits stylisés :

Quelle rédaction ?

L'étudiant est arrivé à la phase de rédaction de la thèse. Cette phase prend du temps et doit être soignée. C'est la vitrine de son travail. Des principes doivent être connus :

- Être clair, concis, précis.
- Aller à l'essentiel. Éliminer tout ce qui ne se rapporte pas au cœur du sujet de la thèse.
- Éviter les paraphrases, les répétitions, les phrases trop longues.
- Rédiger l'introduction et la conclusion en veillant à la cohérence entre ces deux temps forts de la thèse.
- Préciser dès l'introduction le sujet, la problématique, la ou les hypothèses, la méthodologie, les moyens mis en œuvre dans la recherche empirique, le plan de la thèse.
- Veiller au respect des normes de présentation académique des thèses.

C. Qu'est qu'une thèse réussie ?*Quel est l'apport du candidat ?*

- Un approfondissement des connaissances ?
- Une clarification des concepts, des lois, des éléments de théorie, etc. ?
- Un exercice sur les outils d'analyse ?

Quelle est la perception par le jury et par le public spécialisé ?

- Clarté et maîtrise du sujet.
- Ancrage dans la littérature spécialisée.
- Bonne exploitation des outils de la discipline.
- De nouveaux résultats.
- Conscience de la portée et des limites des résultats.

Quelle est la perception par l'environnement ?

- Clarification de problèmes clés, souvent multidisciplinaires.
- Réponse à des problèmes clés.
- Des moyens d'action.

Quel apport à la carrière (recherche, enseignement, autre profession) ?

- Une plus grande connaissance dans un domaine donné.
- Une capacité d'évoluer plus vite.
- Une aptitude à détecter les voies fructueuses d'évolution.

D. Que doit contenir une thèse réussie ?

Une ou plusieurs questions (problématique) bien posées.

- Identification de la bonne question.
- La question informe sur les vraies priorités.
- La question éclaire l'ordre des causes et effets.

Un positionnement par rapport à la littérature.

- Une revue de la littérature.
- Se situer par rapport à la littérature.
- Consulter la littérature anglo-saxonne (les mots clés pour une recherche Internet).

Un cadre analytique théorique (une abstraction).

- Une garantie de cohérence.
- Portée et limites de la construction.

Un instrument d'analyse (un outil de production de nouveaux résultats).

- Un modèle économétrique, modèle d'analyse de données.
- Un modèle de simulation.
- Une loi.
- Des concepts.

Un ou plusieurs résultats (réponse aux questions posées).

- Une interprétation théorique.
- Un résultat chiffré.

Une interprétation des résultats.

- Toute l'importance des résultats.
- Les limites des résultats.

Pédagogie (de la communication).

- La présentation (le plan) est à distinguer du processus du raisonnement.
- La conclusion à rédiger avant l'introduction.
- La présentation pour la soutenance, le résumé, etc.
- Soin du texte.

Des informations : références, bibliographie, données, etc.

- Utiliser les normes de citation.

- Les bases de données.
- Analyse descriptive.
- Connaissance du terrain.

E. Quelles sont les pratiques et attitudes à éviter ?

Les sujets à la « mode ».

- Les sujets à littérature abondante.
- Les sujets médiatisés.
- Les sujets du moment.

La primauté au Plan au détriment de la contribution.

- La précipitation pour avoir un plan.
- Le non-respect des étapes de la conception : problématique, analyse, résultats

Le plan en partie théorique et partie empirique

- Une partie théorique limitée à un résumé des écrits précédents.
- Une partie empirique par avance.

La partie empirique sous forme d'une économétrie.

- L'empirique au sens de mise en relation cause à effet.
- La manipulation des spécifications pour avoir des résultats.

Les tests économétriques par changement d'échantillon.

- L'établissement de résultats par rajouts de pays.
- L'établissement de résultats par changements de régions.

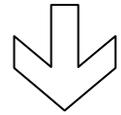
Non-exploration de la réalité.

- Analyser un secteur d'activité sans connaissance approfondie de ce secteur.
- Ignorer les analyses par d'autres spécialités (management, sociologie, etc.).

F. Quelles sont les bonnes pratiques ?

- Viser une contribution : problème, état des connaissances et nouveaux résultats.
- Utiliser des outils d'analyse : concepts, modélisation, traitement de données.
- Connaître ce qui se fait dans d'autres disciplines.

- Connaître la réalité.
- Se méfier des résultats autosatisfaisants.
- Respect de la production intellectuelle des autres.



Première partie

L'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

→ LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Christian MORRISSON¹

Cette note ne prétend pas dresser un état de la science dans un domaine particulier de l'économie. Elle constitue seulement une invitation à la discussion, à la réflexion, à partir d'une assez longue expérience, puisque j'ai choisi mon sujet de thèse il y a quarante-sept ans dans un contexte scientifique qui n'avait aucun rapport avec celui d'aujourd'hui. On peut seulement espérer qu'ayant suivi beaucoup de changements, en économie, et plus précisément en développement, j'avance ici quelques remarques qui seront peut-être utiles pour de jeunes chercheurs.

1. L'unification

Il y a cinquante ans, les enseignements, les ouvrages d'économie du développement avaient parfois un caractère exotique dans la communauté scientifique. On avait l'impression qu'il s'agissait d'un domaine où les méthodes de recherche et les théories à la mode dans les pays développés ne pouvaient pas s'appliquer. Il constituait un domaine scientifique à part qui avait ses propres lois. De plus, une partie des enseignants, des chercheurs dans ce domaine l'avait choisi un peu par enthousiasme plus que par préoccupation scientifique. Il s'est passé la même chose, il y a une vingtaine d'années, dans le domaine de l'environnement. Cette vision d'un monde à part se comprenait en un sens : les données statistiques étaient très rares, peu fiables, les analyses sérieuses encore à l'état embryonnaire, la majorité de ces pays avaient peu de relations scientifiques avec les pays développés, le nombre d'économistes nés dans ces pays était faible. Enfin, il y avait un fossé en termes de niveau de PIB par habitant avec les pays développés.

Aujourd'hui, la situation a complètement changé. Seules l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont encore des régions où la majorité de la population vit dans une grande pauvreté et où se posent des problèmes économiques vraiment spécifiques par rapport à ceux des pays développés. Dans les autres régions, on peut parler le plus souvent d'économies émergentes. Il n'existe pas de fossé entre ces économies et celles des pays développés (même s'il y a un écart de 1 à 5 ou 10 en termes de PIB par habitant, au taux de change nominal, mais non en parité de pouvoir d'achat), et les problèmes rencontrés dans ces pays n'ont pas un caractère spécifique prononcé.

¹ Université Paris-I.

D'autre part, il existe des échanges scientifiques intenses entre ces pays émergents et les pays développés : des milliers d'économistes dans ces pays ont un doctorat et publient. De plus la mondialisation qui s'est développée depuis les années quatre-vingt a accéléré cette intégration scientifique.

Par suite, l'économie du développement est devenue un élément de la pensée économique parmi d'autres. Elle se réfère aux mêmes méthodes, aux mêmes théories, tout en gardant sa spécificité sur certains points particuliers, en rapport avec l'objet étudié, notamment s'il s'agit de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud. Par exemple, on ne peut pas appliquer directement la théorie microéconomique standard avec ses hypothèses habituelles au comportement des ménages dans des pays où les structures familiales n'ont rien de commun avec celles dans les pays développés parce que la famille nucléaire n'existe pas et parce qu'il y partage des biens entre tous les membres d'une famille élargie. De plus, chaque individu est membre d'un large groupe de parenté et envers chacun il a des obligations et des droits. Ces réseaux sociaux changent les conditions standards de l'épargne et de l'investissement. Par exemple, un commerçant célibataire qui réussit ne peut rien épargner ni investir parce qu'il doit héberger de nombreux membres de son groupe venus de la campagne. À l'opposé, l'appartenance à un groupe dans d'autres sociétés peut faire accéder au crédit et à l'investissement les plus pauvres parce qu'ils peuvent emprunter sans caution à un membre de leur groupe. Ces liens sociaux traditionnels ne relèvent pas d'une analyse microéconomique standard.

Malgré ces comportements spécifiques dans certains pays, on ne conçoit plus l'économie du développement comme une discipline à part, de telle sorte que la théorie standard ne s'y appliquerait pas, mais comme une spécialité intégrée à un *corpus* international (les théories qui font l'objet d'un certain consensus), étant entendu que dans certains cas il faut adapter ce *corpus* à des situations spécifiques, ce qui justifie l'existence d'une spécialité.

2. Les progrès en matière de données statistiques

En cinquante ans, notre information statistique sur les pays non-OCDE (pour simplifier) a fait des progrès considérables. Dans tous les domaines, les données de comptabilité nationale, les enquêtes sur l'emploi et la population active, les enquêtes sur les budgets des ménages, sur l'accès à l'éducation, aux soins de santé, les enquêtes spécifiques sur des échantillons restreints, mais très riches en raison de longs questionnaires conçus pour analyser un problème précis... permettent de très nombreux travaux empiriques pour tester chaque théorie. On a accumulé depuis les années soixante-dix un capital de données statistiques important dans de nombreux pays, même s'il reste des dizaines de pays pauvres où l'information statistique est encore très insuffisante. Cette production de données est due à tous les agents concernés : services statistiques nationaux, organisations internationales, travaux universitaires lorsque le chercheur construit sa propre base de données à l'aide d'une nouvelle enquête. Les travaux de Ravallion ou de Milanovic à la Banque mondiale concernant la pauvreté et les inégalités reposent sur des enquêtes récentes dans plus de 100 pays sur les budgets des ménages. Il était impossible de faire de tels travaux il y a quarante ans en l'absence d'un tel capital

statistique. On a publié aussi des séries longues qui permettent de mieux comprendre la croissance dans une perspective séculaire (comme les séries de Maddison sur population et PIB depuis 1820 dans une soixantaine de pays, disponibles dans plusieurs ouvrages de l'OCDE ou celles sur l'éducation depuis 1870 dans 74 pays, que j'ai publiées avec F. Murtin en 2009).

Ces progrès permettent d'une part de faire des travaux descriptifs très complets sur la plupart des sujets, d'autre part de tester des théories macro ou micro, de construire des modèles et de faire des simulations. Par exemple la base de données sur l'éducation citée ci-dessus a déjà permis de montrer l'impact négatif déterminant de l'éducation sur les taux de fécondité dans les pays en développement. Ces progrès ont donc complètement changé les conditions dans lesquelles se fait la recherche économique dans des dizaines de pays en dehors de l'OCDE.

3. Les progrès théoriques

Je donnerai seulement quelques exemples de ces progrès qui offrent aux chercheurs des instruments qui n'existaient pas il y a cinquante ans. Les modèles d'équilibre général calculable ont été mis au point à la fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt. Dès lors que l'on dispose d'une matrice de comptabilité sociale, on peut représenter le fonctionnement de l'économie et estimer par simulation l'impact de diverses mesures (comme une dévaluation, une coupure des dépenses publiques, une réduction autoritaire des importations...) sur le niveau d'activité, sur l'emploi, sur les revenus des divers groupes sociaux, sur la pauvreté.

Dans un autre domaine, l'analyse microéconomique du comportement des ménages et des entreprises a fait aussi de grands progrès, qui permettent de mieux analyser les choix en matière de migration, d'emploi des femmes mariées, d'arbitrage entre nombre d'enfants et éducation. La nouvelle microéconomie a complété la microéconomie standard en prenant mieux en compte les institutions informelles et formelles (y compris la qualité de la gouvernance publique), les imperfections de marché, même si les mécanismes de marché restent la référence. La nouvelle microéconomie a joué un rôle capital en économie du développement parce que le poids des institutions, les conséquences des imperfections de marché y sont encore plus importants que dans les pays les plus développés. Dans cette perspective, les questions d'informations et d'incitations jouent un rôle important. Par exemple, on analyse le partage du risque dans une agriculture où les asymétries d'informations prévalent. Tous ces progrès de la microéconomie se sont conjugués avec l'existence pour la première fois de nombreuses enquêtes sur les ménages et les entreprises et ont été amplifiés par les capacités de traitement informatique qui n'existaient pas avant, ce qui a permis de tester toutes les hypothèses de la microéconomie.

Par ailleurs, les facilités d'enquête ont permis de tester les conséquences d'un programme en comparant l'évolution dans le temps de deux échantillons de personnes ayant les mêmes caractéristiques en dehors du programme appliqué dans l'un et dans l'autre (la sélection étant faite de manière aléatoire). Plusieurs chercheurs, notamment E. Duflo, ont fait des études de ce genre au Mexique, au Kenya et dans d'autres pays africains.

Enfin, on peut évoquer un domaine très différent, celui des institutions, où des analyses, depuis les années quatre-vingt, ont renouvelé nos connaissances et permis d'intégrer les institutions à l'analyse économique de ces pays. L'ouvrage de M. Nabli et J. Nugent, publié en 1989, est l'une des contributions marquantes à ce nouveau courant de pensée. Certes, on parlait avant des institutions, mais sous une forme littéraire, sans les intégrer à un cadre théorique ni les quantifier pour faire des tests économétriques. Par exemple, les discriminations aux dépens des femmes ont fait l'objet récemment d'analyses quantitatives avec la construction d'indicateurs de discrimination (J. Jutting *et al.*, 2008). À l'aide de ces indicateurs disponibles pour plus de 100 pays, on a pu montrer que ce facteur institutionnel avait un effet déterminant sur de nombreuses variables. Plus la discrimination est importante, plus le taux de fécondité est élevé, comme les taux de mortalité des enfants, moins les femmes sont scolarisées dans le secondaire, plus la gouvernance dans le pays est médiocre, plus les femmes sont cantonnées dans les emplois précaires, mal payés et sans aucun transfert en cas de maladie, chômage, vieillesse. Cet exemple montre que la quantification des variables joue un rôle essentiel pour faire progresser notre analyse du développement.

4. Les progrès liés à la conjoncture

L'actualité économique a induit des percées successives dans divers domaines parce que les gouvernements, les organisations internationales, les universitaires se rendaient compte de l'urgence d'une meilleure connaissance des problèmes.

Par exemple, au début des années quatre-vingt, les programmes d'ajustement (de stabilisation et d'ajustement structurel pour être plus exact) ont soulevé beaucoup de questions, en raison de leurs conséquences sur l'emploi, sur la pauvreté. Il en a résulté de nombreux travaux qui ont un intérêt scientifique certain et qui ont guidé l'amélioration des programmes d'ajustement. On a été conduit ainsi à approfondir l'analyse des relations entre cadre macroéconomique et facteurs microéconomiques, en combinant les données de comptabilité nationale avec les données d'enquêtes sur les ménages, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. Il n'existait alors qu'une bibliographie très courte sur les modèles d'équilibre général et les simulations concernant l'impact de chocs ou de mesures de politique économique sur les revenus (*cf.* travaux d'I. Adelman et de S. Robinson). Mais depuis la fin des années quatre-vingt, les publications à partir de modèles d'équilibre général se sont multipliées à cause des circonstances. Dans un premier temps, on a utilisé seulement des données macroéconomiques, puis on les a combinées avec des données microéconomiques fournies par des enquêtes ménages. Pour appliquer ces modèles, on a construit des matrices de comptabilité sociale dans de nombreux pays qui n'en avaient jamais eu. Ceci montre comment, sous la pression de la demande, les travaux de modélisation et les travaux statistiques se sont conjugués, les uns entraînant les autres et réciproquement.

L'analyse des conséquences de l'ouverture extérieure dans beaucoup de pays, depuis les années quatre-vingt, a également induit des progrès dans l'analyse de la croissance et des conséquences de l'ouverture : effets sur l'emploi de la concurrence extérieure, effets des investissements étrangers sur l'acquisition des technologies de pointe.

Au début des années quatre-vingt-dix, la chute du mur de Berlin et des régimes communistes en Europe de l'Est et en URSS a suscité de nombreux travaux sur le passage d'une économie planifiée à une économie de marché. Il existait une littérature importante sur le chemin inverse, mais peu de travaux sur ce problème comme si le communisme était une destination irréversible. En fait, la libéralisation des ex-pays communistes posait des problèmes difficiles aux gouvernements et il y avait urgence à développer des recherches qui puissent les guider. Des économistes de haut niveau et réputés qui n'avaient pas travaillé sur ces pays auparavant, se sont engagés dans ces recherches parce que la libéralisation posait à la fois des questions théoriques très intéressantes et des questions pratiques.

Aujourd'hui, l'urgence des problèmes d'environnement qui paraissent dans le passé un problème des pays développés, induit de même des recherches nombreuses dans les pays émergents qui sont encore plus concernés par ces dangers que les pays développés.

La crise mondiale de 2007-2008 va augmenter l'intérêt des travaux empiriques. Le président de la FED, B. Bernanke a fait sa thèse sur la crise de 1929. Dans le nouveau contexte destiné à durer qu'a créé la crise actuelle, on va assister à un renouveau des travaux d'histoire économique quantitative par des économistes qui maîtrisent la théorie et privilégient l'étude ainsi que l'explication des faits. Il est frappant de voir comment, soudainement, les économistes se réfèrent souvent à la crise de 1929, tandis que l'on critique les instruments financiers sophistiqués conçus par des mathématiciens économistes ; instruments que les banquiers eux-mêmes ne maîtrisaient pas. Cela signifie qu'on se méfie des travaux purement mathématiques et qu'on va accorder beaucoup plus d'attention aux faits. Cela ne signifie pas qu'on va négliger les recherches théoriques, mais je crois qu'on se souciera plus de vérifier la correspondance entre faits et théorie ainsi que la pertinence des concepts et des modèles par rapport à la réalité en considérant qu'il est impératif de reformuler tout concept ou modèle qui n'est pas validé par les faits.

Ces nombreux exemples montrent qu'un jeune chercheur qui choisit son domaine de recherche ne doit pas se limiter à lire les publications du passé, mais il doit aussi s'interroger sur les problèmes de l'heure qui sont les plus graves, voire sur ceux qui vont apparaître demain. En effet, les nouveaux champs de recherche que la conjoncture impose ainsi, sont beaucoup plus prometteurs pour un jeune chercheur que les sujets qui ont été traités et retraités dans des centaines d'articles et des dizaines d'ouvrages. Dès lors qu'un jeune maîtrise les instruments statistiques, économétriques, comme la théorie standard, sa contribution peut représenter une valeur ajoutée beaucoup plus importante s'il choisit les sujets de demain au lieu de ceux d'hier.

Références

- ADELMAN, I. et ROBINSON, S. (1978), *Income Distribution Policy in Developing Countries : a case study of Korea*, Stanford University Press.
- JUTTING, J. ; MORRISSON, C. ; DRECHSLER, D. et DAYTON-JOHNSON, J. (2008), « Measuring Gender (In)Equality », *Journal of Human Development*, pp. 65-86.
- MADDISON, A. (2003), *L'Économie mondiale : statistiques historiques*, Centre de développement/OCDE.

- MILANOVIC, B. (2005), *Measuring International and Global Inequality*, Princeton University Press.
- MORRISSON, C. et MURTIN, F. (2009), « The Century of Education », *Journal of Human Capital*, pp. 1-42.
- NABLI, M. et NUGENT, J. (1989), *The New Institutional Economics and Development*, North-Holland.
- RAVALLION, M. et CHEN, S. (2009), *The Developing World is Poorer than we Thought*. Mimeo/World Bank.

→ CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT LES THÈSES EN PRÉSENCE

Abdeljabar BSAÏS¹

Assez souvent, il s'est fait peu de distinction entre croissance et développement, et un grand nombre de travaux font du développement une dépendance de la croissance, en admettant que ce dernier se réaliserait dès lors que celle-là serait soutenue.

C'est sur cette base qu'ont été élaborées des stratégies de développement soit par les pays concernés ou proposées par les institutions internationales. Dans les deux cas, les résultats obtenus n'étaient pas à la hauteur de ce qu'on attendait de ces stratégies. Et, s'il en est ainsi, c'est que l'aspect croissance est considéré comme condition du développement et, par suite, une attention particulière est accordée à une solution par la croissance, sans que soit pris en considération l'aspect spécifique de chaque pays.

Ces travaux pionniers en matière de développement (R. Rodan, Nurkse, Lebeins-tein, etc.) n'échappaient pas à cette vision des choses. Ils analysaient les causes du sous-développement (insuffisance de l'épargne, faible accumulation, le tout se traduisant par le cercle vicieux de pauvreté) et proposaient des stratégies de développement sur cette base. De sorte que rares sont les travaux qui ont cherché à aller au-delà des caractéristiques du sous-développement et à aborder ce qui est à l'origine de ce dernier. Les travaux de F. Perroux font presque exception en ce sens que l'auteur français s'en était pris à l'aspect structure et de mettre partout en relief des différences structurelles entre pays qui conditionnent leurs trajectoires de développement.

Ce n'est que récemment que certains travaux sur le développement se sont orientés vers une recherche des origines profondes du sous-développement en prenant en compte les spécificités propres aux pays en retard. C'est une tentative qui cherche à autonomiser l'économie de développement jusqu'ici intégrée davantage à l'étude de la croissance. Car si un lien entre croissance et développement est évident, le fait de n'avoir pas reconnu assez tôt la spécificité du développement s'est traduit par des analyses peu conformes aux réalités des PSD et plus tard des PVD. Le cas le plus illustratif dans ce domaine est à trouver dans les travaux de Rostow où l'auteur soutient qu'en suivant le chemin en cinq étapes parcourues

¹ Université Tunis – El Manar.

aujourd'hui par les pays développés, les PSD finiraient par se développer. Une telle proposition est à l'évidence réductrice, car elle fait fi des structures propres à chaque pays qui fait qu'on ne peut appliquer un schéma uniforme à tous les pays.

D'un autre côté, certaines approches partent d'un *a priori* doctrinal et présentent le cas de pays ayant réussi leur développement comme confirmant cet *a priori*. Le cas le plus souvent cité étant celui de la Corée du Sud. C'est ce qui ressort de l'ouvrage coordonné par l'économiste de la Banque mondiale, John Page, intitulé *Le Miracle asiatique*. L'ouvrage tente d'accréditer l'idée que le succès de ce pays s'explique par la mise en œuvre de l'économie de marché. En fait, la Banque mondiale voulait présenter ce cas comme un exemple à imiter par les pays en retard. En vérité, sans nier les succès économiques de ce pays, un examen attentif montre que l'intervention multiforme de l'État a été décisive aux premiers temps de l'expérience coréenne rendant ainsi possible le fonctionnement d'une économie de marché. D'autre part, et surtout si certains fondamentaux – en tant que préalables à tout processus de développement – doivent être mis en œuvre par n'importe quel pays (éducation, et formation, système bancaire pour permettre aux entreprises d'accéder au crédit, etc.), il est aussi nécessaire d'admettre que les situations diffèrent d'un pays à l'autre et que les conditions de mise en œuvre de l'expérience coréenne peuvent ne pas être généralisées à tous les pays.

À l'opposé, le courant néomarxiste propose un développement en rupture avec le marché mondial en développant les thèses de l'échange inégal et de la DIT qui conduiraient à un non-développement et, sur cette base, ont été élaborées les théories de la *Dépendance* (Cardoso) et celle du *Centre/Périphérie* (S. Amin).

Les approches libérales et néomarxistes donnèrent naissance à différentes stratégies de développement et, pour la plupart, connurent des résultats mitigés ce qui a amené l'économie du développement à s'orienter vers d'autres voies telles que la voie néolibérale et la voie institutionnelle. La première s'inscrit dans le cadre du courant théorique qui s'est imposé comme courant dominant dans les années soixante-dix et dont les principes servent de fondement à la mondialisation et ont inspiré l'élaboration des PAS proposés aux PVD endettés pour promouvoir leur croissance telle qu'un excédent puisse être exporté pour rembourser les dettes. La seconde valorise le poids des institutions pour expliquer les performances économiques différentes d'un pays à un autre. C'est une voie qui se renforce de plus en plus (deux économistes animateurs de ce courant ont obtenu le prix Nobel en économie : Coase et North, et plus récemment Williamson) dès lors qu'il est devenu évident qu'une explication strictement économique ne rendait pas suffisamment compte du fonctionnement économique d'un pays. Ce qu'il faut, en plus de l'aspect économique, c'est remonter aux différentes structures propres à chaque pays : structures historico-sociales, politico-institutionnelles, etc. et en prenant en considération ces structures, il devient possible d'entrevoir des stratégies de développement plus conformes au vécu des pays en retard et, par conséquent, plus efficaces.

Cette brève présentation avait pour objectif de situer le choix des thèses qui ont été élaborées par un certain nombre de chercheurs au cours des dernières années, de même que les approches retenues pour les mener à terme.

1. Les thèses réalisées

La plupart de ces thèses sont, en fait, d'inspiration tiers-mondiste et, pour certaines, la démarche retenue est empruntée à la vision marxiste de l'évolution des sociétés, soit une évolution en termes de lutte de classes.

Quant aux problématiques les plus fréquemment retenues, elles se déduisent des thèmes couramment développés par le courant tiers-mondiste et/ou néomarxiste à savoir la domination du Sud par le Nord à travers les différentes DIT, le non-développement et la dépendance technologique et économique. Plus précisément, il s'agit de valider la thèse de l'échange inégal et de la détérioration des termes de l'échange et qu'en état de dépendance il est peu probable qu'un pays dans cette situation puisse réellement se développer.

Pour étayer ces problématiques, autrement dit pour montrer comment ces pays subissent la domination, les thèses essaient de saisir les rapports qui s'établissent entre la classe dominante et les intérêts étrangers. Celle-ci, en général, émerge aux lendemains des indépendances politiques de ces pays et essaie d'asseoir sa domination en nouant une alliance de classes pour exercer un pouvoir économique. Cette alliance se fait le plus souvent avec la bureaucratie, nouvelle classe qui a pris naissance au lendemain des indépendances politiques acquises par ces pays et qui aspire d'abord à se faire reconnaître en tant qu'acteur dans le nouveau champ social et avoir ensuite un rôle économique pour légitimer son statut de classe sociale. Son émergence s'explique par le rôle qu'a tenu l'État aux premières phases du développement de ces pays où il devait mettre sur pied les bases du fonctionnement économique : infrastructures, éducation et formation, création d'entreprises publiques de production, des banques, des offices, etc. Toutes ces activités ont nourri la bureaucratie et lui ont permis de jouer un rôle en alliance avec la classe dominante elle-même, et en rapport avec les milieux d'affaires étrangers.

Cette façon d'appréhender le problème du développement permet de mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement d'une formation sociale (notion forgée par le courant néomarxiste tiers-mondiste) dans son évolution avec ses composantes internes et en relation avec l'extérieur. Pour rendre compte de cette évolution, la plupart de ces thèses ont adopté une démarche historico-analytique en distinguant des phases d'accumulation avec la même approche, à savoir le rapport des classes et les relations avec l'extérieur. Cet aspect se confirme lorsque plusieurs pays endettés ont dû accepter la mise en œuvre de Programmes d'ajustements structurels (PAS) proposés par les institutions internationales. De nouveau, une alliance de classes se noue avec une recomposition du champ économique-social et une modalité d'accumulation différente. Ces thèses rendent compte et expliquent ces situations en montrant les effets des mesures prises dans le cadre des PAS (dévaluation, libéralisation, flexibilité des marchés du travail, etc.) et la réorientation des activités vers l'exportation et conséquemment la montée de la classe des exportateurs.

À l'évidence, l'approche suivie par ces thèses a assez bien décrit le vécu économique-social de ces pays dans leur souci d'assurer leur développement. Le mérite de cette approche est d'avoir associé le cours de l'accumulation au rapport de classes et leurs liens avec l'État, en présence de contraintes extérieures. C'est une dé-

marche qui se démarque de celles habituellement retenues en ce sens qu'elle met au centre du processus de développement les acteurs de celui-ci. Ces derniers, formés en classes, défendent leurs intérêts, ce qui infléchit le cours de l'accumulation. De même, en adoptant cette démarche, il est possible de rendre compte du poids de l'État et de son rôle dans ce processus. Tout en tenant compte de la nécessité de promouvoir le développement, l'État apparaît en symbiose avec la classe dominante et agit en fonction des intérêts de cette dernière. On peut s'en convaincre en rappelant qu'au temps où les ISI étaient retenues comme stratégie de développement, l'État a maintenu une unité monétaire surévaluée pour favoriser les importations des biens d'équipements et des intrants nécessaires à l'activité de production des entrepreneurs locaux qui produisaient pour le marché local. Avec la période d'ouverture, où la stratégie par les exportations est retenue, l'unité monétaire est dévaluée pour favoriser cette fois les exportateurs.

Au total il est aisé de reconnaître que l'approche et la démarche adoptées par ces thèses ont permis de cerner en grande partie le *modus vivendi* du processus de développement suivi par ces pays. Cependant, tout en mettant en relief l'apport de ces thèses, il convient de relever les risques que comportait l'approche retenue et que certaines thèses n'ont pu éviter. Le principal risque était le systématisme. Cela consistait à appliquer tel quel un schéma d'analyse qui n'était pas nécessairement adapté au contexte faisant l'objet de l'étude. C'est le cas de certaines thèses qui ont voulu reproduire et appliquer l'analyse marxiste de l'accumulation capitaliste aux espaces sous-développés en distinguant, comme le fait Marx, l'accumulation primitive puis la conversion du capital en capital industriel avec bourgeoisie *versus* prolétariat. À l'évidence, le contexte n'est pas le même et mettre en œuvre un *corpus* analytique reflétant une situation propre à un espace déterminé, à savoir l'Europe occidentale, à une période déterminée pour rendre compte du fonctionnement d'un espace aux structures différentes n'est pas approprié.

Dans un cas extrême et dans la même veine, un chercheur a été jusqu'à expliquer le blocage de croissance dans un PVD par une différence de rythmes de croissance de la section I (celle des biens d'équipement) et de la section II (celle des biens de consommation) au sens marxiste du terme, comme c'est avancé par Marx, pour expliquer les crises du capitalisme. Or, le PVD en question était aux premiers stades de son développement et c'est à peine s'il avait un embryon de petites industries sans commune mesure avec une industrie de biens d'équipement développée. Là aussi, le choix d'une telle théorie d'explication des crises pour l'appliquer à un espace sous développé est un non-sens.

Une autre faiblesse caractérise certaines de ces thèses. Elle a trait à un *a priori* retenu par un chercheur et à le défendre à travers la thèse. Certes, l'objet d'une thèse est de soutenir une proposition et de vérifier une ou plusieurs hypothèses cela est dans l'ordre des choses et constitue les préoccupations de tout chercheur à condition, toutefois, que la démarche adoptée soit scientifique en reposant sur une analyse rigoureuse. Mais, partir d'un présupposé et chercher à le justifier en retenant des faits qui vont dans le sens souhaité tout en écartant ceux qui n'appuient pas le présupposé, n'est pas recevable. C'est le cas d'une thèse qui fut conçue en reprenant un des thèmes développés par le courant néomarxiste/tiers-mondiste, à savoir l'impossibilité d'un développement en rapport avec le marché mondial. Dans ce sens, la thèse s'est attachée à montrer, faits à l'appui, que

l'ouverture sur le marché mondial n'a été qu'une source de dépendance de tout ordre en omettant de relever que, dans le même temps, la croissance du pays en question a été soutenue. Ce sont là des remarques de fond mais, dans certains cas, la forme laisse à désirer. Cela se constate au niveau de certaines thèses où la forme adoptée s'apparente davantage à un plaidoyer qu'à une démarche démonstrative avec parfois des développements proches du style journalistique. À cela s'ajoute le fait, inhérent à la méthode utilisée, qu'une partie de la bibliographie mise à contribution relève du genre « grand public », parfois de nature polémique et propagandiste, ne pouvant servir d'appui à une argumentation scientifique. Plus récemment, certaines thèses ont été élaborées en s'inspirant des apports des nouvelles théories de la croissance ou encore la croissance endogène. En général, ces thèses retiennent un des aspects développés par ces nouvelles théories : capital humain, infrastructure et dépenses publiques, transfert technologique, etc. et essaient de voir si un de ces moteurs de la croissance (*engine of growth*) a pu impulser un processus de croissance et quelles sont les conditions qui rendent ce processus possible. La démarche adoptée par ces thèses emboîte le pas à celle qui caractérise les travaux de la croissance endogène. Elle est analytique et fait appel à la formalisation et à la validation économétrique. C'est une tendance qui se raffermi et a la faveur de beaucoup de chercheurs. La principale difficulté que rencontrent ces derniers est à trouver dans leur insuffisante formation dans le domaine de l'économétrie. En effet, la plupart d'entre eux maîtrisent, plus ou moins convenablement, l'approche par les MCO mais, vu la complexité des problèmes abordés, il est souvent nécessaire de recourir à l'économétrie de panel, en particulier lorsque l'étude procède à des comparaisons entre pays. Dans ces situations, il arrive souvent que le chercheur se fasse assister par des économètres confirmés qui, le plus souvent, ne sont pas disponibles. Pour contourner cette difficulté, il est souhaitable qu'au cours de leur formation, les jeunes chercheurs puissent bénéficier de plusieurs semestres d'enseignement en économétrie et assister à de séminaires de formation dans ce domaine.

Un autre aspect, plus actuel, retient l'attention de certains chercheurs et concerne le rôle des institutions dans le développement. C'est une voie assez récente et qui a pris de l'importance avec l'apport des institutionnalistes qui montrent que les bonnes institutions sont de nature à soutenir la croissance. Le thème a d'abord donné naissance à un débat initié par les travaux de Lipsey dans son ouvrage intitulé *Political Man* où l'auteur fait dépendre les institutions de la croissance. D'autres inversent le sens de la causalité et c'est le point de vue de North et d'autres auteurs. C'est aussi le point de vue de la BM qui a élargi la notion de gouvernance pour analyser la situation des PVD en mal de croissance. Pour la BM, les difficultés economico-sociales que connaissent certains pays s'expliquent en grande partie par la mauvaise qualité de leurs institutions et plus particulièrement le comportement de l'État et des gouvernants. Comme remède, la BM propose la pratique de la bonne gouvernance (*Better Governance*) et, pour cela, elle a établi à travers les travaux de Kaufman *et al.* les critères de la bonne gouvernance. Parmi ces derniers, on relève le respect de la règle de droit, celle de l'exécution des contrats et une bureaucratie efficace et non corrompue. Sur la base de ces aspects, certains chercheurs ont choisi de traiter des thèmes relatifs à ce sujet.

Comme pour les autres sujets de thèse, cités plus haut, les problématiques retenues se déduisent des propositions établies suite au débat sur le rôle des institu-

tions dans le développement. En clair, il s'agissait de vérifier si les institutions avaient favorisé ou, au contraire, avaient été un frein à la croissance. Pour cela, la démarche consistait d'abord de montrer les mécanismes à travers lesquels les institutions interviennent, puis d'élaborer un modèle empirique pour procéder à des tests de validation de nature économétrique. Comme le rôle des institutions se manifeste de façon indirecte sous la forme d'effets sur des variables de performances (l'investissement et le produit), la procédure empirique se déroule en deux temps. D'abord, on détermine la PGF puis, en un second temps, on essaie d'établir les déterminants de celle-ci et, parmi ces derniers, les institutions. Pour saisir celles-ci de façon quantifiée, on a recours aux travaux de la BM et/ou aux travaux des agences de notation comme, par exemple, Freedom House. Les résultats des recherches menées montrent qu'en général, de mauvaises institutions n'ont pas permis aux pays concernés de réaliser des performances qu'ils auraient pu atteindre s'ils étaient dotés de bonnes institutions. Dans le cas où les indicateurs d'institutions sont agrégés en un indicateur unique, certains travaux ont abouti à une influence positive des institutions, considérées alors comme externalités, sur la croissance. Ces travaux ont une portée importante car à travers la prise en considération des institutions, c'est une façon indirecte de faire intervenir les structures propres à chaque pays. Mais, au-delà de l'originalité de cette approche et de son utilité, ce qu'on peut lui reprocher, c'est qu'elle n'a considéré que l'aspect apparent des structures, dans la mesure où les institutions sont, en fait, le reflet de ces dernières. De sorte que si l'on cherche à élaborer des stratégies de développement en procédant, entre autres, à des modifications institutionnelles, cette démarche risque de se heurter à des résistances étant donné les structures prévalentes. Aussi, si chercher à rendre compte du développement en se référant aux institutions est une voie d'un grand intérêt pour comprendre des situations de retard de développement, il faudrait aller au-delà pour expliquer les origines des institutions et les causes de leur nature. Des thèses à venir pourraient s'y consacrer.

2. Des thèses à entreprendre

Si, jusqu'ici, la plupart des thèses élaborées ont pu aborder la question du sous-développement sous un certain angle, celui du rapport interne des classes en relation avec l'extérieur, elles l'ont été, le plus souvent, à travers le rejet de l'approche libérale et du modèle occidental qui en est la manifestation. Mais, procéder ainsi c'est confondre deux situations. En effet, un examen objectif montre que ce dernier a permis, plus que tout autre schéma de développement, à plusieurs sociétés (essentiellement occidentales), de connaître un progrès économique et social sans précédent. Ainsi, des centaines de millions de personnes ont pu bénéficier d'un niveau de vie rarement égalé. Au plan de l'épanouissement des individus, le modèle rend possible le respect des libertés, tant fondamentales qu'individuelles, et au plan politique, la démocratie apparaît comme le régime le plus approprié au fonctionnement du modèle. Avec de tels attributs, on ne peut nier que le modèle représente un état de progrès et, par suite, il ne peut être rejeté pour lui-même. Ce qui est en cause, c'est la manière de mettre en œuvre un modèle qui a été conçu pour un espace propre, suite à un long processus de maturation. L'appliquer tel quel à des espaces foncièrement différents est inapproprié. Ainsi, on a confondu le modèle à son application et il y a lieu de poser le problème du développement

autrement, en remontant aux origines du sous-développement, ce qui suppose une autre approche.

Celle-ci n'hésitera pas à faire appel à l'histoire pour reconstituer les dynamiques propres à chaque pays et cela passe par l'analyse des structures et des institutions qui en dérivent et ce, pour retrouver les modes de fonctionnement des différentes sociétés. Une telle démarche permet de détecter les blocages et les ruptures et de chercher leurs causes pour pouvoir précisément dépasser ces blocages. Il est alors possible d'envisager les conditions de transformations et, par suite, de réaliser celles-ci. Des stratégies sont alors possibles. Elles sont conçues sur une base locale avec prise en considération des normes et valeurs propres à chaque espace social et au regard des besoins du plus grand nombre.

Procéder ainsi, c'est s'assurer que l'effort de développement est le fait des populations concernées qui sont appelées à participer à cet effort. De sorte que c'est à partir de projets locaux qu'un schéma général de production peut être élaboré ; l'État se donnant le pouvoir d'arbitrer entre différents projets en fonction des ressources disponibles et de l'opportunité relative des projets.

Présenter une perspective de développement dans cette voie peut paraître *a priori* comme une vue de l'esprit d'autant que presque tous les pays sont – peu ou prou – engagés dans la mondialisation, obligeant ces pays à s'adapter au mode de fonctionnement de cette dernière, réduisant sensiblement leurs marges de manœuvre. Mais, à y regarder de près, et, à la lumière de certaines expériences entreprises au Maroc et au Bangladesh, on peut envisager un tel schéma de développement comme alternative à d'autres schémas mis, jusqu'à ce jour, en œuvre dans plusieurs pays, sans résultats probants.

Cette présentation a pour objectif de poser un nouveau cadre de réflexion à partir duquel des approfondissements sont possibles donnant lieu à l'élaboration de thèmes de recherches pouvant faire l'objet de projets de thèses.

À titre suggestif, on peut penser à des sujets déduits de cette présentation comme, par exemple, « Structures, institutions, causes de blocage et dépassement » ou bien « Projets locaux et cohérence globale pour un développement endogène » ou bien « Développement propre et ouverture » et bien d'autres sujets.

De tels sujets réhabilitent l'économie du développement, dès lors qu'à travers ces sujets on aborde la question du développement, en le considérant comme un processus de transformation/évolution à partir d'un réel propre avec ses structures et les spécificités qui le caractérisent. C'est ainsi l'occasion de mettre en œuvre une approche qui diffère de celles qui sont retenues à partir de schémas préconçus censés s'appliquer à n'importe quel espace, tel le schéma linéaire de Rostow ou les mesures préconisées par les organismes internationaux, dans le cadre des PAS.

➔ LES THÈSES EN MICROÉCONOMIE APPLIQUÉE AU DÉVELOPPEMENT

Jean-Louis ARCAND¹

1. Théorie ou données ? Popper est mort, vive Popper !

Je vais me limiter au cas d'une thèse à la nord-américaine constituée de trois papiers indépendants. En théorie, nous adoptons une approche poppérienne. Un modèle théorique réfutable est postulé, et on le teste empiriquement. Dans la réalité, vous pouvez avoir toute une série de belles idées. Mais si les données pour tester les idées en question n'existent pas, vous n'avancerez certainement pas, et vous vous retrouverez à terme à votre point de départ, sans rien. La morale de l'histoire c'est qu'en microéconomie empirique, il vaut mieux être réaliste : commencer avec une vague idée de la théorie que vous voulez tester, et immédiatement concentrer vos efforts sur la recherche des données qui vous permettront de le faire. Ensuite, itérez entre la théorie et les données.

2. Trois options pour les données : en conserve, tout(e) seul(e), en équipe

Vous avez essentiellement trois options pour une thèse en micro empirique. Premièrement, vous pouvez utiliser des données collectées par autrui, telles que les bases LSMS, DHS, MICS, etc. Ces données sont propres et souvent relativement faciles à obtenir. En contrepartie, vous manquerez souvent d'originalité (les données ayant été utilisées à maintes reprises par d'autres chercheurs), et vous n'avez souvent aucune idée de la manière dont elles ont été collectées et saisies. Deuxièmement, vous pouvez collecter vos propres données. C'est une entreprise passionnante, qui vous donne une excellente expérience de terrain, et qui vous permet de maîtriser parfaitement le contrôle de qualité de vos données. Par contre, votre budget sera nécessairement limité, et votre échantillon risque bien évidemment d'être relativement petit. Troisièmement, vous pouvez obtenir vos données en participant à un projet qui comporte la collecte de données. Cela vous assure un financement, ainsi qu'un échantillon important couplé d'une belle expérience de terrain. En contrepartie, comme vous n'êtes pas le *boss*, cette option comporte

¹ Professeur, économie internationale, professeur et directeur, études de développement. The Graduate Institute, Geneva.

souvent des compromis en termes de thématique. En fait, combiner les trois options (pourquoi pas, pour chacun des trois papiers dans votre thèse) peut souvent donner quelque chose d'original.

3. Laissez parler les données

L'expérience démontre que si vous cherchez un résultat empirique particulier, vous réussirez toujours d'une façon ou une autre à le trouver. Mais, ce résultat est-il robuste ? Si votre résultat – même tant désiré – n'apparaît que dans une configuration très particulière de vos variables de contrôle, de votre méthode d'estimation ou de votre choix d'échantillon, n'y croyez pas ! Les données sont comme les personnes : si vous les torturez suffisamment elles finiront toujours par dire ce que vous voulez leur faire dire. Même si vous y croyez, aucun *referee* sérieux n'y croira. Un bel exemple de la démarche à adopter est donné par n'importe quel papier de Chris Udry, l'une des meilleures personnes au monde dans le domaine. Son résultat de base apparaît à la page n° 3 du papier ; dans les trente-quatre pages qui suivent, il essaie, par tous les moyens, de détruire le résultat. Comme le résultat résiste à toutes les attaques possibles et imaginables, on finit par y croire !

4. La stratégie d'identification

La question scientifique la plus importante, dans les papiers qui constitueront votre thèse, est celle de l'inférence causale. En bref : sans stratégie d'identification, vous n'avez pas de papier. Une autre façon de dire cela est que *tout* est endogène, et surtout votre variable d'intérêt. Vous avez besoin tout d'abord d'une histoire qui soit « sexy » du point de vue intuitif ; ensuite, vous aurez besoin d'une technique. Dépendant du sujet que vous traitez, votre stratégie d'identification pourra prendre différentes formes :

- sélection sur observables/appariement (*matching*) ;
- randomisation ;
- *regression discontinuity design* (RDD) ;
- hétérogénéité inobservable invariante dans le temps (pour les données en panel) ;
- variables instrumentales.

Si vous trouvez environ la même chose avec plusieurs méthodes, c'est un plus, qui renforce votre crédibilité.

5. Estimation et inférence

Il faut pouvoir présenter le résultat de base sous une forme empirique élémentaire, comme une comparaison de moyennes ou une MCO. Le papier doit, ensuite, déployer toute l'artillerie économétrique nécessaire. Préoccupez-vous d'abord de la convergence de vos estimateurs... mais ensuite penchez-vous sur l'inférence : un coefficient estimé de façon convergente mais avec un écart-type complètement

biaisé ne vous servira à rien. Un exemple concret de ceci est le *clustering* dans les régressions en coupe transversale ou en panel. Finalement, soyez modeste mais rigoureux. Souvent un mois de travail se traduira par une petite phrase cachée dans une note de bas de page.

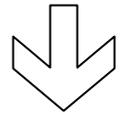
6. Marketing

Présentez votre travail devant autant de séminaires/colloques que possible, comme les *Journées de microéconomie appliquée* (JMA) ou le *European economics association* (EEA). Prenez toujours en note les commentaires, par écrit, et intégrez-les au papier. Si un lecteur ne comprend pas quelque chose dans votre papier, il est inutile d'insister : c'est vous qui avez tort ; comme dans le commerce : le client a toujours raison. En fait, un séminaire ou une présentation où les participants ne vous critiquent pas est par définition un échec. Deux conseils pour toute présentation de votre travail : (i) laissez votre amour-propre au placard, (ii) si l'on vous massacre durant un séminaire, c'est généralement une bonne chose parce que cela veut dire que le public trouve votre papier intéressant et est prêt à participer à son amélioration. Une règle générale est qu'un papier micro doit être complètement réécrit/réestimé au moins quatre à cinq fois avant d'être *potable*.

7. Résultats des courses

Pour faire une thèse en microéconomie empirique, vous avez besoin d'une idée et des données qui y correspondent. Vous avez, ensuite, besoin d'une stratégie d'identification et d'une maîtrise totale des questions d'estimation et d'inférence statistique. La séquence est toujours la même : réécrire/réestimer, réécrire/réestimer, réécrire/réestimer...

Et ensuite ? Ensuite vous devez soumettre votre premier papier à une revue internationale, et vous confronter aux « pros » du domaine. Combien de temps cela peut-il prendre ? Pour un premier papier micro empirique il faut compter sur au moins deux ans d'itérations avec le rédacteur associé et les *referees* de la revue, et ça, c'est si vous avez la chance de ne pas être refusé, dès la soumission initiale. Comptez de quatre à cinq ans pour qu'un seul papier soit (peut-être) publié. Courage !



Deuxième partie

L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE

➔ LES THÈSES EN COMMERCE INTERNATIONAL

Jean-Marc SIROËN¹

C'est un des thèmes les plus anciens de l'analyse économique et, depuis les premiers auteurs mercantilistes, la plupart des grands traités d'économie ou de philosophie politique l'ont approfondi sous l'un de ses aspects au moins : l'excédent de la balance commerciale (Hume, Montesquieu, Smith), la spécialisation (Smith, Ricardo, Stuart-Mill), le protectionnisme (List, Stuart-Mill). Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'évolution du thème se résume à un cycle où les innovations théoriques se heurtent à la réalité des faits pour, finalement, faire émerger de nouvelles approches et de nouvelles méthodes. Le commerce international est en constante évolution dans le monde réel. Les économistes se doivent de la suivre.

Les années d'après-guerre sont ainsi marquées par les prolongements des théories en termes de dotations factorielles (modèle Heckscher – Ohlin – Samuelson ou HOS) parfois opposées au modèle ricardien. Les deux raisonnent pourtant en termes d'avantages comparatifs même si le premier en précise les déterminants. Le paradoxe de Leontief (1953) qui montre un avantage inattendu des États-Unis dans les biens intensifs en travail a pour second paradoxe de centrer la recherche sur la théorie dominante malgré le démenti qu'il semble lui opposer. Une des raisons est que l'échange est encore perçu en termes de spécialisations très tranchées : produits industriels contre matières premières, Nord avec le Sud. Il est vrai que la décolonisation est à peine amorcée et que les économistes des pays en développement, comme Prebisch, tentent de démontrer que le commerce international maintient ou renforce l'exploitation du Sud par le Nord. Il faut attendre les années soixante pour que la nouvelle réalité des échanges soit perçue : les produits intensifs en capital s'échangent contre d'autres produits intensifs en capital. Pire encore : des automobiles s'échangent contre des automobiles et les pays commercent de plus en plus avec des partenaires aux dotations factorielles voisines. Ce défi empirique ébranle le modèle HOS qui se voit opposer d'autres sources d'avantages comparatifs comme la demande et l'innovation (Linder) ou la maturité des produits (Vernon). La théorie est donc sommée de donner des réponses aux nouveaux indicateurs de spécialisation qui révèlent le développement d'un échange intrabranche (automobiles contre automobile) là où la théorie était censée prévoir du commerce interbranche (automobiles contre coton). Malgré la résistance du modèle néoclassique arguant, par exemple, des biais de l'agrégation

¹ Université Paris – Dauphine, LEDa, et IRD, LEDa, UMR 225 DIAL.

pour contester l'adéquation de ces innovations empiriques à la question posée, il faut attendre la « nouvelle économie internationale » et les premiers articles de Krugman (1979 et 1980) pour disposer d'un modèle théorique relativement simple et général² qui démontre la possibilité de commerce sans avantage comparatif et donc sans différence de dotations relatives en facteurs de production. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un changement de paradigme : la « nouvelle » théorie s'applique, certes, aux secteurs bénéficiant de rendements croissants et produisant des biens différenciés, comme l'automobile. Il ne s'applique pas aux secteurs « traditionnels » qui produisent à rendements constants des biens homogènes. Si l'on admet que ces derniers secteurs existent dans le monde réel³, une logique « nouvelle » peut donc coexister avec une logique « traditionnelle » pour finalement déterminer les spécialisations qui seront intra- et interbranche (modèle « intégré » de Helpman et Krugman, 1985). Si dans les années quatre-vingt, ce modèle a donné lieu à des débats assez confus, par exemple sur l'opportunité de politiques commerciales stratégiques, il a aussi alimenté de nombreux développements théoriques et empiriques. Ils ont ainsi été repris par la « nouvelle économie géographique » des années quatre-vingt-dix (Krugman, 1991) et, plus récemment par les approches en termes de « firmes hétérogènes » (Melitz, 2003). Ils ont également été progressivement introduits dans les modèles d'équilibre général calculable et ont contribué à arrimer les modèles de gravité à la théorie (Feenstra, 2004).

Ce bref historique visait, seulement, à montrer le dialogue constant qu'entretiennent des faits mouvants avec une théorie nécessairement évolutive. C'est à partir de ce constat que doivent se fonder les thèses traitant du commerce international.

1. Le sujet de thèse

Peut-être conviendrait-il de parler de sujets de thèse dans la mesure où la norme évolue vers des thèses « modernes » de quelques articles autonomes (trois en général) mais dont il est néanmoins conseillé qu'ils conservent une certaine cohérence autour d'un thème ou d'un concept fédérateur.

Du fait même du caractère très évolutif de la spécialité, il est envisageable d'être soi-même innovateur. Mais plus fréquemment, la thèse opéra plus prudemment pour se situer dans la lignée d'un courant novateur et contribuer ainsi, même modestement, à l'évolution de la discipline.

Il convient de distinguer deux grands types de thèses dans le domaine du commerce international : les premiers traitent des déterminants du commerce et les seconds des effets du commerce. Cette distinction n'est pas simple ; elle est la cause d'une des difficultés empiriques souvent difficile à surmonter : la causalité.

² Fondé sur la nouvelle fonction de production proposée par Dixit et Stiglitz (1977) et qui permet de tenir compte de la différenciation des produits.

³ Les auteurs utilisent souvent l'agriculture comme le secteur « générique » dont on peut pourtant contester qu'il produise un bien homogène à rendement constant !

2. Les déterminants du commerce international

Il s'agit de répondre à une question du type : pourquoi tel ou tel pays ? telle ou telle zone (voire le monde) ? tel ou tel échange ? tel ou tel volume et tel ou tel type de biens ?

Ces travaux peuvent avoir une portée très pratique et conclure, par exemple, sur les politiques qui permettraient d'amplifier l'échange ou d'en infléchir son contenu.

Peuvent être rangées dans cette catégorie les thèses qui traiteront des déterminants de la spécialisation, des politiques commerciales au sens large (tarifs et barrières non tarifaires, appartenance à une zone de libre-échange), des déterminants « non traditionnels » du commerce (institutions, proximité culturelle, etc.).

Les modèles de gravité (voir ci-dessous) ont permis de réévaluer certains déterminants du commerce. Citons quelques résultats suffisamment surprenants pour mériter d'être développés et approfondis dans de nouvelles thèses (voir p. ex., Anderson et van Wincoop, 2004) :

- l'instabilité monétaire a plus d'effets négatifs sur le commerce qu'on ne le pensait dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ;
- les politiques commerciales en ont moins ;
- l'effet des zones de libre-échange est assez peu robuste aux estimations ;
- la distance et les coûts de transport ou le simple passage des frontières, même sans obstacles douaniers, restent un frein important aux échanges ;
- la proximité culturelle est un facteur favorable au commerce bilatéral ;
- les institutions, la gouvernance, la démocratie, les structures politiques, le respect des normes (travail, environnement, exercent une influence mais qui dépend largement de la problématique (effet de similarité ou, au contraire, effet « avantage comparatif » dû à une différence).

Depuis l'article de Melitz (2003), on assiste à une explosion des travaux sur les « firmes hétérogènes » en partant du constat que seules les firmes les plus efficaces (souvent en termes de productivité) sont susceptibles d'exporter, ce qui conduit à désagréger le concept d'avantages comparatifs. Ces travaux, souvent réalisés par pays, exigent néanmoins la disponibilité de données fines sur les entreprises. Les approfondissements actuels portent sur les indicateurs de performance, la complémentarité exportations/IDE (investissements directs étrangers) voire licences. Les modèles théoriques à la Melitz n'envisagent pourtant pas la causalité inverse d'une influence de l'internationalisation des firmes sur leurs performances (il est vrai, pour l'instant peu corroborée par les études empiriques), ce qui ouvre un champ d'investigation. Par ailleurs, ces modèles ignorent encore les capacités d'arbitrage que permet l'internationalisation et, notamment, la possibilité de discriminer les prix sur différents marchés.

Une autre manière d'aborder ce type de question est d'« endogénéiser » certains déterminants du commerce. C'est le cas, par exemple, des travaux d'économie politique d'un protectionnisme qui ne serait donc plus une donnée « tombée du ciel » mais qui répondrait à une confrontation d'une offre de la part des respon-

sables politiques et d'une demande des bénéficiaires de cette politique (Grossman et Helpman, 1994).

3. Les effets du commerce

Les effets de l'ouverture au commerce sur le bien-être sont un thème ancien et récurrent, mais aux méthodes renouvelées (MEGC). Néanmoins, les modèles théoriques, comme certaines méthodes empiriques, restent largement statiques : les gains sont « *one shot* » c'est-à-dire perçus « une fois », avant que l'économie ne retrouve son sentier de croissance normal. Il est fortement conseillé de dépasser ce cadre et d'introduire des effets dynamiques, c'est-à-dire susceptibles d'affecter les taux de croissance, et qui transiteront, notamment, par l'investissement. Il faudra être attentif au risque d'explosion du modèle (un taux de croissance annuel de long terme de 50 % sera, par exemple, considéré comme peu plausible !). On notera également que les modèles qui, dans la lignée de la « nouvelle économie internationale » tiennent compte de certaines imperfections et, notamment, des économies d'échelle, sont plus optimistes sur les gains de l'ouverture que les modèles plus traditionnels. Avant de choisir un sujet de ce type, le doctorant devra néanmoins être conscient qu'il pourrait être en concurrence avec des institutions (Banque mondiale, OCDE...) qui disposent d'une expérience et de moyens qui sont hors d'atteinte d'un doctorant. Il devra donc choisir un sujet sans doute plus « pointu » mais qui n'a pas, ou peu de chance, d'être exploré par ses rivaux potentiels qui doivent généralement traiter de questions vastes du type : effets de la conclusion du cycle de Doha sur le PIB mondial.

Au-delà des effets sur le bien-être et la croissance, l'expansion du commerce et la libéralisation des échanges ont suscité des interrogations sur des effets plus précis.

Dans la lignée de Krugman (1991), un grand nombre de travaux dits de la « nouvelle économie géographique » se sont intéressés à la localisation des activités. L'ouverture commerciale favorise-t-elle l'agglomération des activités ou, au contraire, à leur déconcentration ? La prise en compte d'une multitude de déterminants (économie d'échelle, coûts de transport, mobilité des facteurs, effets de congestion, aboutit assez vite à des modèles théoriques peu « tractables » et explosifs et se prêtent assez mal aux vérifications empiriques. Il peut donc être assez hasardeux aujourd'hui d'attendre une très grande originalité des thèses sur ce thème.

Si, jusqu'aux années quatre-vingt, la dynamique du commerce reposait sur un échange intrabranche/intra-Nord, la situation s'est inversée depuis avec l'explosion du commerce de certains pays en développement qui « tirent » le commerce mondial et au premier rang desquels se situe – et de loin – la Chine. Cette « concurrence » des pays en développement à « bas coûts salariaux » a donc suscité de nouvelles questions auxquelles ne pouvait répondre la « nouvelle économie internationale ». En effet, dans les modèles génériques, le commerce ne détermine pas la rémunération relative des facteurs et n'est pas déterminé par lui. Cette nouvelle inflexion des faits a donc redonné un certain lustre aux théories factorielles « traditionnelles ». Le théorème de Stolper-Samuelson établit ainsi que la rémunération réelle du facteur de production utilisé le plus intensément dans la production d'un bien dont le prix relatif diminue doit baisser. Concrètement, on s'attend donc à un

accroissement des inégalités salariales dans les pays relativement abondants en travail peu qualifié – les pays du Nord – ce qui fut bien constaté aux États-Unis et en Europe. Le grand débat des années quatre-vingt-dix a donc été : cette évolution des prix relatifs, défavorable au travail, est-elle due aux importations en provenance de pays à bas coûts salariaux ou au progrès technique ? « Les deux » ont répondu les économistes partagés néanmoins sur la part respective de ces effets. Le débat en est resté là, ce qui est sans doute dommage car il exonérait de toute responsabilité d'autres canaux de transmission insuffisamment explorés, notamment l'intensification de la concurrence entre pays développés, induite par le commerce et les politiques de dérégulation, et susceptible de remettre en cause certaines rentes de monopole ou d'en infléchir la distribution (des salariés peu qualifiés vers les plus qualifiés ?).

Les travaux actuels reposent sur une découverte plus paradoxale : les pays du Sud relativement abondants en travail peu qualifié auraient dû connaître, par symétrie avec les pays du Nord, une réduction des inégalités ce qui n'a pas été constaté dans les faits, mettant cette fois en défaut les prévisions du modèle factoriel. Les premiers travaux en coupe transversale sur les inégalités, mais aussi sur la pauvreté, ont progressivement laissé la place à des études par pays sur données d'enquêtes et, de plus en plus souvent, sur des données d'entreprises. Sur ce thème, le sujet de thèse peut donc se fonder sur l'exploitation de données originales à partir de méthodologies bien documentées.

D'autres effets qui reposent sur une dynamique de type « dilemme de prisonnier » sont souvent évoqués mais davantage dans le débat public que dans les travaux académiques, ouvrant ainsi une piste de recherche aux doctorants. La prolifération des formes de *dumping* dans le vocabulaire courant en est l'illustration. Il ne s'agit pas ici du *dumping* traditionnel – prix « anormalement » bas sur les marchés étrangers – mais d'une crainte très largement répandue d'abaissement de normes et réglementations dans le but de bénéficier d'avantages compétitifs « déloyaux » et conduisant à une solution sous-optimale de « dilemme du prisonnier ». Sont visées, notamment, les normes sanitaires, sociales, environnementales, de propriété intellectuelle. La concurrence fiscale est également un thème qui reste d'actualité (au-delà de la question des « paradis fiscaux »). Les pays sont-ils contraints de reporter l'assiette d'imposition des facteurs mobiles sur les facteurs immobiles contribuant ainsi à l'accroissement des inégalités ? L'ouverture conduit-elle à réduire la part des dépenses publiques par souci d'efficacité ou, au contraire, à les augmenter par compensation de ses effets inégalitaires et pour se prévenir d'une plus grande instabilité économique ?

4. La démarche empirique

Sur les thèmes du commerce international, les travaux empiriques utilisent principalement trois types de méthodes :

Indicateurs et statistiques descriptives

À partir des années soixante, une multitude d'indicateurs de spécialisation ont été proposés : indices de spécialisation, taux d'échanges intrabranche, avantages comparatifs révélés, etc. Ils peuvent, et doivent, être utilisés mais avec précaution.

Ils se réfèrent souvent à une problématique datée qui se centrait sur le débat échange intrabranche vs échange interbranche et qui a eu pour effet induit de raisonner en termes de produits finals. Ainsi, en entrant l'exportation d'automobile dans le calcul de l'indicateur on suppose implicitement que toute la chaîne de production de l'automobile est localisée dans le même pays. Or, la caractéristique sans doute la plus perturbante de la mondialisation est que la division internationale du travail s'est « verticalisée ». Le pays qui importe des composants et des biens intermédiaires qu'il transforme, puis exporte, n'est pas spécialisé dans la production de ce bien mais dans l'activité de transformation concernée. La France n'est pas spécialisée dans l'exportation d'avions de transport (*Airbus*) mais seulement dans la conception et (pour quelque temps encore) le montage. Cette évolution a d'ailleurs des implications sur le concept même d'exportation : la Chine exporte-t-elle des produits électroniques de haute technologie comme les ordinateurs ou une activité de montage et de soudure de composants importés, activité en fait assez peu qualifiée ? En d'autres termes, les indicateurs de spécialisation sont trompeurs et ne peuvent être interprétés sans un regard critique et exploratoire notamment sur la localisation des différentes étapes du processus de production. Malheureusement, la « traçabilité » des biens finals est pour les économistes (comme sans doute, pour les industriels) faible ou nulle.

Les méthodes d'analyse des données (p. ex., analyse en composante principale) peuvent également s'avérer utiles pour sélectionner les variables ou mesurer leur proximité. Elles peuvent constituer un préalable à l'analyse économétrique.

Les modèles économétriques

Ils constituent aujourd'hui un passage quasi obligatoire de toute « bonne » thèse en commerce international. Les logiciels actuels permettent une multitude de spécifications et de tests de robustesse qui ne doivent pas se substituer à la pertinence de la question posée et à une réflexion préalable sur les mécanismes d'interaction entre la variable endogène et les variables exogènes (ou supposées telles). Certaines questions reviennent quasi automatiquement, notamment celle de l'exogénéité des variables.

Le modèle actuellement le plus utilisé est le modèle de gravité qui explique l'échange entre deux pays par des variables dites *gravitaires* (PIB, distance, augmentées de variables de contrôle (frontière commune, et de variables d'intérêt. Le modèle repose sur des fondements théoriques dérivés de la « nouvelle économie internationale » (Feenstra, 2004) mais aussi de la théorie néoclassique (Deardorff, 1998). Un consensus s'est établi récemment sur la nécessité de prendre en compte ce qu'Anderson et van Wincoop (2003) appellent « la résistance multilatérale », notamment par l'introduction d'effets fixes pays dans les équations. La méthodologie n'est pas encore stabilisée et l'utilisation d'un tel modèle exigera, au préalable, une revue de la littérature la plus récente. Si le modèle isole les déterminants de l'échange bilatéral, il se prête à différentes applications : simulation des effets d'une politique commerciale, calcul des effets de détournement/création de commerce d'un traité commercial, instrumentation de l'ouverture dans des modèles s'interrogeant, par exemple, sur le lien ouverture-croissance (Frankel et Romer, 1999). Il reste sous-utilisé sur la question, par exemple, des liens entre le commerce et l'ouverture financière, les IDE, les régimes fiscaux.

Compte tenu de l'imperfection des méthodes d'estimation, le relatif arbitraire dans le choix de l'échantillon (pourquoi exclure tel ou tel pays ?), l'incertitude sur la fiabilité des données et différentes options de mesure (sur la distance, l'ouverture, il est conseillé de multiplier les tests de robustesse pour s'assurer que les résultats ne sont pas liés à un choix préalable arbitraire : ajustement de l'échantillon et traitement des *outliers*, mise en concurrence des méthodes d'estimation ou des variables *proxies* (plusieurs mesures de l'ouverture, p. ex.), modification des périodes, différents traitements de l'endogénéité (variables instrumentales, équations simultanées, introduction de décalages, etc.

Les modèles de simulation

Ces modèles reposent sur des schémas d'équilibre partiel (p. ex. un secteur, en supposant toutes choses égales, par ailleurs) ou d'équilibre général. Ils sont souvent opposés au modèle de gravité alors qu'ils ne répondent pas aux mêmes objets. Les modèles de simulation peuvent traiter des effets du commerce sur d'autres variables (le PIB par exemple) alors que les modèles de gravité ne s'intéressent qu'aux variables qui influencent le commerce et qui ne peuvent donc simuler que les effets d'une modification de ces variables sur le commerce. Les modèles d'équilibre général calculable, déjà évoqués, sont fréquemment utilisés pour simuler les effets de l'ouverture. Leur taille peut être variable, du plus léger – quelques équations – au plus lourd – plusieurs dizaines d'équations – avec utilisation d'une matrice de comptabilité sociale dont il faut s'assurer de la disponibilité. Ils utilisent des logiciels de simulation de type GAMS et ont souvent recours à la base GTAP.

Les données

Les données sont à la fois nombreuses et insuffisantes, moyennement fiables et pas toujours pertinentes.

Les institutions internationales (FMI, ONU, CNUCED, OCDE...) ou le CEPII fournissent des données précises sur les flux de commerce à un niveau agrégé ou sectoriel. L'OMC publie des données sur la valeur du commerce et les politiques commerciales (droits de douane, enquêtes et droits antidumping, accords commerciaux régionaux, etc.). D'autres variables utiles (PIB, population, etc.) sont également disponibles par exemple sur WDI (Banque mondiale) ou les Penn World Tables.

D'autres données sont inexistantes, incomplètes ou portent sur des séries courtes. La faiblesse des statistiques sur les flux d'IDE (notamment les flux bilatéraux hors OCDE) gêne l'examen de leur interaction avec le commerce. Assez curieusement, les données sur les politiques commerciales sont embryonnaires, en grande partie pour des raisons conceptuelles : comment agréger des droits de douane lorsque les tarifs ne sont pas uniformes (cas général), tenir compte des préférences commerciales, des barrières non tarifaires, etc. ? Les institutions internationales (CNUCED et OMC notamment) ont récemment réalisé des progrès sur les données ce qui ne résout pas, pour autant, la question conceptuelle. Ces données ne permettent pas non plus d'analyser des périodes longues.

Les exportations et les importations ne sont pas toujours bien comptabilisées (erreurs, trafic, insuffisance de l'appareil statistique national, difficultés de valorisation

dans un système de change variable, ou comparables (nomenclatures sectorielles). Certaines variables d'intérêt, notamment qualitatives, construites par des ONG et des *think tanks* (*Freedom House*, *Transparency International*, plus récemment par les organisations internationales (p. ex., la Banque mondiale pour la gouvernance) ou des universités (*Polity*) sont parfois sujets à critiques : gouvernance, respect des normes. Dans les modèles de gravité, l'usage de variables muettes bien que souvent nécessaire, appauvrit l'information et exige la définition de seuils arbitraires (à partir de quand est-on démocratique ?).

Faute de données, un très grand nombre d'analyses utilise donc des variables approximatives (*proxies*) elles aussi critiquables. Une des réserves que l'on peut faire concerne l'usage immodéré du taux d'ouverture (échanges/PIB) comme *proxy* de la politique commerciale voire comme indicateur d'ouverture. Les modèles de gravité nous ont en effet appris que le niveau de production (PIB ou PNB) et la géographie expliquaient *grosso modo* les deux tiers des échanges et que, pour le reste, les politiques commerciales avaient sans doute un rôle assez secondaire (Anderson et van Wincoop, 2004). Mais surtout, le taux d'ouverture, qui dépasse les 200 % à Hong Kong ou à Singapour, donne plus d'information sur la verticalité de la spécialisation du pays que sur son ouverture, entendue comme la dépendance du revenu du pays à son commerce extérieur. Il rapporte, en effet, une grandeur exprimée en termes de production à une grandeur exprimée en termes de valeur ajoutée. Un pays qui bénéficie d'une production (PIB) destinée au marché intérieur de 95 et qui, de surcroît importe 95 pour réexporter 100 en ajoutant après transformation une valeur de 5, connaîtra un taux d'ouverture (exportations/PIB) de 100 %⁴ alors que son PIB et, par extrapolation, son emploi, ne dépend du commerce qu'à hauteur de 5 %. Le pays, en apparence très ouvert, l'est très peu et plus sa spécialisation portera sur des biens à un stade avancé de son processus de production, plus il apparaîtra ouvert, quelle que soit sa contribution réelle au PIB. Comme nous l'avons signalé, la mondialisation actuelle, orientée vers l'intensification de la spécialisation verticale, accroît ce biais en diminuant la part de la valeur ajoutée nationale contenue dans les exportations⁵.

Depuis quelques années, les statistiques agrégées se sont enrichies de micro-données plus fines. Les effets du commerce, sur les inégalités, notamment, sont de plus en plus estimés à partir de données d'enquête qui permettent de mieux contrôler des déterminants comme le niveau d'éducation, le genre, la situation familiale. Elles permettent parfois de mieux saisir les composantes du revenu comme les salaires ou les transferts. Les enquêtes peuvent également donner des informations sur la perception non seulement de la mondialisation mais également de la gouvernance ou des institutions.

Plus important encore : les données d'entreprises qui permettent de croiser leur niveau d'internationalisation avec leurs performances et leur environnement économique. Ces données sont nécessaires à toute recherche qui s'inscrirait dans le courant actuel des firmes hétérogènes mais les performances analysées ne se limitent pas nécessairement aux performances strictement économiques – en gé-

⁴ $5/(95+5)*100$.

⁵ Plus de détails in Siroën (2001 et 2004).

néral, la productivité – mais peuvent également s'étendre aux performances sociales voire environnementales.

Une des pistes à suivre pour un doctorant à la recherche d'originalité est de rechercher ce type de bases inexploitées et de mobiliser sa force de persuasion (et son entourage) pour en obtenir l'accès. Mais il existe aussi, heureusement, des bases plus connues et plus accessibles qui n'ont pas été pleinement exploitées.

Dans certains cas, le doctorant pourra constituer sa propre base de données bien que, malheureusement, ce travail très chronophage soit souvent sous-valorisé. Il peut s'agir d'enquêtes ou de notation qualitative (*scoring*) éventuellement à partir de méthodes d'analyse des données.

5. Quelques erreurs (courantes) à éviter dans les thèses de commerce international

Un sujet rebattu

Une bonne et une mauvaise nouvelle.

La bonne nouvelle est la capacité de renouvellement d'une discipline qui appelle des approches normatives mais qui est nécessairement ramenée à des approches positives par une économie mondiale en continu mouvement. La discipline réussit en général assez bien à renouveler simultanément ses modèles théoriques et ses méthodes empiriques (mieux, sans doute, que son appareil statistique). Il est donc relativement facile de se glisser dans ce mouvement et de pénétrer un thème, fût-il une « tête d'épingle » à la fois (encore) peu exploré mais aux enjeux importants et, pour ne citer que quelques-uns : commerce et normes, performances des entreprises, institutions, inégalités et pauvreté, développement durable, accords de préférence interrégionaux et/ou entre pays à développement inégal ; économie politique des accords commerciaux ; nouveaux indicateurs de mondialisation.

La mauvaise est que le commerce international est une des plus anciennes disciplines de l'économie (aussi bien « sciences économiques » qu'« économie politique », d'ailleurs) dont beaucoup de thèmes ont donné lieu à une littérature abondante qu'il paraît difficile, ou même intéressant, de dépasser. On peut certes refaire un énième *survey* de la littérature ou actualiser certaines données mais la « valeur ajoutée » de la thèse sera alors limitée. Par exemple, les recherches des années cinquante post-paradoxe de Leontief ou post-Prebisch (dégradation des termes de l'échange des PED), ou des années soixante sur les indicateurs de spécialisation, peuvent aujourd'hui difficilement fonder à elles seules une thèse sauf certitude de renouveler significativement la problématique.

Une revue de la littérature mal ciblée

Une revue de la littérature est indispensable. Dans les thèses traditionnelles, elle peut être proposée dans une grande introduction ou dans un chapitre préalable (souvent le premier) avec le risque d'une revue trop générale. Dans les thèses « modernes », elle est proposée au début du chapitre/article, avec un risque de répétition dans les différents chapitres de la thèse.

Le lecteur d'une thèse est supposé connaître les bases du commerce international. Il n'a nullement envie de suivre un cours sur Ricardo, HOS ou les effets de création/détournement de Viner. La revue ne doit donc pas dresser un panorama de la discipline mais :

- contribuer à poser la problématique qui sera ensuite développée ;
- positionner la problématique de la thèse par rapport à la littérature existante la plus récente possible et affirmer ainsi son originalité, éventuellement par une lecture critique (au sens positif du terme) ;
- présenter les outils – théoriques ou empiriques – qui seront ensuite utilisés et, le cas échéant, amendés ou complétés.

Une mauvaise articulation entre le théorique et l'empirique

Une thèse peut être exclusivement théorique si le doctorant développe de nouveaux modèles pertinents ou exclusivement empirique s'il obtient de nouveaux résultats à partir de nouvelles méthodes et/ou de nouvelles bases.

Mais le pire est peut-être une thèse qui superpose, sans lien clair, une partie théorique plus ou moins originale avec une analyse empirique plus ou moins sophistiquée.

L'articulation entre la théorie et l'empirique se réalise, en général, sous les deux formes suivantes :

Fonder le modèle empirique

Le modèle théorique qui, dans sa forme originale, n'est pas nécessairement testable, est « tiré » vers une forme structurelle qui peut être (plus ou moins) directement testée. Par exemple, les modèles de concurrence monopolistique à la Krugman ont été reformulés par différents auteurs pour aboutir à la forme testable qu'on leur connaît aujourd'hui, permettant ainsi aux modèles de gravité d'échapper à la critique d'« empiricisme » qui leur était souvent opposée. Cette voie est particulièrement appréciée dans les revues internationales qui se méfient (mais moins qu'avant) des articles seulement empiriques.

Trancher une incertitude théorique

Beaucoup de modèles théoriques aboutissent à des résultats ambigus par rapport à la question posée soit parce que des modèles concurrents conduisent à des résultats opposés, soit parce qu'à l'intérieur d'un même modèle, les résultats dépendent de l'intensité d'effets contradictoires ou de seuils que seule l'analyse empirique peut prétendre déterminer. C'est le cas, par exemple, de questions comme le lien entre le commerce, la corruption ou la démocratie, ou entre l'ouverture et les dépenses publiques. Dans ce cas, les modèles empiriques sont appelés à trancher cette ambiguïté.

Les dérives idéologiques

Née de la philosophie politique et de l'économie politique, la littérature sur le commerce international a donné lieu – et donne lieu – à des débats doctrinaux et idéologiques récurrents et, d'ailleurs, assez peu renouvelés. Débats dans lesquels les

économistes, et parmi les plus grands, ont été parfois tentés d'intervenir en mettant parfois un mouchoir sur la rigueur et l'objectivité qui avait fait leur réputation. Au passage, le doctorant devra toujours conserver un regard critique sur les déclarations de leurs aînés, fussent-ils nobélisés ou nobélisables... Mais, un économiste reconnu peut se permettre des facilités qui sont interdites au doctorant. La thèse est un travail scientifique et non un travail pseudo-scientifique. Cet impératif ne signifie pas que le doctorant mette ses idées au vestiaire en s'engageant dans une thèse. Sa sensibilité peut le guider dans le choix de son sujet et dans la formulation de ses hypothèses. Mais, le doctorant devra admettre la possibilité de résultats qui ne correspondent pas nécessairement à sa vision du monde. Ses arbitrages ne devront pas se faire en faveur des méthodes ou données les plus favorables à ses idées et s'abritera de ce risque en multipliant les tests de robustesse et de sensibilité. La conclusion de la thèse peut-être plus ouverte et le doctorant pourra, discrètement et sans arrogance, se réjouir du fait que ses idées ne soient pas invalidées (sinon confirmées !) ou, au contraire, déplorer qu'elles soient démenties. Libre à lui de prescrire des mesures dès lors qu'elles sont pertinentes par rapport aux résultats obtenus.

Une analyse autocritique mais pas flagellatoire

Tout travail scientifique a ses limites. L'économie qui se revendique comme la science la plus « dure » des sciences « molles » revendique aussi, même implicitement, son statut de science expérimentale avec la particularité qu'elle n'est pas en mesure de conduire ses propres expériences (au-delà, en tout cas, des comportements individuels dont traite l'économie expérimentale) : on n'impose pas à un pays un tarif de 100 % pour mesurer ses conséquences économiques ! En conséquence, l'empirique sert davantage à infirmer une proposition qu'à la valider ; elle donne des présomptions, ce qui n'est pas rien, mais contingentes à une multitude de caractéristiques, identifiées ou non, sources de biais, et sur lesquelles l'économiste n'a pas prise.

Le doctorant devra donc faire preuve de modestie sans pour autant dévaloriser son travail. Il devra à la fois souligner l'originalité et l'apport de sa thèse – sa « valeur ajoutée » – tout en ne dissimulant pas ses limites qu'il atténuera en proposant des pistes pour les dépasser. Dans un prolongement futur...

Références

- ANDERSON, J. E. et VAN WINCOOP, E. (2004), « Trade Costs », *Journal of Economic Literature*, 42, pp. 691-752.
- ANDERSON, J. A. et VAN WINCOOP, E. (2003), « Gravity with Gravitas : A solution to the Border Puzzle », *American Economic Review*, 93, pp. 170-192.
- DEARDORFF, A. V. (1998), « Determinants of Bilateral Trade. Does Gravity Work in a Neoclassical World ? » in Frankel, J. A. (édit.), *The Regionalization of the World Economy*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 7-22.
- DIXIT, A. et STIGLITZ, J. (1977), « Monopolistic Competition and Optimum Product Diversity », *The American Economic Review*, 67 (3), pp. 297-308.
- FEENSTRA, R. C. (2004), *Advanced International Trade. Theory and Evidence*, Princeton, Princeton University Press.
- FRANKEL, J. A. et ROMER, D. (1999), « Does Trade Growth Cause Growth ? », *American Economic Review*, 89, n° 3, June, pp. 379-399.

- GROSSMAN, G. et HELPMAN, H. (1994), « Protection for Sale », *The American Economic Review*, vol. LXXXIV, n° 4, September, pp. 833-850.
- HELPMAN, E. et KRUGMAN, P. (1985), *Market Structure and Foreign Trade*, MIT Press.
- KRUGMAN, P. R. (1991), *Geography and Trade*, MIT Press.
- KRUGMAN, P. R. (1980), « Scale Economies, product differentiation and the pattern of trade », *American Economic Review*, 5, pp. 950-959.
- KRUGMAN, P. R. (1979), « Increasing returns, monopolistic competition, and international trade », *Journal of International Economics*, 9, pp. 469-479.
- MELITZ, M. J. (2003), « The Impact of Trade on Intra-industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity », *Econometrica*, 71 (6), pp. 1695-1725.
- SIROËN, J.-M. (2001), « L'international n'est pas le global. Pour un usage raisonné du concept de globalisation », *Revue d'Économie politique*, 114 (6), nov.-déc., pp. 681-698.
- SIROËN, J.-M. (2001), « L'ouverture commerciale est-elle mesurable ? » in Boudhief et Siroën (édit.), *Ouverture et Développement économique*, Economica.

→ RÉUSSIR UNE THÈSE EN MACROÉCONOMIE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

André CARTAPANIS¹

1. Préambule

La préparation d'une thèse de doctorat en économie est un exercice difficile et l'on ne saurait s'y engager à la légère. L'économie est une discipline exigeante et mener à terme un travail de recherche suppose que de nombreuses qualités soient réunies :

1. Une grande puissance de travail d'abord, car la littérature internationale est très étendue, souvent abstraite, et sa maîtrise prend du temps, avant même de définir précisément son objet de recherche et sa problématique, et, bien sûr, avant de commencer à produire des articles ou des chapitres de thèse ;
2. Une réelle capacité d'abstraction, ensuite, car la modélisation, quels que soient les outils ou les référents théoriques, qu'il s'agisse de mener une recherche plutôt théorique ou plutôt empirique, en utilisant des formalismes ou en raisonnant de façon plus littéraire, est aujourd'hui indispensable pour simplement communiquer, pour entrer dans le monde de la recherche et participer aux débats ;
3. Du courage face aux difficultés qui surgissent inmanquablement pour comprendre un article ou une technique et traduire de façon rigoureuse ses intuitions.

Tel est le cas, plus spécifiquement, en macroéconomie financière internationale où d'autres défis doivent être relevés :

1. L'évolution accélérée des questionnements en fonction de la transformation des économies en phase de globalisation, tant sur le plan réel que dans le domaine financier, surtout dans une période de crises ou de bouleversements comme on le voit aujourd'hui ;

¹ Professeur à Sciences Po Aix-en-Provence, président de l'Association française de science économique, membre du Cercle des économistes.

2. L'apparition incessante d'innovations, ou de modes, dans le monde des économistes, notamment sous l'angle des instruments d'analyse qui entrent dans la boîte à outils que chacun mobilise ;
3. La nécessité de suivre les innovations dans des domaines connexes, en macroéconomie, en finance, en économétrie, en commerce international, afin de pouvoir les intégrer.

Du coup, ce *vade-mecum* ne s'apparente pas à une marche à suivre. Il a simplement pour objet d'attirer l'attention des nouveaux doctorants sur un certain nombre d'exigences générales, d'erreurs à ne pas commettre ou d'incompréhensions dont ils doivent se prémunir au moment de l'amorce d'une recherche doctorale en macroéconomie financière internationale.

2. Bien comprendre, d'abord, ce qu'est une thèse de doctorat en sciences économiques

Une thèse de doctorat, en sciences économiques comme dans toutes les disciplines, est à la fois une recherche, et donc une enquête rigoureuse portant sur un objet de la connaissance, et un exercice académique qui doit respecter tout un ensemble d'usages, de *standards*, dans la mise en œuvre d'une démarche scientifique et sa présentation, écrite et orale, à un auditoire de spécialistes du domaine. D'où l'importance, bien sûr, des résultats, de la rigueur de la démonstration, des enseignements politiques que l'on peut tirer d'une thèse, mais aussi de la forme, de la qualité rédactionnelle, de la clarté d'exposition. Il s'agit de démontrer la capacité à mettre en pratique les *us et coutumes* du chercheur et la maîtrise des outils d'analyse, théoriques ou empiriques, communément employés dans la communauté scientifique.

Mais, la thèse est aussi une recherche qui ne peut pas s'apparenter à une simple synthèse de la littérature existante, ni même à la description raisonnée d'un phénomène. Ce n'est pas un cours, destiné à des étudiants. Ce n'est pas un rapport d'expert, dont la vocation serait de pouvoir être présenté à un public de non-spécialistes, avant une prise de décision. Il convient qu'il y ait un apport, une valeur ajoutée, une contribution propre, en un mot, des résultats qui puissent faire l'objet d'une ou de plusieurs publications dans les supports traditionnels de la recherche, en l'occurrence les revues à comité de lecture ou, plus rarement pour les jeunes chercheurs, les ouvrages.

La thèse est donc l'aboutissement d'une formation à la recherche et par la recherche qui sera validée par l'obtention d'un diplôme, le doctorat, celui-ci attestant une compétence professionnelle qui pourra d'ailleurs permettre de s'insérer dans le monde de la recherche ou de l'expertise internationale, mais aussi dans le monde de l'entreprise ou de l'administration.

3. Choisir un champ de recherche couvrant les questions vives de la macroéconomie financière internationale

La première étape à franchir, au tout début d'une recherche doctorale, consiste à choisir un domaine de recherche dans lequel des questions vives se posent, soit du côté des chercheurs, soit parmi les experts ou les décideurs. Pour cela, avec l'aide du directeur de thèse, il convient de se livrer à un examen très large de la littérature de référence, c'est-à-dire les articles de revues spécialisées, mais aussi les rapports des organismes internationaux, des banques centrales, les thématiques abordées dans les *workshops* ou les conférences internationales... L'usage d'Internet est, ici, indispensable, compte tenu de la diffusion instantanée, aujourd'hui, de cette *littérature grise* et de tous ces supports.

Pour revenir à la macroéconomie financière internationale, quels sont les domaines, quelles sont les questions vives, qui intéressent la communauté scientifique ?

Il y a tout d'abord des questions usuelles qui se posent depuis plusieurs dizaines d'années, tout en faisant l'objet de reformulations en réponse, soit à l'évolution des outils ou des cadres théoriques, soit en fonction des changements apparus dans les économies, développées ou émergentes :

1. Les politiques macroéconomiques en économie ouverte, avec les questions de crédibilité, de soutenabilité, d'efficacité des instruments monétaires et budgétaires, ou des politiques de change, voire en élargissant le champ aux défis de la coordination des politiques macroéconomiques, soit à l'échelle globale, soit encore sur un plan régional ;
2. Les questions de change (taux de change d'équilibre, dynamiques des taux, à court et à long terme, effets des distorsions de taux de change réels, analyses microéconomiques de la répercussion des variations de taux de change, analyses des anticipations...) ;
3. Les rapports entre libéralisation financière et dynamique macroéconomique (liens libéralisation-croissance, rôle des IDE dans la croissance, liens entre politiques monétaires, flux de capitaux et instabilité de la croissance, structures des systèmes financiers...) ;
4. La dynamique impulsée par l'intégration financière et la globalisation des marchés (degré d'intégration, modèles de crises, contagions, effets de la déréglementation, questions d'efficacité des marchés financiers, effets sur la croissance, contrôle des capitaux...).
5. La question de la régionalisation des espaces monétaires ou des systèmes de change (zones régionales, accords monétaires, régimes de change, effets sur la croissance, devises clés...) ;
6. Les problèmes de gouvernance mondiale sous l'angle des dispositifs ou des instruments d'intervention (G7-G20, coordination des politiques de change, FMI, économie politique de la gouvernance...) ;
7. Les questions spécifiques posées par l'instabilité financière (réglementations prudentielles, gestion des crises...) ou le financement du développement.

Si l'on tente de dégager des domaines de recherche plus spécifiques, qui croisent des interrogations générales et des approches plus novatrices, divers champs structurent les recherches contemporaines aujourd'hui :

1. Le risque systémique et sa prévention ;
2. L'analyse des facteurs de déclenchement des crises bancaires ou des crises de change ;
3. Les politiques macro-prudentielles, tant sous l'angle de la politique monétaire que pour ce qui est des réglementations bancaires ;
4. L'organisation de la supervision prudentielle et de la surveillance des marchés de capitaux ;
5. La question de l'architecture optimale des systèmes financiers, et du poids relatif de la finance directe, de la finance indirecte et de l'intermédiation de marché dans le financement de la croissance ;
6. Les effets des déséquilibres globaux sur la liquidité internationale et le déclenchement de bulles sur les marchés d'actifs ;
7. La création de zones monétaires régionales et donc, la recherche des critères d'éligibilité, et la définition du mode de pilotage interne en présence de chocs asymétriques.

Mais, tous ces intitulés, dont la liste, ici, est nécessairement incomplète, ne correspondent pas à des sujets de thèses. Ce sont des domaines, ou des thématiques. Définir un sujet de thèse exige une délimitation beaucoup plus précise.

4. Délimiter un sujet de façon originale en posant des questions liminaires et en retenant explicitement des hypothèses

Une thèse doit s'apparenter à une enquête, à la résolution d'une énigme, et donc doit pouvoir se traduire par une question centrale, ou une série de questions liées. Il ne s'agit pas de viser l'exhaustivité mais de définir un angle d'attaque, une problématique, se traduisant par un ensemble d'hypothèses de départ qu'il conviendra de valider, ou d'invalider, en développant des démonstrations théoriques et/ou des investigations économétriques.

On ne définit pas un sujet de thèse sur le mode de formation des taux de change à court terme, car c'est là un objet trop large ; mais on peut travailler sur le rôle de l'hétérogénéité des anticipations dans la dynamique à court terme des taux de change. On ne définit pas un sujet de thèse autour de la question des effets de l'endettement externe sur la croissance ; mais on peut décider de travailler sur le rôle des incitations dans les relations de crédit avec les emprunteurs souverains. Autre exemple, on ne consacre pas une thèse à la question de la constitution d'une zone monétaire régionale en Amérique latine ou en Méditerranée ; mais on peut se consacrer à la question de la soutenabilité d'une union monétaire avec libre circulation des capitaux, dans le cas des pays latino-américains ou méditerranéens. On ne travaille pas sur le rôle du FMI dans l'ajustement des déséquilibres

parmi les émergents ; on peut, par contre, s'intéresser au rôle de la distribution des droits de vote, au sein du conseil d'administration du FMI, dans la sélectivité des soutiens apportés aux pays émergents en difficulté. On ne saurait choisir pour sujet de thèse la question de la réglementation prudentielle dans les émergents ; mais on peut se consacrer au problème de l'évaluation des ratios de fonds propres dans l'application de Bâle II, au sein des émergents.

En outre, au-delà d'un questionnement ciblé, la thèse doit également adopter des hypothèses, soit sur l'efficacité de telle ou telle politique, soit sur le rôle d'une catégorie d'agents ou l'impact de tel ou tel type de comportement, soit encore sur l'effet d'un mécanisme spécifique. Par exemple, non pas en proposant d'étudier le rôle des banques dans les fragilités financières pouvant conduire à une crise de change, mais en choisissant d'examiner l'impact de la procyclicité du crédit sur l'apparition de bulles sur les marchés d'actifs. Par exemple, encore, en étudiant non pas le rôle des politiques monétaires dans la période de *grande modération* des années quatre-vingt-dix et deux mille, mais celui des politiques de ciblage d'inflation en régime de flexibilité contrôlée des taux de change dans les économies émergentes. C'est en retenant des hypothèses de base que l'analyse menée peut se transformer en défense d'une thèse, celle de l'auteur, dans l'explication du phénomène étudié.

5. Maîtriser la littérature la plus récente

Autant lorsqu'il s'agit de définir la problématique d'ensemble, qu'au moment du choix des hypothèses ou des méthodologies (type de modélisation, nature de l'enquête empirique), il faut se méfier des intuitions fulgurantes, ou géniales, qui surgiraient dans la tête bien faite du jeune doctorant... Ces choix personnels, sur le plan scientifique, ne peuvent résulter que d'un examen préalable, et approfondi, de la littérature de référence la plus récente.

Il est utile de s'appuyer sur des ouvrages de synthèse ou des *surveys* qui s'apparentent à des *classiques*, dans le domaine choisi ou la thématique retenue, afin de faire le point sur la question. Mais, une thèse de doctorat doit être *up-to-date*, c'est-à-dire *à jour* vis-à-vis des développements les plus récents de la littérature, soit sur le plan théorique, soit s'agissant des méthodologies d'estimation économétrique ou de simulation numérique. Or, en macroéconomie financière internationale, les choses évoluent très vite et l'on ne saurait s'appuyer seulement sur les publications dans les revues de référence. Il faut travailler en amont, en exerçant une veille attentive sur les *working-papers*, les communications dans les colloques ou les *workshops*. Via Internet, on peut ainsi être connecté avec les derniers développements de la littérature.

Comment s'y prendre ? Le plus simple est d'exercer une veille systématique en surfant sur tout un ensemble de sites. D'abord, les sites officiels des organismes internationaux, des banques centrales, des instituts de recherche qui actualisent de jour en jour cette offre de littérature grise sous la forme de *working-papers* : BRI, FMI, BCE, NBER, CEPR, Banque mondiale, OMC, Institute for International Economics, Brookings Institution, CEPII, OFCE, Bruegel... Ensuite, en consultant régulièrement les sites personnels des économistes jugés les plus crédibles ou les plus productifs dans le domaine de recherche choisi : K. Rogoff, M. Obstfeld,

P. Krugman, J. Frankel, O. Jeanne, B. Eichengreen, D. Rodrik, C. Reinhart, P. De Grauwe, J. Stiglitz, O. Blanchard, C. Wyplosz, H. Shin, R. Rajan, A. Rose, K. Froot, etc.

6. Adopter un cadre de référence théorique

Indépendamment du choix d'une problématique d'ensemble et d'un questionnement spécifique, chacun sait qu'il n'y a pas, en économie, et donc en macroéconomie financière internationale, un paradigme unique ou des cadres théoriques unifiés. S'il est utile de *brasser large* au début de la thèse, en examinant les principaux types d'approches utilisées dans la littérature de référence, et dont il conviendra de faire état, soit dans l'introduction générale, soit dans le premier chapitre dressant un *survey* de la littérature, il est fondamental de choisir un cadre de référence théorique et de s'y tenir. Ce choix, quel qu'il soit, est restrictif et ne permet jamais de traiter théoriquement de toutes les facettes d'un phénomène. Mais on doit s'astreindre à retenir un cadre théorique explicite, et donc à travailler, à réfléchir, à innover, dans ce cadre, par exemple en amorçant son travail de modélisation théorique ou empirique à partir d'un modèle de base, que l'on infléchira selon ses propres options, ou selon la spécificité de la question posée ou du terrain d'application.

Pour étudier les questions de crises financières, par exemple, on peut choisir de se situer dans le cadre des modèles de troisième génération, avec imbrication des contraintes de bilan parmi les banques et des exigences de financement de l'investissement, tout cela étant spécifié dans un modèle d'intermédiation financière relevant de la théorie de l'agence. On peut également utiliser un modèle postkeynésien, avec effets de stocks et anticipations autoréalisatrices. Mais, on ne peut pas combiner ces approches, et moins encore les intégrer dans un modèle englobant et totalisant. Choisir un cadre de référence théorique, c'est se doter d'un instrument, toujours très imparfait, permettant de discipliner son raisonnement, de se livrer à des expériences conceptuelles en introduisant des chocs. Cela est très difficile. Excepté, peut-être, pour les doctorants exceptionnels et géniaux, construire *ex abrupto* son propre cadre d'analyse est sans doute hors de portée pour un jeune économiste qui aborde son premier travail de recherche. Il faut donc travailler au sein d'un cadre d'analyse existant, en transposant de nouveaux mécanismes, de nouvelles hypothèses de comportement, afin de le faire *parler*, d'obtenir de nouveaux résultats, tout en étant conscient des limites dudit cadre théorique, de son côté nécessairement incomplet. C'est d'ailleurs le seul moyen permettant de confronter ses propres résultats à l'état de l'art, et de montrer la spécificité de son apport, de sa thèse, au sens scientifique du terme, au regard de la littérature.

Le risque est évidemment d'adopter une posture conformiste, peu originale, et de contribuer, en quelque sorte, à l'*industrie académique* qui domine le traitement d'une question. Mais c'est aussi le meilleur moyen pour achever une thèse dans des délais raisonnables, sans se donner des exigences trop ambitieuses. Il s'agit, avec la thèse, répétons-le, de fournir un premier travail de recherche, de démontrer sa maîtrise des instruments d'analyse de l'économiste professionnel. Il ne s'agit pas de révolutionner la science économique ou l'art de la politique économique. Le

doctorant, devenu docteur, puis professeur, aura tout loisir de cultiver cette ambition plus tard...

7. Définir une méthodologie empirique

Si cela n'est pas impossible, il est rare, en macroéconomie financière internationale, que les thèses soient purement théoriques. C'est là un champ d'analyse dans lequel l'essentiel des travaux s'appuie sur des modélisations analytiques, avant de passer à une étape de validation, ou d'invalidation, empirique. C'est d'autant plus nécessaire que nous disposons de vastes ensembles de données, au niveau des balances de paiements, des agrégats macroéconomiques grâce à la comptabilité nationale, et de très nombreuses séries monétaires et financières. Il est donc fondamental, dès l'engagement dans la préparation d'une thèse, de réfléchir aux méthodologies qu'il conviendra de mobiliser et aux bases de données que l'on devra utiliser. Sur ce plan, il n'y a évidemment aucune recette générale : tout dépend du sujet, du champ d'application, de la disponibilité de bases de données historiques suffisamment longues, permettant de travailler en séries ou exigeant d'utiliser les méthodes d'estimation en panels...

Sur un plan général, il est important de définir assez tôt, dans la préparation de la thèse, le type de méthodologie empirique que l'on envisage de retenir. Car on peut très bien devoir investir dans la maîtrise d'une méthode (les VAR, les modélisations en équilibre général calculable, les Probit-Logit...) que l'on ne connaît pas, dans l'utilisation, pour la première fois, d'un logiciel, ou dans l'extraction de données issues de telle ou telle base. Autant de tâches ingrates, souvent difficiles pour le non-initié, qui prennent du temps... Il est donc nécessaire de ne pas s'aventurer tout seul dans cet exercice exigeant. Toujours sur les conseils du directeur de thèse, il convient surtout de ne pas travailler tout seul et de coopérer avec des économètres ou des ingénieurs de recherche, au sein du laboratoire de rattachement ou en suscitant des collaborations extérieures, y compris en menant des recherches collectives qui pourront faire l'objet de signatures multiples. Il en est de même à propos des bases de données. Plutôt que de chercher des financements permettant d'acquérir des bases de données si celles-ci ne sont pas disponibles au sein du laboratoire ou de l'université, il est préférable là encore de nouer des coopérations, même à l'étranger, afin d'accéder aux données pertinentes.

8. Construire l'architecture d'une thèse tout en visant la publication d'une série d'articles dans les revues professionnelles

On oppose souvent les thèses à l'*ancienne* aux thèses *modernes*. Dans le premier cas, il s'agissait de proposer une analyse, souvent volumineuse, accordant une place importante à la synthèse de la littérature, et se développant de façon progressive autour d'une thèse centrale, au gré de l'articulation des chapitres, d'abord sur le plan théorique, puis en menant éventuellement des investigations empiriques, suivies des implications politiques en fin de thèse, au terme, quelquefois de 400 à 500 pages de texte. Dans le second cas, il s'agit de présenter plusieurs essais ou articles, incluant à la fois des raisonnements théoriques et des estimations

économétriques, relevant ou non d'une problématique d'ensemble, précédés d'une introduction générale combinant un *survey* et des faits stylisés, et débouchant, seulement en conclusion générale, sur une synthèse des résultats et des enseignements. La thèse est alors beaucoup plus courte, de l'ordre de 200 pages environ.

Il est clair que les thèses à *l'ancienne* sont en train de disparaître, au profit des thèses dites *modernes*, tout au moins dans un domaine comme la macroéconomie financière internationale. Il n'en est sans doute pas de même, dans d'autres champs de recherche, par exemple dans certains travaux purement théoriques ou en matière d'histoire de la pensée économique. Au-delà de la durée de préparation plus courte qu'exige ce type de démarche, l'avantage principal tient en l'organisation de la thèse en chapitres qui s'apparentent à des articles, dont certains ont pu être présentés dans des colloques ou soumis à publication, qui peuvent même avoir déjà fait l'objet d'une publication avant la soutenance de thèse. Mais la meilleure des options, aujourd'hui, consiste à adopter la formule des thèses *modernes* tout en organisant la succession des chapitres, c'est-à-dire des articles, dans le cadre d'une problématique unifiée, en un mot d'une thèse, au sens scientifique du terme, tout en déclinant celle-ci sous la forme d'éclairages successifs, et donc de chapitres-articles pouvant être lus indépendamment les uns des autres mais constituant pour autant un tout. Chaque chapitre-article, en dehors de l'introduction générale ou d'un chapitre introductif, sous la forme d'un *survey* et d'une présentation des faits stylisés, peut alors inclure à la fois des modélisations théoriques et des investigations empiriques.

Toutefois, si les thèses à *l'ancienne* privilégiant la synthèse et le commentaire de la littérature sont désormais quasiment obsolètes, il n'est pas interdit d'opter en faveur d'une architecture progressive, distinguant des chapitres et donc des étapes théoriques, puis méthodologiques ou empiriques... Clairement, il n'y a pas de règle générale, même si l'exigence centrale, aujourd'hui, tout particulièrement en macroéconomie financière internationale, est de structurer la thèse sur l'apport et la valeur ajoutée scientifique, plutôt que sur la démonstration de la connaissance de la littérature. Enfin, parmi les critères d'évaluation, la possibilité de publier les éléments de la thèse dans des revues spécialisées, et de préférence rapidement, constitue une priorité, ce qui plaide en faveur des thèses dites *modernes*, conçues, de préférence, autour d'une hypothèse centrale donnant de l'unité aux articles.

9. Soumettre à la critique ses travaux intermédiaires et présenter des communications dans les séminaires, les colloques nationaux ou internationaux, avant de soumettre à publication ses travaux sans attendre la soutenance

La soutenance de la thèse, quel que soit le domaine d'investigation, n'est plus le premier acte du jeune chercheur, soumettant pour la première fois ses travaux à un jury autorisé. Désormais, la soutenance constitue une phase de validation de la qualité scientifique d'un candidat au grade de docteur, celui-ci ayant déjà suivi les usages de la communauté scientifique en présentant des textes intermédiaires

dans des séminaires internes ou des articles dans des écoles doctorales ou des colloques, nationaux ou internationaux. La macroéconomie financière internationale n'échappe pas à cette règle. D'autant que les colloques, les congrès ou les *workshops* sont très nombreux dans ce domaine, soit à l'initiative des *académiques* (sociétés savantes, laboratoires de recherche, écoles doctorales...), soit encore en réponse à des préoccupations de politique économique s'exprimant du côté des banques centrales ou des administrations publiques. Les jeunes doctorants doivent absolument soumettre leurs premiers papiers afin de s'exposer à la critique, au-delà des lectures attentives de leur directeur de thèse, devant des publics diversifiés de spécialistes ou de généralistes, et cela dès la deuxième année de préparation de la thèse, et de façon impérative en troisième année. C'est là un moyen privilégié permettant de confronter sa démarche à celle des autres économistes, de nature également à apprendre à maîtriser le débat contradictoire qu'impose nécessairement la recherche. Enfin, au terme de ces présentations, le doctorant peut alors soumettre ses articles à des revues spécialisées et, par là même, bénéficier des critiques des rapporteurs, avant d'éprouver le plaisir de voir ses travaux publiés, ce qui est un gage de reconnaissance de la rigueur de la démarche suivie dans la thèse.

10. Connaître les critères d'évaluation des jurys de thèse

Les critères d'évaluation d'une thèse résultent à la fois du statut académique de cet exercice et de la valeur scientifique que celle-ci révèle. On a précédemment souligné l'importance des qualités formelles que la thèse doit respecter : qualités rédactionnelles, richesse et étendue de la bibliographie, capacité à offrir au lecteur les repères nécessaires à la compréhension du raisonnement (transitions, clarté des titres et du plan d'exposition, progressivité de l'argumentation...). En un mot, le jury évalue l'apprentissage de la démarche intellectuelle, celle de l'expert ou du chercheur qui communique au moyen d'un rapport, d'un article, d'une communication, d'une conférence, devant un public spécialisé ou généraliste. D'où l'importance de l'exposé oral et de la capacité de mener un débat contradictoire, plus encore de convaincre, dont doit témoigner le doctorant face aux questions du jury.

Mais l'essentiel de l'évaluation porte sur la qualité scientifique de la thèse. Il est évidemment souhaitable que la thèse débouche sur des résultats profondément originaux, qu'elle apporte un éclairage tout à fait novateur qui pourra, peut-être, contribuer à des avancées... On ne peut que se féliciter, et féliciter l'impétrant, lorsque tel est le cas. Mais cela ne concerne qu'un nombre assez limité de thèses, en macroéconomie financière internationale, comme pour l'ensemble des thèses en économie. On ne saurait exiger, à moins de trente ans en général, que les jeunes docteurs entrent tous dans cette épure, proche de la découverte, au sens des sciences « dures ». Ce que l'on attend d'une excellente thèse, au-delà de certains résultats et d'une valeur ajoutée sous tel ou tel aspect, c'est d'abord la rigueur et la qualité scientifique de la démarche suivie, la maîtrise indiscutable des instruments d'analyse, souvent très exigeants, de l'économiste, et la mise en œuvre d'une méthodologie scientifique, tant dans la modélisation qu'en ce qui

concerne le traitement des données et l'interprétation des résultats. D'où, d'ailleurs, au moment de la discussion, au sein du jury, de la mention plus ou moins élevée qui va pouvoir être décernée au doctorant, la question clé de savoir quelles sont les parties de la thèse, ou les chapitres-articles, qui vont pouvoir faire l'objet, ou non, d'une publication dans les meilleures revues du domaine.

11. Envisager, très tôt, tout un ensemble de débouchés professionnels, sans se limiter à la carrière universitaire

Il a déjà été indiqué qu'une thèse sanctionne une formation à la recherche et par la recherche. C'est le passage obligé, dans le monde entier, pour tenter d'accéder à la carrière universitaire et devenir, éventuellement, professeur d'université. Mais ce n'est pas le seul débouché pour les docteurs en sciences économiques, tout particulièrement pour les docteurs ayant consacré leur thèse à une question de macroéconomie financière internationale. Cette compétence ne saurait s'exprimer seulement à l'université, auprès des étudiants et dans le monde de la recherche académique. Si la carrière de professeur d'université présente de nombreux attraits, il y a peu d'élus et c'est là un chemin semé d'embûches...

Dès lors que l'on maîtrise à la fois les instruments de la macroéconomie moderne, les techniques de modélisation et d'estimation économétrique, la connaissance des marchés financiers et la compréhension des dynamiques qui peuvent s'y dessiner, les débouchés sont nombreux dans les fonctions de recherche ou d'expertise au sein des organismes internationaux, des banques centrales, des banques de développement, et même des intermédiaires financiers. Mais ces débouchés ne doivent pas être perçus comme des solutions de second rang, vers lesquelles on s'oriente faute d'avoir accédé à la voie royale de l'Université. L'intérêt des travaux menés dans ces institutions, les défis politiques auxquels ces économistes doivent répondre, les conditions financières qu'offrent souvent ces organismes, tout ceci doit inciter les doctorants qui se spécialisent en macroéconomie financière internationale à choisir des sujets en phase avec les préoccupations des banques centrales, du FMI, de la BRI, de la Banque mondiale, mais aussi des banques privées où les services de recherche emploient de nombreux économistes. Cela doit conduire les doctorants, pendant la préparation de leur thèse, à réaliser des stages ou des missions au sein de ces institutions pour mieux pouvoir prétendre les rejoindre, le jour venu.

➔ LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE THÈSE : L'EXEMPLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)¹

Ridha GOUIA²

1. Les conditions préalables

À notre avis, trois conditions préalables sont inévitables pour réussir sa thèse, non seulement en termes de temps (plusieurs thèses n'aboutissent pas, donc traînent longtemps pour ne plus voir le jour), mais aussi en termes de qualité (plusieurs thèses n'obtiennent qu'une médiocre mention, donc amoindrissent la chance d'intégrer l'enseignement supérieur) :

Le choix du sujet est la première condition de réussite de la thèse

Certes, le choix du sujet de tout travail de recherche est la première étape et la plus importante phase dans la recherche. Choisir un bon sujet, c'est se garantir la réussite, c'est ce qui nécessite un grand effort et une concertation continue avec son encadreur. Non seulement le sujet à choisir doit motiver pour une longue période le chercheur et l'enseignant encadreur mais doit aussi répondre à des préoccupations et à des besoins actuels de la science économique : nouvelle approche, nouveau débat, nouvelle perspective.

Le sujet doit être un domaine dans lequel le thésard se sent à l'aise et dans lequel il peut avoir une valeur ajoutée. Autrement dit, c'est un sujet qui plaira et qui est peu traité par d'autres thésards. Il est clair qu'il faut éviter les sujets « bateau », c'est-à-dire les sujets qui sont très larges et nécessitent parfois plus de travail dépassant largement la capacité d'une seule personne. Ainsi, sont nettement à déconseiller ce type de sujets qui multiplient les causes de déception pour le lecteur et les occasions de critique de la part des membres du jury, tels que :

1. Les IDE et leurs évolutions dans le monde,
2. L'impact des IDE sur les économies des pays en développement,

¹ Ce travail était le résultat d'une longue expérience d'encadrement de thésards durant une longue période au sein de l'université d'El Manar.

² Université Tunis – El Manar, courriel : <ridha.gouia@fsegt.rnu.tn>.

3. Les déterminants des IDE dans le monde...
4. Les effets des IDE sur les processus d'industrialisation des pays.

Il est certain que l'identification d'un problème de recherche est le premier indicateur permettant d'apprécier le talent d'un chercheur digne de ce nom. Plus difficile à trouver qu'autrefois, à cause de l'avancement des sciences économiques, la bonne problématique de recherche devrait être laissée à l'initiative du thésard. C'est par ce choix que le talent du chercheur se développe et se révèle.

Donc le bon sujet, c'est celui qui répond à ces cinq différents impératifs :

1. Motiver le chercheur,
2. Motiver l'encadreur et rentre dans ses préoccupations,
3. Répondre à des besoins de recherche,
4. Donnant possibilité à une valeur ajoutée,
5. Peu large ou possible à traiter compte tenu de la contrainte temps et humaine.

En résumé, l'affirmation d'Einstein est suffisante pour convaincre dans ce sens :

« L'énonciation d'un problème est souvent plus importante que sa solution, car une solution peut n'être simplement qu'une affaire d'habileté mathématique ou expérimentale. Soulever de nouvelles questions, entrevoir de nouvelles possibilités, examiner d'anciens problèmes sous de nouveaux angles, exige, pour assurer l'avancement de la science, beaucoup d'imagination³ ».

Ici, on pourra se poser la question des sources qui servent à percevoir un problème. On pourra en citer plusieurs pour l'exemple des IDE :

L'observation des faits, d'un événement ou d'un phénomène peu banal où apparaît une difficulté, une anomalie ; le chercheur devient préoccupé par ce qui lui semble inhabituel, imprévisible. Les exemples sont multiples dont ceux-ci :

1. Avec la crise financière actuelle, la stratégie des investisseurs étrangers pourra-t-elle changer ?
2. Suite à la mondialisation des économies, les déterminants des IDE vont-ils connaître une transformation fondamentale en faveur des nouvelles économies ?
3. Pourquoi le continent africain demeure le parent pauvre en matière d'attraction des IDE ? Cela est-il dû à l'instabilité politique et sociale de ces pays ou bien à d'autres facteurs : manque d'infrastructure économique ou sociale, insuffisance du tissu industriel existant... ?

L'engagement dans une activité professionnelle constitue aussi un atout pour déceler des difficultés ou percevoir un nouveau problème de recherche. En effet, l'identification d'un problème de recherche est plus facile lorsqu'on est engagé dans une fonction professionnelle : banque, FIPA, APIA... Les questions posées par les responsables des institutions pourraient orienter un travail de recherche.

³ Cité par Fayer, 1983, p. 37.

La lecture de documents présentant des informations de pointe dans le champ de recherche choisi. Généralement, cette source est indispensable, car elle informe sur les préoccupations de l'heure et sur les recherches déjà effectuées sur le sujet. À travers ces sources, on peut percevoir un conflit d'idées, une difficulté apparente ou tout simplement la possibilité de pousser plus loin la connaissance d'une théorie bien établie et acceptée. Certes, lire et relire des travaux sur le sujet choisi permettra de se doter d'un vocabulaire précis et de bien circonscrire son sujet de recherche.

La problématique qui s'ensuit est une composante essentielle dans le travail. Elle conditionne la qualité de la thèse. Évidemment, elle évolue au fur et à mesure de l'avancement du travail de recherche. Si elle a un caractère provisoire au début, elle doit être – à la fin – solide, claire et concise.

Le choix de l'encadreur est la seconde condition de réussite de la thèse

Le bon encadreur choisi soigneusement constitue aussi une principale condition de réussite de la thèse. Compétence d'orienter, d'encourager le thésard, de critiquer objectivement le travail et qui facilitera l'évolution du travail de recherche car celui-ci rentre dans ses préoccupations, telles sont les caractéristiques d'un bon encadreur qui réussira d'accoster la barque.

En effet, généralement la disponibilité et le sérieux de l'encadreur sont une condition nécessaire de bien terminer la thèse. Le développement d'un mouvement de *feedback* entre les deux parties, (encadreur et thésard) est indispensable à l'avancement du travail. Un encadreur surchargé est vraiment à éviter car sa contribution, aussi bien aux différentes étapes qu'à la qualité du contenu du travail, est une condition inéluctable à la réussite.

Le choix du bon moment de faire une thèse

Souvent l'étudiant(e) choisit mal le moment d'entamer sa thèse, surtout qu'avec les contraintes temps d'aujourd'hui : cinq ans au maximum, le temps est devenu rare. C'est ainsi, qu'il faut s'inscrire en thèse seulement quand on a bien planifié sa vie (mariage, travail professionnel, voyage...) et quand on se sent vraiment capable d'entamer une recherche de long terme. L'inscription doit être faite après un certain temps de réflexion et d'avancement du travail de recherche. Il ne faut pas oublier que l'entreprise d'une thèse est tout un contrat avec soit même.

Comme il s'agit d'un travail long, exigeant, astreignant et qui pèse pendant plusieurs années sur la vie personnelle et familiale, il faut bien choisir et planifier l'ensemble des étapes du travail. Il faut se mettre en tête que le jugement du jury de soutenance va porter essentiellement sur la valeur ajoutée du chercheur et non seulement sur l'effort fourni.

Autrement dit, on ne doit pas s'inscrire avant d'avoir fait sa bibliographie, bien cerner le sujet et la problématique, se dégager de toutes contraintes familiales et autres... Comme le temps est compté et limité pour une thèse (pas plus de cinq ans) et passe vite (plus qu'on le souhaite), il faut prendre l'habitude de s'organiser et de bien répartir son temps de travail.

Certes, il faut se mettre dans la tête que la thèse n'est pas indispensable dans la vie. Mais quand on décide de la faire, il faut bien se préparer pour bien la réussir.

« Il est donc déraisonnable de s'engager dans la préparation d'une thèse de doctorat, écrit M. Beaud, pour des raisons principalement négatives : absence de perspectives d'emploi, désœuvrement, frustrations, manques de divers ordres... » (*L'Art de la thèse*, p.15). Il affirme avec raison par ailleurs, que « seuls devraient s'engager en doctorat ceux qui, à la fois :

1. En ont la ferme volonté et la capacité ;
2. En éprouvent la nécessité pour leur propre carrière (enseignement, recherche, travail dans certains organismes nationaux ou internationaux), (*ibid.* p. 17).

Bref, devant beaucoup de travail de longues années, il ne faut, en aucun cas, s'y engager à la légère. Il faut se mettre bien en tête, avant de commencer, ces quelques vérités premières :

1. Pas de thèse, sans un bon sujet original et actuel ;
2. Pas de thèse sans une méthode, sans une démarche et un planning organisés, qui tiendront compte du domaine de la recherche, du sujet et des exigences de l'encadreur ;
3. Pas de thèse sans un bon choix d'un encadreur intéressé et intéressant ;
4. Enfin, pas de thèse sans les diverses conditions de réussite : disponibilité, volonté, capacités intellectuelles, ténacité, capacité d'organisation...

2. Forme et contenu du projet de recherche

Le titre de la thèse

Parler du titre du travail pourrait paraître exagéré. Cependant, il est assez important de bien comprendre le lien entre le titre et le contenu de la thèse. En effet, à la lecture du titre, on pourra imaginer le contenu de la recherche. Mais il paraît difficile de trouver en quelques mots le titre d'une thèse pouvant illustrer adéquatement ce dont il s'agit. En pratique, mieux vaut rédiger un énoncé ou un titre provisoire et d'attendre la fin de la rédaction de la thèse, pour formuler, par la suite, un titre et rendre concis tout le travail. Il est conseillé d'éviter les « titres composés » tels que :

1. Déterminants, évolution et impacts des IDE,
2. IDE et portefeuilles dans les pays en développement,
3. Stratégies et impacts des IDE dans le monde...

Par ailleurs, la discussion du titre avec ses collègues s'impose pour savoir si cela reflète bien le contenu de la recherche. L'appellation finale doit être faite à la fin de la rédaction, car il faut qu'elle reflète bien la problématique et la question principale de la thèse.

L'introduction

Les premières pages de contact avec la thèse sont l'introduction. Celle-ci sert à l'annonce de la recherche projetée. Elle permet d'annoncer les grandes lignes du

document. Elle doit être aussi bien courte que bien ciblée. On y prévoit les points principaux suivants :

1. Le cadre général du problème à traiter, ce qui permettra d'introduire le sujet et donner de l'importance à la problématique choisie. Cela fera prendre conscience au lecteur du contexte dans lequel on a perçu le problème, dans le sens d'une anomalie, d'une inquiétude ou autres préoccupations.
2. L'énoncé du problème de recherche (la problématique), c'est-à-dire la grande question qui orientera l'investigation vers une réponse. La question doit être bien posée et clairement annoncée pour bien cerner et bien présenter le travail de recherche « Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ? ».

Cette présentation du problème, selon le cas, peut nécessiter des définitions des termes spécialisés. Il appartient donc au thésard de déterminer l'endroit opportun pour le faire.

Il est certain que le lecteur ne pourra s'intéresser à la lecture du travail que s'il a une idée précise de ce que l'auteur voulait dire. Les mots clés dans l'énoncé du problème : (les déterminants du capital étranger, la stratégie de l'investisseur international, la délocalisation, la firme transnationale...) doivent être conservés tout le long du projet de recherche. L'utilisation de termes synonymes est fréquente en sciences sociales et risque de détourner l'attention et faire dévier le sens qu'on voulait donner à la recherche.

3. L'importance de la problématique choisie, en annonçant des références à d'autres études et d'autres pays, ou en précisant la théorie à adopter tout le long du travail ou bien l'analyse descriptive ou expérimentale.
4. L'approche à adopter, pour permettre aux lecteurs de saisir les instruments ou les outils qui seront utilisés dans le traitement du sujet ou dans la manière de donner la réponse à la question : travail historique, période à étudier, travail inductif ou déductif, quelle théorie va-t-on adopter, méthode comparative ou analytique...
5. L'annonce des sections ou chapitres de la thèse, ce qui avertira le lecteur sur le contenu du travail.

En résumé, le lecteur doit savoir dès l'introduction quel est le problème de recherche en cause. Fréquemment, pour ne pas dire souvent, après la lecture de près de 30 ou 40 pages de quelques thèses, on se demande encore quel pouvait être le problème ou la problématique de recherche choisie par l'auteur ?

Cependant, il est à préciser qu'on annonce dans l'introduction seulement les grandes lignes du document. Il faut éviter de présenter les théories et les études empiriques d'autres auteurs, ce qui alourdit la présentation et fera certainement un double emploi avec le reste du travail. À mon avis, il faut éviter aussi d'annoncer dans l'introduction les résultats obtenus par le travail. Il faut donc être concis et éviter les redondances et les superfluités de paroles.

La partie théorique et empirique

Il est souvent remarqué que les thèses sur les IDE sont partagées en deux parties : une première partie relatant les différentes théories sur le sujet et l'autre par-

tie portant sur le travail empirique ou sur le terrain : enquête sur une population restreinte d'entreprises étrangères (FMN) ou sur un échantillon, étude de cas (une entreprise *offshore*), ou l'étude d'un problème particulier dans un quartier ou dans un village ou dans une zone rurale accueillant des entreprises étrangères. Parfois, le lien entre ces deux parties est très difficile à percevoir. Certes, la partie empirique doit être soit une validation ou une affirmation de la théorie présentée préalablement, soit elle permettra d'infirmer cette théorie.

Il ne s'agit pas de présenter, dans la partie théorique, toutes les théories qui étudient les IDE mais de bien présenter celles qui ont tenté de répondre à votre problématique, sans être très descriptif et tout en cherchant à montrer sa valeur ajoutée. Il s'agit de montrer une bonne assimilation des théories analysant le problème qu'on a choisi concernant les IDE, tout en essayant d'utiliser ces théories pour répondre à la question principale de la thèse.

La conclusion

Après la rédaction de l'ensemble des chapitres, le moment de corriger les maladresses arrive :

1. Recibler la problématique ;
2. Bien corriger le titre de la thèse ;
3. Mieux rédiger l'introduction ;
4. Compléter des points jugés peu convaincants ;
5. Raccourcir certains passages très longs ;
6. Équilibrer les différents chapitres et sections.

À ce stade, une lecture attentive et lente de l'ensemble de la thèse s'impose avant de rédiger les dernières conclusions du travail. En effet, une lecture de la totalité du texte permettra de révéler les incohérences et les faiblesses qu'il faut corriger. Cela prendra certainement du temps mais il ne faut jamais croire que cette étape est peu importante. Celle-ci doit permettre de renforcer la cohérence, la force du mouvement d'ensemble de la pensée, d'écrire les conclusions ou introductions des chapitres et sections « laissées pour plus tard » ou bâclées en raison du temps limité.

À notre avis, la rédaction de la conclusion couronne toutes ces étapes du travail. Celle-ci dégage les éléments de réponse qui ont pu être établis, les réunir, les synthétiser et suggérer les perspectives que ces réponses ouvrent. Autrement dit, dans la conclusion, le chercheur rappelle rapidement :

1. Le sujet et la problématique choisis ;
2. La démarche suivie ou méthodologie ;
3. Les conclusions ou les réponses auxquelles le travail est arrivé en soulignant leur intérêt ;
4. Les différentes difficultés que le chercheur a rencontrées avec les principales questions qui restent à résoudre ;

5. Les perspectives et recommandations dégagées à partir du travail.

Il est important d'insister sur l'importance de la conclusion, tout aussi que l'introduction, car si celle-ci constitue le premier contact du lecteur avec la thèse, celle-là (la conclusion) constitue son dernier contact qui reste en tête avec la thèse. Ainsi, il faut donner à ces deux parties une importance toute particulière en raison de leurs places dans la recherche.

La bibliographie

Il n'est pas exagéré de dire que plus de la moitié des projets de thèse proposés à la lecture, au moins dans le domaine des IDE, souffrent de faiblesses en matière de bibliographie. Certes, ces anomalies, bien qu'elles soient de forme, réduisent énormément la qualité du travail et reflètent un manque de capacité de recherche scientifique du thésard. Parfois, le chercheur veut montrer qu'il a beaucoup travaillé en citant un nombre élevé d'ouvrages se rapportant plus ou moins à son sujet et cela en oubliant que la bibliographie doit mentionner seulement les ouvrages utilisés dans le travail de recherche.

Par ailleurs, l'ordre des auteurs, la présentation des titres des ouvrages et des articles, la manière de présenter un document collectif, tout cela doit obéir à des règles scientifiques qu'on doit discuter avec son encadreur.

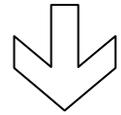
Avec l'utilisation de plus en plus fréquente des documents tirés de moyens informatiques : Internet, sites officiels ministériels ou d'institutions..., la mention de l'adresse électronique facilitera la recherche des lecteurs et renforcera l'aspect scientifique du travail.

3. Des conseils généraux et pratiques

1. Comme la thèse est un travail de longue haleine, **l'engagement dans une recherche nécessite d'emblée** :
 - une expérience antérieure dans la recherche ;
 - une motivation très solide pour affronter la recherche ;
 - une disponibilité pour y consacrer quelques années de votre vie et
 - une fixation sur un sujet bien déterminé en fonction de vos perspectives professionnelles ou autres.
2. **Le maintien de relations continues** et régulières avec l'encadreur est nécessaire non seulement pour mieux orienter le travail mais surtout pour ne pas perdre de temps en raison de l'engagement dans l'étude de parties hors sujet.
3. **Les titres des chapitres et des sections** constituent les « panneaux indicateurs » du mouvement de pensée et de la capacité intellectuelle du chercheur. Chaque titre doit à la fois être court, concis et refléter l'essentiel du contenu et des « idées-forces » de la partie (chapitre ou section). Un long titre est inutile et le meilleur et expressif titre n'est concevable qu'après la dernière lecture de la thèse et la clarification des idées.

4. On ne doit pas oublier que **le chercheur doit être fidèle** à la pensée des autres auteurs et doit mentionner les numéros de pages des citations ou des statistiques utilisées, toute référence doit être mentionnée dans la bibliographie...
5. **Un travail bien présenté** nécessite beaucoup de temps, donc il faut prévoir suffisamment de temps pour bien taper son travail qui a obtenu l'accord de l'encadreur. Il est conditionné par :
 - la qualité du manuscrit préparé par le chercheur ;
 - le savoir-faire propre à la personne qui effectue la saisie ;
 - le temps qui lui est réservé.

Il faut prévoir ainsi, les difficultés techniques qui pourraient surgir : panne de machines, virus de logiciels, manque de spirales de reliure... Généralement, les chercheurs ne tiennent pas compte dans leur *timing* de ces « imprévus » et cela ne manque pas d'apparaître dans la qualité surtout des dernières parties du travail de recherche.



Troisième partie

L'ÉCONOMIE INSTITUTIONNELLE

➔ POSTURES ÉPISTÉMOLOGIQUES DANS DES RECHERCHES DOCTORALES EN SCIENCES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA GESTION : UN TOUR D'HORIZON DE QUELQUES NOTIONS FONDAMENTALES ET DES PRATIQUES

Ahmed SILEM¹

1. La thèse comme recherche d'intention scientifique

La méthode d'élaboration des connaissances est au cœur du processus de la recherche d'intention scientifique. Comme l'a écrit Joseph Schumpeter dans son *Histoire de l'analyse économique*, la connaissance scientifique est une connaissance outillée. C'est, précise-t-il, « la mise au jour de techniques spécialisées de recherche des faits ou d'inférence² », c.-à-d. d'analyse, qui constitue le trait distinctif d'un domaine de connaissance d'intention scientifique.

Dans le domaine des sciences sociales, au-delà de cette dimension technologique, le chercheur a pour fonction d'apporter ou de susciter des réponses à des problèmes sociaux, posés selon des normes de la communauté scientifique, par l'observation et, dans certains cas, par l'expérimentation. De ce point de vue, il se distingue, d'une part, du philosophe et de l'intellectuel qui ont une position essentiellement critique et, d'autre part, du décideur et du prophète qui apportent des réponses mais sans la technologie du scientifique, pour reprendre les catégories de la typologie proposée par Karim Ben Kahla³.

S'engager dans l'étude des sciences sociales oblige donc à un investissement intellectuel dans les méthodes particulières de production des connaissances d'intention scientifique afin d'apprécier les réponses qu'apportent les chercheurs.

¹ Université de Lyon.

² Schumpeter, J. A. (1983), *Histoire de l'analyse économique*, 3 vol., Gallimard, pp. 30-31.

³ Ben Kahla, K. (1998) « archétypes du chercheur en sciences sociales », *Revue tunisienne d'économie et de gestion*, n° 17, pp. 161-189.

La recherche scientifique ne s'improvise pas, il faut souvent tourner le dos ou oublier ce que l'on sait par l'expérience quotidienne.

2. La rupture épistémologique

Ce détour par l'épistémologie et la méthodologie fait comprendre que les chercheurs d'intention scientifique se trouvent sur un autre terrain que celui plus complexe des hommes politiques, des syndicalistes, des chefs d'entreprises, des consommateurs, des producteurs, etc. C'est le phénomène de « la rupture épistémologique entre connaissance scientifique et connaissance commune » mise en relief par le philosophe français Gaston Bachelard⁴.

La nécessaire réflexion épistémologique préalable, dans le cadre d'une démarche normative sur les *best practices*⁵ pour une thèse à visée scientifique, revient à inciter le jeune chercheur à se demander :

1. Qu'est-ce qu'une thèse en sciences économiques, avant même d'avoir une idée sur ce qu'est une bonne thèse ?
2. Comment situer cette thèse dans un débat épistémologique et quelle place doit prendre l'archéologie du savoir sur l'objet de la thèse et les théories susceptibles d'être mobilisées ? Cela revient à donner des indications sur ce qu'est la connaissance scientifique à laquelle doit contribuer la thèse de doctorat.
3. Comment situer cette thèse dans sa finalité (descriptive, explicative, normative) ? Cette question pose le problème de la posture épistémologique.

3. La connaissance scientifique et la réalité

Le domaine de l'épistémologie donne lieu à deux conceptions portant sur le périmètre de la connaissance qui fait l'objet de la théorisation.

1. La première définition fait de l'épistémologie la « théorie de la science ». Elle correspond à la conception restrictive francophone. Dans cette perspective l'attitude épistémologique consiste à analyser comment les scientifiques travaillent, comment ils construisent des modèles, conçus comme une représentation simplifiée de la réalité, de poursuivre l'analyse en examinant dans quelle mesure ces modèles sont spécifiques à la discipline ou, d'une autre manière, de voir quelle est la place de la transposition de modèles conçus dans d'autres disciplines et quelle connaissance tirent-ils de ces modèles.

⁴ Bachelard, G. (1884-1962) philosophe français, auteur notamment de « *Le nouvel esprit scientifique* » (1938) dans lequel est présenté le phénomène de rupture épistémologique évoqué ici.

⁵ Si s'arrêter sur les *best practices*, c'est aider à former de bons économistes, alors il faut conseiller la lecture du chap. xxxi (« the Making of Good Economist: reviewing some consequences of Colin Clark's life and practice ») et celle du chap. xxxii (« Exemplary economists of the twentieth century : a review article of thirty six economists'autobiography ») publiés in Groenewegen, P. D. (2003), *Classics and moderns in economics*, vol. II. *Essays on nineteenth- and twentieth century economic thought*, Routledge.

2. La seconde définition de l'épistémologie revient à en faire « la théorie de la connaissance ». Telle est la conception plus large des philosophes anglophones.

Ici, évidemment, nous ne nous intéresserons pas à la connaissance de sens commun, à l'explication des représentations sociales de tel ou tel phénomène tel qu'il est perçu par des groupes sociaux. Mais, il faut, cependant, avoir à l'esprit que souvent les hypothèses d'un apprenti chercheur en économie sont polluées par ces représentations sociales. Mais, cela ne signifie pas pour autant que le scientifique ignore la réalité, car comme on peut le lire sur le site de *New science theory* :

« La science est essentiellement la combinaison d'une bonne logique de raisonnement avec une bonne connaissance pratique de la réalité des phénomènes naturels⁶ ».

Cet article pose d'ailleurs le problème de la définition des qualités d'un bon physicien, et l'auteur de faire remarquer qu'il y a de bons physiciens qui n'ont pas de formation en physique et qu'un diplôme en physique donne seulement le titre de physicien. Il en est de même en sciences de l'économie et de la gestion, lorsqu'on évoque les Wicksell, Pareto, Keynes et quelques autres, qui sont venus à l'économie par la bande. Et tous les économistes formés de par le monde ne sont pas des autorités aussi déterminantes que ces grands noms. En d'autres termes, théorie et expérience ne sont pas dans un face-à-face. Et, de ce point de vue, on n'écrira pas mieux que ce qu'on peut lire dans le résumé du livre de Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamborédon et Jean-Claude Passeron *Le Métier de sociologue* qui a pour sous-titre « *préalables épistémologiques* » contre la distinction rigide entre théorie et expérience. Les trois sociologues

« confirment l'unité de la réflexion théorique et du difficile travail de rendre intelligible la réalité concrète de la pratique sociale ; contre l'utilisation aveugle par la sociologie [on peut remplacer le terme par celui d'économie] des prénotions de la pensée naïve ou naïvement savante, [les trois auteurs] exigent la rupture avec ces prénotions et la construction consciente de l'objet scientifique⁷ ».

La science procède par modélisation, c'est-à-dire par simplification : on supprime le bruit (l'accessoire) pour se limiter à l'essentiel, dans un processus de distanciation scientifique. La théorie n'est donc pas la réalité impossible à reproduire en science sociale, tout comme la carte n'est pas le territoire, mais c'est bien l'étude du territoire qui permet de faire la carte en utilisant des symboles construits qui n'ont aucun rapport avec la réalité.

Alors quelles sont les qualités éventuelles d'un bon économiste ?

Il est difficile pour un économiste formé dans une faculté de sciences économiques de ne pas soutenir la thèse qu'une formation en économie est utile pour être économiste, sans que cette formation soit cependant suffisante pour atteindre l'excellence. Par conséquent, tout comme on ne s'improvise pas économiste, on ne s'improvise pas non plus sociologue, juriste, historien, philosophe, etc. même si

⁶ « Une nouvelle théorie de la science »,

<<http://www.new-science-theory.com/science-homepage-french.html>>, consulté le 17 septembre 2009.

⁷ Bourdieu, P. ; Chamborédon, J.-C. et Passeron, J.-C., *Le Métier de sociologue. Préalables épistémologiques*. Avec un entretien de Pierre Bourdieu recueilli par Beate Kraus, 5^e éd., coédition Éditions de l'EHESS/Mouton de Gruyter, 2005.

cette combinaison de disciplines est ce qui fait le bon économiste selon John Maynard Keynes.

Voici ce qu'il écrivait dans l'article qu'il a consacré à Alfred Marshall :

« Il doit être mathématicien, historien, homme d'État, philosophe, à un certain degré. Il doit comprendre les symboles et s'exprimer avec des mots. Il doit saisir le particulier en termes généraux et atteindre l'abstrait et le concret dans le même envol de la pensée. Il doit étudier le présent à la lumière du passé pour les besoins de l'avenir. Aucun aspect de la nature de l'homme et de ses institutions ne doit échapper entièrement à son regard. Il doit être, dans le même mouvement, résolu et désintéressé ; aussi distant et incorruptible qu'un artiste, mais parfois aussi terre à terre qu'un politicien⁸ ».

Avant Keynes, John Stuart Mill avait déjà écrit dans le livre qu'il avait consacré à Auguste Comte :

« Il y a peu de chance d'être un bon économiste si l'on n'est rien d'autre. Étant en perpétuelle interaction, les phénomènes sociaux ne seront pas réellement compris isolément⁹. »

Cette combinaison de disciplines complémentaires oblige alors à une réflexion sur la théorie de la science en économie. La réflexion épistémologique sur la nature des recherches en sciences économiques est d'autant plus importante que le développement d'emprunts à d'autres disciplines risque, si ces dernières ne sont pas maîtrisées, de déboucher sur un manque de rigueur.

Néanmoins, dans cette perspective des rapports entre différentes disciplines en sciences sociales, on distingue :

1. D'une part, l'orthodoxie, le *mainstream* ou la science économique dominante
2. Et, d'autre part, l'hétérodoxie avec ses multiples variantes qui reviennent – peu ou prou – à un élargissement du champ de l'économie par la prise en compte des apports du droit, de l'histoire, de la sociologie, de la géographie, de la psychologie, des neurosciences, etc.

Les recruteurs de jeunes talents, qui cherchent à entrer dans la carrière académique d'enseignant-chercheur, affectionnent les travaux du premier type. Il est en effet difficile d'échapper à la *reproduction du corps* comme l'a si bien analysée et démontrée Pierre Bourdieu¹⁰.

Le repli disciplinaire, fondé sur le modèle réductionniste et instrumental de l'*homo oeconomicus* peut être assimilé à un comportement autistique face aux problèmes réels de la société des hommes. C'est ce qu'a dénoncé, en parfait représentant de l'institutionnalisme, Ronald Coase dans son discours de réception du prix de la banque de Suède en l'honneur de Nobel sous l'expression de « *blackboard economics* » :

« *What is studied is a system which lives in the minds of economists but not on earth. I have called the result "blackboard economics". The firm and the market appear by name but they*

⁸ Keynes, J. M. (1983), "Alfred Marshall", in *The Collected Works of John Maynard Keynes*, Palgrave Macmillan, p. 173.

⁹ Mill, J. S., *Auguste Comte and Positivism* (1865), Ann Arbor, 1961, p.82.

¹⁰ Bourdieu, P. (1984) *Homo Academicus*, coll. « Le Sens commun », éd. de Minuit, [rééd. ; 1992].

lack any substance. The firm in mainstream economic theory has often been described as a "black box"¹¹.»

Christian Schmidt caractérisait dans le même esprit certains travaux du courant principal de la science économique en leur reconnaissant une réelle rigueur syntaxique (la formalisation) et une indigence ou du moins un faible contenu sémantique¹², ce qui ne signifie pas pour autant l'incompatibilité entre la formalisation mathématique et une richesse et une portée sémantique de premier plan¹³.

4. la posture épistémologique

Les économistes ignorent, le plus souvent, le problème de la posture épistémologique qui constitue fréquemment une section essentielle d'une introduction dans une thèse en sciences de gestion ; le positivisme logique paraissant exercer un impérialisme en économie, alors que tout n'est pas observable et oblige à une interprétation, même si elle est partielle¹⁴.

Pourtant, les controverses épistémologiques, dont certaines sont représentées dans le tableau ci-dessous ne sont pas réservées aux seuls jeunes champs disciplinaires de sciences plurielles – sciences de gestion (SDG) et sciences de l'information et communication (SIC) – à l'objet identifié : l'entreprise ou l'organisation pour les SDG, la communication et l'information pour les SIC.

Quelques controverses épistémologiques

Explication totale (la science est générale)
Description, explication, prescription
Purisme méthodologique
Individualisme méthodologique
Inférence intuitive, abductive¹⁵, inductive¹⁶
Méthode heuristique¹⁸

Explication locale (idéographie)
Comprendre, interpréter
Anarchisme méthodologique
Holisme méthodologique
Inférence : hypothético-déductive¹⁷
Modèles formalisés

¹¹ La traduction approximative est : « Ce qui est étudié est un système qui vit dans l'esprit des économistes, mais pas sur terre. J'ai appelé le résultat "économie tableau noir" ». L'entreprise et le marché apparaissent nommément, mais ils manquent de toute substance. L'entreprise dans la théorie économique dominante a souvent été décrite comme une "boîte noire".

¹² *La Sémantique économique en question*, Calmann-Lévy, 1985.

¹³ Mongin, P. (2003), « L'axiomatisation et les théories économiques », *Revue économique*, vol. LIV, n° 1, jan., pp. 99-138.

¹⁴ Mongin, P. (1988), « Le réalisme des hypothèses et la " Partial Interpretation View " », *Philosophy of the social sciences*, vol. XVIII, n° 3, pp. 281-325.

¹⁵ L'inférence abductive est identifiée par Charles Sanders Peirce comme une intuition explicative raisonnable. Comme le précise Michel Balat, l'abduction est le mode de production de l'hypothèse et constitue sa conclusion comme possible », alors que « l'induction, dont la conclusion, qui est une règle, est probable, et la déduction dont la conclusion est certaine. Disons que la déduction, d'une règle et d'un cas, infère une conclusion, que l'induction, du cas et de la conclusion infère la règle, et que l'abduction, de la conclusion et d'une règle, infère le cas. On peut remarquer aussi que la règle, dans le cas de l'abduction est une sorte d'état limite d'une infinité de règles partielles qui remontent de la conclusion au cas. » Michel Balat, « De Peirce et Freud à Lacan », *S-Revue européenne de sémiotique*, 25 pp., 1989. Disponible sur le site de Michel Balat : <<http://www.balat.fr>>.

¹⁶ Induction : partir du cas particulier pour construire une loi générale.

¹⁷ Déduction : descendre du général pour tester les hypothèses sur des cas particuliers.

Positivisme
 Approche quantitative
 Instrumentalisme des hypothèses
 Vérificationnisme
 Empirisme

Constructivisme
 Approche qualitative
 Réalisme des hypothèses
 Infirmerionisme
 Rationalisme

La controverse consiste à opposer « approche compréhensive ou interprétative, qualitative, constructiviste, inductive ou abductive, exploratoire, réaliste », d'une part, et « approche explicative, quantitative, positiviste, hypothético-déductive, infirmerioniste ou réfutationniste (mise à l'épreuve d'une théorie par test), instrumentale », d'autre part, reproduisant de la sorte la distinction méthodologique entre la science économique et les SDG. Or, il n'y aucune unité méthodologique ni en sciences économiques et ni en sciences de gestion

Comme l'affirment Sandra Charreire et Isabelle Huault :

« la visée compréhensive peut s'inscrire dans une épistémologie non constructiviste¹⁹. »

Par ailleurs, la dimension idéographique²⁰ n'est pas spécifique à la gestion. En économie du développement, par exemple, la spécificité des *tigres de l'Asie* n'est-elle pas souvent soulignée face à la stagnation africaine ? L'expérimentation, méthode qui relève du positivisme logique, est présente aussi bien en économie expérimentale qu'en management stratégique, comme l'ont fait observer S. Charreire et I. Huault dans la liste des seize thèses de leur échantillon. Le caractère exploratoire et la démarche abductive ne sont pas non plus déterminants d'une posture épistémologique précise.

L'empirisme, qui s'oppose au rationalisme, affirme que ce sont l'expérience, les faits, les résultats expérimentaux qui fondent la valeur des théories. Le sensualisme en est une forme : toutes les connaissances sont dérivées des expériences sensorielles (par exemple l'hypothèse de la théorie de la valeur utilité) et non de la spéculation intuitive et de la déduction. Les principaux représentants de cette approche sont Francis Bacon, John Locke, George Berkeley, David Hume, Étienne Bonnot de Condillac, Auguste Comte, J. S. Mill. Les opposants sont non moins connus avec notamment Platon (idéalisme), E. Kant, Edmund Husserl, Michael Friedman²¹ et les conventionnalistes : la connaissance n'est pas une simple réception passive de données empiriques, et une théorie scientifique n'est pas qu'une description de faits, elle procède inévitablement d'hypothèses construites rationnellement par le chercheur, sujet connaissant actif. Une forme particulière de cette position est l'apriorisme (par opposition à l'empirisme qui est une connaissance *a posteriori*). L'apriorisme est une posture selon laquelle les théories économiques

¹⁸ L'heuristique désigne à la fois la partie de la science qui étudie les procédures de découverte des faits et des théories et une méthode de résolution de problèmes non fondée sur un modèle formel et qui n'aboutit pas nécessairement à une solution. C'est ce dernier sens qui est retenu ici. Source de ces définitions : *JORF*, arrêté du 27/06/1989, publié le 22/09/2000, éd. Commission de l'informatique et des composants électroniques.

¹⁹ Charreire, S. et Huault, I. (2001), « cohérence épistémologique et recherche en management stratégique », *X^e conférence de l'AIMS*, juin, Québec.

²⁰ Une recherche à caractère idéographique désigne une étude descriptive de cas singuliers, particuliers, isolés sans l'objectif de la généralisation.

²¹ Friedman, M. (1999), *Reconsidering Logical Positivism*. Cambridge University Press, Il convient de ne pas le confondre avec Milton, même si le positivisme logique leur est commun avec le nom.

se fondent sur quelques axiomes évidents et intuitifs (*l'homo œconomicus* qui maximise son utilité et minimise ses peines, l'utilité marginale décroissante, la productivité marginale décroissante, etc.) qu'il n'est pas nécessaire de démontrer de façon indépendante. Ses principaux représentants sont Carl Menger, Ludwig von Mises, Frank Knight, Lionel Robbins. Mais F. A. Von Hayek, représentant de l'école autrichienne comme son ami von Mises, rejette l'apriorisme en recourant à l'infirmité de Karl Popper.

L. von Mises écrit :

« il n'y a pas moyen d'établir une théorie *a posteriori* de la conduite humaine et des faits sociaux. L'histoire ne peut ni prouver ni réfuter quelque affirmation générale que ce soit²²... »

Il s'agit d'un double apriorisme : méthodologique (description de lois qualitatives, sans portée prédictive) et épistémologique (des évidences de l'esprit). La position *conventionnaliste* conduit à affirmer qu'on ne peut répondre à une telle question sans considérer la commodité et la simplicité qui résulte d'un choix particulier. Elle revient dans une certaine mesure à considérer que la réponse *empirique* est insuffisante : aucune expérience ne peut trancher définitivement en faveur d'une théorie ou d'une autre. L'intuition est finalement inévitable²³, comme le fait observer Henri Poincaré dans *La Valeur de la science*, même s'il reconnaît que l'intuition ne recouvre pas les mêmes idées pour tous :

« Pour faire l'Arithmétique, comme pour faire la Géométrie, ou pour faire une science quelconque, il faut autre chose que la logique pure. Cette autre chose, nous n'avons pour la désigner d'autre mot que celui d'intuition. Mais combien d'idées différentes se cachent sous ces mêmes mots²⁴ ? »

Ce texte ne peut avoir de conclusion, contrairement à une thèse de doctorat qui doit afficher le rapport entre les résultats et les hypothèses formulées en liminaire. Mais, s'il faut conclure tout de même, il semble qu'on ne peut pas avancer sans intuition, car l'intuition est celle qui permet des hypothèses hardies soumises au contrôle d'une critique sévère selon les mots de Karl Popper²⁵, celles qui font progresser les connaissances

Références

- CALLON, M. et LATOUR, B. (dir.) (1991), *La Science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte.
 CARO, J.-Y. (1984), *Les Économistes distingués* Paris, Presses de la FNSP.
 CHALMERS, A. F. (1991), *La Fabrication de la science*, La Découverte.
 CHALMERS, A. F. (1987), *Qu'est-ce que la science ?* (1976), La Découverte.
 FEYERABEND, P. K. (1979), *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchique de la connaissance* [1^{re} éd. 1975, Londres], Paris, Seuil.
 FRIEDMAN, M., *Essais d'économie positive* (1953), Paris, Litec.
 GRANGER, G.-G. (1955), *Méthodologie économique*, Paris, PUF.

²² von Mises, L. (1985), *L'Action humaine*, PUF.

²³ Voir Audureau, É. (2004), « Le conventionnalisme, conséquence de l'intuitionnisme », *Philosophiques*, vol. XXXI, n° 1, pp. 57-88, disponible sur <<http://id.erudit.org/iderudit/008934ar>>.

²⁴ Cité par Audureau, É, art. cit. p. 64.

²⁵ Popper, K. (1981) « la signification actuelle de deux arguments de Henri Poincaré », publié en 1981 et repris en annexe à partir de la p. 191 par Bouveresse, R. (1981) in *Karl Popper ou le rationalisme critique*, Vrin.

- GRANGER, G.-G. (1993), *La Science et les Sciences*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ».
- GRANGER, G.-G. (1991), *La Vérification*, Paris, Odile Jacob.
- HIRSCHMAN, A. O. (1984), *L'Économie comme science morale et politique*, coédition EHESS/Gallimard/Seuil.
- ISRAEL, G. (1996), *La Mathématisation du réel. Essai sur la modélisation mathématique*, Paris, Seuil.
- JACOB, P. (dir.) (1980), *De Vienne à Cambridge. L'Héritage du positivisme logique, de 1950 à nos jours*, Paris, Gallimard.
- JACOB, P. (1980), *L'Empirisme logique. Ses antécédents et ses critiques*, éd. de Minuit.
- JEANNERET, Y. (1998), *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*, Paris, PUF.
- KOOPMANS, T. C. (1970), *Trois essais sur la science économique contemporaine (1957)*, Dunod.
- KOOPMANS, T. C. (1947), « Measurement without Theory », *Review of Economic Statistics*, 29, pp. 161-172.
- KOYRE, A. (1962), *Du monde clos à l'univers infini*, PUF, Paris.
- KUHN, T. S. (1983), *La Structure des révolutions scientifiques*, [1^{re} éd. 1970, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago], Paris, Flammarion, [trad. fr.].
- LAKATOS, I. (1994), *Histoire et méthodologie des sciences*, PUF.
- LAKATOS, I. et MUSGRAVE, A. (1970), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LATOURET, B. (1989), *La Science en action*, Gallimard, coll. « Folio ».
- LATOURET, B. (1988), *La Vie de laboratoire (1978, Londres)*, La Découverte.
- LE MOIGNE, J.-L. (1995), *Les Épistémologies constructivistes*, PUF.
- LICHNEROWICZ, A. ; PERROUX, F., et GADOFFRE, G. (édit.) (1980-1981), *Analogie et Connaissance*, Paris, Maloine.
- MCCLOSKEY, D. N. et ZILIAK, S. (2007), *The Cult of Statistical Significance : How the Standard Error Costs Us Jobs, Justice, and Lives*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- MACHLUP, F. (1971), *Essais de sémantique économique*, Paris, Economica.
- MARTINET, A.-C. (coord.) (1991), *Epistémologie et Sciences de gestion*, Paris, Economica.
- MEIDINGER, C. (1994), *Science économique : questions de méthode*, Vuibert.
- MENARD, C. (2005), « Du "comme si..." au "peut-être..." ». De Milton Friedman à la nouvelle économie institutionnelle », *Revue d'Histoire des sciences humaines*, 12, pp. 163-172.
- MINGAT, A. ; SALMON, P. et WOLFELSPERGER, A. (1985), *Méthodologie économique*, PUF.
- MONGIN, P. (1988), « Le réalisme des hypothèses et la "Partial Interpretation View" », in *Philosophy of the social sciences*, vol. XVIII, n° 3, pp. 281-325.
- MOUCHOT, C. (1996), *Méthodologie économique*, Hachette, coll. « HU ».
- PIAGET, J. (dir.) (1967), *Logique et connaissance scientifique*, coll. « Encyclopédie de la Pléiade », Paris, Gallimard.
- POINCARÉ, Henri (1943), *La Science et l'Hypothèse*, Paris, Flammarion.
- POPPER, K. (1991), *La Connaissance objective* [1^{re} éd. 1972], Aubier.
- POPPER, K. (1985), *Conjectures et Réfutations* [1^{re} éd. 1963], Payot.
- POPPER, K. (1984), *Logique de la découverte scientifique* [1^{re} éd. 1934], Payot.
- RICŒUR, P. (1965), *De l'Interprétation*, Paris.
- SCHMIDT, C. (1985), *La Sémantique économique en question*, Calmann-Lévy.
- SEN AMARTYA (1999), *L'Économie est une science morale*, La Découverte.

SIMON, H. A. (1977), *Models of Discovery, and other topics in the methods of science*, Dordrecht, Holland, Reidel.

STEINER, P. (1988), *La « science nouvelle » de l'économie politique*, PUF, coll. « Philosophies ».

STEINER, P. (1998), *Sociologie de la connaissance économique*, PUF.

WALLISER, B. et PROU, C. (1988), *La Science économique*, Seuil, 1988.

➔ UNE THÈSE EN ÉCONOMIE ET EN GESTION : LES VOIES OUVERTES A LA CRÉATION DE CONNAISSANCE

Pierre DUPRIEZ et Blandine VANDERLINDEN¹

Projet modeste, une thèse va rarement révolutionner la science. Projet ambitieux, à sa manière, elle contribue à créer de la connaissance. Si elle doit répondre à des consignes précises, elle ne peut cependant se laisser enfermer dans un modèle figé une fois pour toutes, prédéfini et invariable qui supprimerait tout espace de créativité.

Un sujet d'une thèse et la manière de le traiter doivent pouvoir se situer à l'intérieur d'une gamme de choix possibles². Que ceux-ci portent sur les thèmes, sur la posture épistémologique, sur la démarche ou sur la méthodologie, différentes options sont ouvertes et l'étudiant doit être capable de faire son propre choix et de le justifier.

1. Des thèmes voisins

De quoi va parler la thèse ? D'économie ou de gestion ?

Au niveau des grands thèmes classiques, lorsqu'on évoque la production de richesse, nous serions traditionnellement dans le domaine de l'économie ; lorsqu'on envisage la production de valeur, cela procéderait davantage de la gestion. La théorie de la répartition serait économique, celle de la firme et la distinction entre *shareholders* et *stakeholders* relèveraient du domaine de la gestion. Au départ, la distinction, on le voit, semble assez tenue.

Si l'on aborde un thème actuel, celui de la gouvernance, une distinction est habituellement faite entre gouvernance publique et gouvernance privée. L'une pourrait relèverait-elle de l'économie et l'autre de la gestion ? Mais que se passe-t-il dans les pays où la distinction entre le public et le privé perd beaucoup de sa consistance ?

¹ MIME, ICHEC, Bruxelles.

² Pour répondre à la demande de l'éditeur qui souhaite réaliser un ouvrage pédagogique, ces réflexions seront illustrées par quelques exemples rencontrés dans nos travaux de recherche. Par souci de clarté, dans les pages qui suivent, ceux-ci seront indiqués en italiques et placés en retrait.

Lui aussi d'actualité, le thème de la responsabilité sociale des entreprises n'est guère plus facile à classer.

La raison tient, sans doute, au fait que ces thèmes sont à la fois transversaux et transdisciplinaires (Barthe, 2006). Transversaux, parce qu'ils ne s'inscrivent pas nécessairement dans un champ précis ni de l'économie ni de la gestion ; ils peuvent interpeller chacun de ces domaines et chacun des différents champs de ceux-ci. Transdisciplinaires, parce qu'ils dépassent les cloisonnements entre disciplines, entre économie et gestion d'abord, mais également entre questions économiques, sociétales, éthiques, culturelles ou autres.

Autre thème également transdisciplinaire et transversal : la prise en compte de la dimension culturelle. Elle intervient en économie comme en gestion. Weber déjà avait montré que tout système économique avait besoin de s'appuyer sur un ensemble de valeurs et l'on doit aujourd'hui s'interroger sur les valeurs, issues de la modernité, qui soutiennent la globalisation et sur celles, issues d'une prise de conscience de la finitude des ressources, qui poussent à de nouvelles finalités économiques comme celle, par exemple, du développement durable. En gestion, depuis une dizaine d'années, les managers éclairés ont compris que tout management était culturel (Dupriez et Simons, 2000).

La question sera de préciser la démarche permettant d'aborder ces thèmes.

Pour éviter toute dispersion de notre propos, dans la suite de cet exposé, nous nous référerons au dernier thème évoqué, celui de la prise en compte de la dimension culturelle.

2. Des fondements épistémologiques proches

Qu'est-ce que produire de la connaissance en économie et en gestion ? Serait-ce simplement observer et mesurer, comprendre, expliquer, orienter ?

Toute démarche de recherche procède selon plusieurs étapes importantes qui rencontrent ces questions : la description du phénomène étudié, la compréhension et l'explication (Giroux et Tremblay, 2002) et, dans certains cas, elle se poursuit dans la recherche d'outils d'aide à la décision (Wacheux, 1996 ; Dupriez, 2005).

La *description* consiste à dresser un inventaire des caractéristiques d'un phénomène, sans se poser encore la question des raisons ou des causes. La description concerne des faits bruts qu'à ce stade il faut se garder d'interpréter. Lorsqu'on s'intéresse à la dimension culturelle, ceci correspond à la phase d'observation qui doit être dégagée de tout *a priori*, que ceux-ci soient d'ordre conceptuel, reflétant la logique du chercheur, ou d'ordre empirique, comme les préjugés ou les stéréotypes.

Quelques exemples relevant de la dimension culturelle peuvent être proposés.

En matière de gouvernance privée ou de gouvernance publique, repérer la présence de faits ou de comportements susceptibles de relever d'une explication culturelle.

Ou encore, relever des comportements qui pourraient en porter la trace comme s'absenter pendant une heure ou pendant plusieurs jours pour un deuil ; accepter

ou refuser de travailler un jour férié, utiliser les outils de l'entreprise à des fins privées, privilégier les compétences ou les relations lors des recrutements, rémunérer suivant le statut ou suivant les performances, accepter ou refuser des systèmes d'information permettant la circulation et le partage des informations (p. ex. ERP), chercher à progresser ou se contenter d'exécuter les ordres, partager son savoir ou le valoriser seul.

Dans les sciences humaines, comme le sont l'économie et la gestion, les deux étapes suivantes sont assez intimement associées.

Expliquer signifie rattacher un fait à une cause et indiquer les mécanismes par lesquels se produit le lien entre la cause et l'effet. Apparaît ici, sous-jacente, une distinction importante, celle qui sépare le « pourquoi » du « comment ».

On a parfois suggéré d'appliquer aux sciences de la nature et aux sciences humaines deux modes différents d'appréhension des phénomènes. Les premières procéderaient de l'explication et les secondes de la compréhension. Appliqué aux faits humains, le terme « comprendre » supposerait une impression de familiarité ou de proximité avec la chose comprise qui peut être saisie intuitivement. Cette lecture paraît peu pertinente ; la distinction entre « expliquer » et « comprendre » semble plutôt renvoyer à une distinction entre facteurs causaux : les uns seraient naturels ou mécaniques, les autres seraient intentionnels. À l'explication de type mécanique, habituelle dans les sciences de la nature mais aussi présente dans les sciences humaines, s'ajouterait une compréhension de type interprétatif. La spécificité des faits relevant des sciences humaines invite à faire appel à des facteurs causaux d'un type particulier comme les intentions, les désirs, les croyances, relevant assez souvent de l'ordre de la sphère culturelle (Soler, 2002). Ainsi, la compréhension constitue-t-elle une étape indissociable du projet de recherche.

L'*explication*, c'est l'énoncé d'une théorie qui rend compte de certains phénomènes observés et qui permet d'en prédire d'autres. Celle-ci n'est, elle-même, que l'aboutissement d'autres explications situées en amont, et derrière chaque théorie se pose la question de la pertinence du lien entre les critères utilisés et la réalité culturelle et managériale dont on veut rendre compte.

La *compréhension* passe par la volonté de chercher et de reconstituer ce qui fait sens pour les acteurs sociaux. En management interculturel, comprendre c'est reconnaître la diversité des réalités culturelles, c'est décoder le sens des comportements observés, c'est mettre en lumière les représentations collectives qui s'expriment dans des pratiques sociales complexes. C'est enfin proposer des hypothèses de lecture des réalités observées.

Poursuivant à partir de l'exemple de la gouvernance, on pourra se demander :

- Quelles sont les représentations du bien public ? du fonctionnement d'une organisation ?
- Quelles sont les pratiques sociales associées (comportements observés) ?
- Quelles hypothèses peut-on proposer au sujet des relations entre ces représentations et ces pratiques sociales ?

Dès le moment où l'explication proposée par la théorie s'écarte d'une causalité de type mécanique pour relever de la compréhension, la théorie peut rester cohérente

et, sans doute, apporter un éclairage plus complet de la réalité. Mais, en même temps, nous nous trouvons en présence d'un problème méthodologique majeur : se pose en effet la question de savoir comment se départir de toute subjectivité inhérente à ce genre d'exercice (Dupriez et Fratila, 2007). Dans les sciences de la nature, on a recours à la vérification expérimentale, ce qui n'est généralement pas possible dans les sciences humaines. Karl Popper a alors proposé de recourir à ce qu'il appelle le critère d'« infirmabilité³ » (Popper, 1959 et 1972). Pour être qualifiée de scientifique, une théorie devrait préciser, à l'avance, les conditions susceptibles de l'infirmier. Une variante consisterait à tester, sur le terrain observé, ce que deviendrait l'hypothèse contraire (Dupriez et Fratila, 2007). C'est évidemment un exercice auquel nous devons soumettre l'hypothèse de départ qui a été proposée pour animer la recherche.

Posture épistémologique

On en arrive ainsi à s'interroger sur les paradigmes épistémologiques qu'il faudra mobiliser dans les recherches en sciences sociales et particulièrement dans celles qui relèvent de la prise en compte de la dimension culturelle. (Dupriez et Paquet, 2005). Trois d'entre eux sont généralement identifiés comme les principaux repères épistémologiques en économie comme en gestion : le paradigme positiviste, le paradigme interprétativiste et le paradigme constructiviste.

« Le projet du positivisme est d'expliquer la réalité ; pour l'interprétativisme, ce sera avant tout de la comprendre et pour le constructivisme, il s'agira essentiellement de la construire » (Girard-Séville et Perret, *in* Thiétart, 1999).

La séparation entre ces paradigmes tend toutefois à s'atténuer et, aujourd'hui, on retient plutôt l'idée d'un *continuum* avec des positions « aménagées ».

En ce qui concerne la relation entre culture et management, l'objet des recherches est complexe. Il vise à la fois à combler les lacunes des théories de façon à expliquer la réalité, à dégager des concepts permettant de comprendre la réalité et à proposer des outils d'aide à la décision de façon à changer cette réalité. Dans son ambition générale, il semble ainsi procéder simultanément des trois paradigmes évoqués.

Dans la mesure où il s'agit de tenter de combler les lacunes des théories existantes, le chercheur adoptera une *perspective positiviste*. Partant de l'observation de la réalité, celle-ci interroge les faits ; sa validité repose sur sa capacité à rendre compte des données d'observation connues et sur la cohérence entre la théorie et les faits observés. Elle pourra inclure un critère d'infirmabilité qui permettra en outre de vérifier la « non-fausseté » de la théorie.

Dans la mesure où, comme c'est souvent le cas dans l'étude de la dimension culturelle du management, on cherche à « appréhender un phénomène dans la perspective des individus participant à sa création, donc en fonction de leurs langages, représentations, motivations et intentions propres », il s'agira d'une *approche interprétative*. (Allard-Poesi et Maréchal, *in* Thiétart, 1999). Elle repose sur la compréhension des phénomènes par l'intérieur et induit une autre forme de vérifi-

³ Ce que généralement on traduit par l'anglicisme déguisé de « falsifiabilité ».

cation scientifique. La validité de la recherche tient à la cohérence de l'explication, non plus seulement avec les faits, mais également avec l'expérience des acteurs.

Enfin, dans la mesure où elle vise à proposer des outils d'aide à la décision, la recherche est finalisée et procède d'une *approche constructiviste*. Les observations ne peuvent donc être indépendantes des acteurs qui produisent la réalité observée. La validité de la recherche sera appréciée en regard d'un critère d'efficacité. En ce qui concerne le management ou la science de gestion, ils sont aussi une science de l'action (Wacheux, 1996) et, lorsqu'il s'agit de la dimension culturelle, la finalité ultime de l'explication est de permettre la recherche de solutions susceptibles d'aider les managers à combiner les spécificités culturelles avec les impératifs stratégiques globaux (Dupriez, 2005). Les connaissances à produire seront validées en fonction de leur utilité et de leur pertinence par rapport au projet de l'entreprise.

En ce qui concerne la dimension culturelle du management, le travail de recherche peut s'inscrire dans chacune de ces trois postures épistémologiques, avec cependant des références plus fréquentes aux paradigmes interprétativiste et le constructiviste. Le souci de toute recherche en management est de tirer parti de la compréhension des phénomènes (posture interprétativiste) afin d'orienter les décisions (posture constructiviste).

3. La démarche

Soucieux de scientificité, les chercheurs ont tendance à se réfugier dans un positionnement positiviste, dans une démarche hypothético-déductive et dans la conviction que toute réalité peut être exprimée sous forme de données chiffrées. Il faut pourtant être conscient de ce que cette démarche est loin d'être la seule possible. Ainsi, lorsqu'il veut aborder le terrain (en l'occurrence, la réalité économique ou celle de la gestion) dans toute sa complexité un travail scientifique peut être amené à privilégier une démarche abductive, une posture épistémologique interprétativiste et constructiviste et une méthodologie qualitative.

À titre d'exemple, nous proposons deux thèses de doctorat qui ont adopté une démarche abductive :

- FILLLOL, Charlotte (2006), *L'Émergence de l'entreprise apprenante et son instrumentalisation : études de cas chez EDF*, thèse de doctorat, université Paris – Dauphine ;
- VANDERLINDEN, Blandine (2009), *Critères et Outils pour lire la culture organisationnelle*, Universitatea « Alexandru Ioan Cuza », Facultatea de Economie si Administrarea Afacerilor, Iasi.

Dans la thèse de B. Vanderlinden, la méthode utilisée a d'abord été expérimentale et empirique. Au départ, il s'agissait de connaître et de comprendre des situations d'entreprises localisées dans leur contexte social, économique et culturel. Ces démarches d'exploration du terrain ont permis de construire un savoir empirique ; en quelque sorte une connaissance pratique et sans théorie.

Mais, on ne peut en rester là et l'expérimentation appelle une théorie qui propose des hypothèses permettant de lire les faits observés. Pour construire de telles hy-

pothèses on fait généralement appel à un modèle hypothético-déductif. Celui-ci suppose que l'on dispose d'un bagage théorique suffisant susceptible d'éclairer *a priori* la question posée. En management interculturel, un tel bagage est inexistant.

Il faut donc recourir à une démarche hypothético-inductive dans laquelle la construction théorique part de l'observation. Le premier indicateur est de nature empirique et permet de construire de nouveaux concepts, de nouvelles hypothèses et, par là, le modèle que l'on soumettra à l'épreuve des faits (Quivy et Van Campenhout, 1995). Si les critères ainsi reconstruits permettent de mieux lire les éléments culturels et de les situer dans leur contexte organisationnel, cela peut signifier que l'hypothèse a des chances d'être bonne.

La construction d'une problématique ne fonctionne pas à sens unique ; il s'agit d'un processus circulaire, itératif, qui repose sur un travail de rupture et de lente construction. Le chercheur procède à des allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques tout au long de sa recherche. Il va s'appuyer sur les connaissances construites pour donner sens à ses observations empiriques (Thiéart, 1999). La préoccupation est donc bien de mettre en lumière le travail de construction de la connaissance et la nécessaire confrontation entre théorie et réalité.

Dans une démarche abductive, il ne s'agit pas de partir d'hypothèses mais d'y parvenir ; la théorie dont nous avons besoin pour expliquer les faits n'est pas donnée, elle doit être découverte et les hypothèses qui la sous-tendent devront à nouveau être soumises à l'épreuve des faits. D'une manière générale, elle procédera par une approche contextuelle. On entend par là :

« un cadre particulier d'analyse qui tente de comprendre, dans une perspective constructiviste, les processus interactifs par lesquels un contenu [...] évolue dans un contexte particulier, traversé par un processus où prédominent les relations, interactions, jeux de pouvoir entre acteurs influant la vie des organisations. Une telle perspective oriente la recherche vers un examen minutieux des spécificités qui caractérisent le fonctionnement de chaque organisation⁴. »

Dès lors, l'étude des cas s'avère être une méthode d'approche particulièrement féconde (Yin, 1989 ; Vas, 2005).

4. Parcours de la littérature et construction du cadre théorique

Une fois le travail exploratoire accompli, le chercheur pourra formuler un certain nombre d'hypothèses, présomptions de comportement ou de relations entre des objets étudiés exprimés sous forme de concepts.

« Lorsqu'on élabore une hypothèse, on explicite la logique des relations qui unissent les concepts évoqués dans la problématique » (Thiéart, 1999).

Ceci nous conduit à nous interroger sur le choix des concepts qui seront utilisés.

Un *concept* est une construction abstraite et générale sous laquelle on peut unir divers éléments particuliers. S'appuyant sur des similitudes partielles, il concerne des choses différentes, car absolument singulières si l'on les considère sous tous

⁴ Husser, J. (2006), p. 66.

leurs aspects. Construire un concept consiste d'abord à déterminer les *dimensions* qui le constituent et par lesquelles il rend compte du réel.

Un même concept peut revêtir plusieurs dimensions ; ainsi, le concept de culture peut avoir une dimension sociale, organisationnelle, professionnelle, ou toute autre encore. Il peut lui-même constituer une dimension d'un autre concept ; ainsi parle-t-on de la dimension culturelle du management ou de la gouvernance.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on ait cherché à préciser des *indicateurs* grâce auxquels les dimensions pourront être mesurées. En effet, les concepts et leurs dimensions ne sont pas exprimés en termes directement observables, d'où le rôle des indicateurs. Les indicateurs sont des manifestations objectivement repérables et mesurables des dimensions des concepts. Cependant, nombreux sont les concepts complexes pour lesquels les indicateurs ne sont pas évidents du tout et qui obligent alors à décomposer certaines dimensions en *composantes* avant d'arriver aux indicateurs (Quivy et Van Campenhoudt, 1995). Les indicateurs, ou les composantes qui les constituent, ne sont rien d'autres que les *critères* utilisés pour appréhender la dimension culturelle.

Lorsqu'il s'agit de la prise en compte de la dimension culturelle, le chercheur se trouve en présence de critères qui sont censés appréhender la culture nationale et même la culture des organisations. Ces critères circulent partout et la plupart des études internationales se contentent d'en faire une application plus ou moins heureuse. Or, les critères utilisés en restent le plus souvent aux comparaisons et, de ce fait, ils soutiennent implicitement l'idée d'une hiérarchie entre les cultures. Par ailleurs, les théories véhiculées s'appuient sur une conception mécanique du management et ont tendance à explorer séparément la notion de culture et celle du management, ce qui conduit à juxtaposer simplement les deux notions sans proposer une synthèse qui les intègre.

Dans ce domaine, comme d'ailleurs dans celui du management, le chercheur doit commencer par constituer sa propre « boîte à outils », c'est-à-dire prendre distance par rapport aux théories qui ont pignon sur rue.

Dans le foisonnement des critères utilisés pour évoquer la dimension culturelle et des concepts retenus pour la définir, il faut opérer un choix et ne conserver que ceux qui peuvent effectivement rendre compte des situations rencontrées et qui, dès lors, sont susceptibles d'intervenir dans la construction du cadre théorique.

Dans notre laboratoire de recherche (le MIME), le fil conducteur a été d'aborder la culture pour elle-même et non comme objet de comparaison, et de la considérer comme créatrice de sens et porteuse de significations (Vanderlinden, 2009 ; Dupriez, 2009).

Optant pour une approche compréhensive, dans une ligne tracée par Karl Emmanuel Weick, Philippe d'Iribarne et Pierre Dupriez, nous avons voulu considérer la culture comme étant ce qui fait sens. Ce qui a permis d'appréhender, d'un même regard, la culture nationale et la culture organisationnelle ; parce qu'elle est porteuse et créatrice de sens, cette dernière est appelée à produire un double effet, identitaire et intégrateur.

Il devient, dès lors, inacceptable de confondre ce qui constitue la culture et ce qui la caractérise.

En ce qui concerne le management, si plusieurs apports des théories analytiques peuvent être retenus, ils doivent être transcendés dans une perspective holiste qui considère l'entreprise comme un système ouvert.

L'approche systémique permet de considérer la dimension culturelle comme une composante active du système constitué par l'entreprise.

Armé de ce bagage conceptuel, il est alors possible de construire le cadre théorique appelé par la démarche annoncée. Il consistera à soumettre les apports théoriques habituellement mobilisés pour justifier les fonctions majeures de l'entreprise à ce double éclairage d'une approche systémique des organisations et d'une culture considérée comme porteuse de sens et partie intégrante du système constitué par l'entreprise.

Exemples de thèmes en management :

- qualité et performance des organisations et des systèmes productifs,
- innovation et changement,
- recherche et apprentissage organisationnel,
- gestion des équipes.

5. Méthodologie

La question est alors de saisir sur le terrain les faits qui permettront de vérifier les hypothèses constituant le cadre théorique.

La récolte des données

Dans une démarche abductive, la collecte des données intervient à deux niveaux, au départ et à l'arrivée. Processus itératif, cette démarche se construit à partir des observations. Le chemin proposé, celui de choisir les critères en fonction des réalités de terrain et de construire les hypothèses explicatives en fonction des concepts retenus, oblige à retourner sur le terrain pour vérifier la consistance de ces hypothèses et leur capacité à répondre de la réalité.

Selon Thiétart (1999),

« les données sont des représentations acceptées d'une réalité que l'on ne peut ni empiriquement (par les sensations), ni théoriquement (par l'abstraction), embrasser ».

La validité de la recherche ainsi que la fiabilité des résultats dépendent pour beaucoup de la pertinence et de la rigueur des outils d'observation et de l'observation elle-même.

Les outils d'observation

En management interculturel comme ailleurs, différents outils d'observation sont à la disposition du chercheur pour identifier les éléments culturels porteurs de sens. Pour la collecte des données primaires, deux outils seront privilégiés.

L'*observation directe*, participante ou non, peut être un outil adéquat pour la récolte d'informations. L'observation sera tout spécialement indiquée pour la saisie d'artefacts, éléments visibles de la culture.

« Les méthodes d'observation directe constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage » ; « la méthode convient particulièrement à l'analyse du non-verbal et de ce qu'il révèle : les conduites instituées et les codes comportementaux, le rapport au corps, les modes de vie et les traits culturels, l'organisation spatiale des groupes et de la société, etc. » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995).

Pour valider la démarche d'observation il peut être utile pour le chercheur d'élaborer une grille d'observation.

« À condition de ne pas en faire une fin en soi, l'exercice d'observation systématique permet au regard de s'élargir et, s'il déborde de la grille, d'en venir à s'arrêter à ce qui surprend à tel endroit, dans de telle circonstance... » (Arborio et Fournier, 2005).

Il ne s'agit donc pas de s'enfermer dans une grille ; au contraire, il s'agit de se donner des balises, des points de repère et par là de laisser place à l'imprévu, à l'étonnement. Sans cesse confronté à la réalité, l'objet de la recherche évolue, se précise et c'est ainsi que sa compréhension va se construire progressivement.

Un autre outil privilégié en management interculturel est l'*entretien*, l'interview qui permet de mieux appréhender la culture de l'entreprise telle qu'elle est vécue, de percevoir l'implicite, le caché, de décrypter les racines culturelles.

« L'entretien est une technique destinée à récolter des données discursives reflétant l'univers mental conscient ou inconscient d'un individu » (Thiétart, 1999).

Particulièrement indiquée pour appréhender la dimension culturelle,

« la méthode de l'entretien convient particulièrement pour l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés. Ses principaux avantages tiennent au degré de profondeur des éléments d'analyse recueillis et à la souplesse et à la faible directivité du dispositif qui permet de récolter les témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de références : leur langage et leurs catégories mentales » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995).

Pour garantir sa rigueur scientifique, il est très important d'insister sur la façon dont les entretiens seront menés. Le chercheur se sera préalablement interrogé sur les différentes dimensions à investiguer. Il n'en résultera pas obligatoirement un questionnaire précis, mais au moins un guide structuré pour aborder une série de thèmes préalablement définis.

« La structure des hypothèses et des concepts n'est pas strictement reproduite dans le guide d'interview, mais elle n'en est pas moins présente dans l'esprit de celui qui conduit l'entretien » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995).

Observation directe et entretiens se révèlent ainsi deux outils particulièrement utiles pour appréhender la dimension culturelle. L'une et l'autre supposent à la fois une grande rigueur et une grande souplesse, une grille structurée et une ouverture à ce qui n'a pas été prévu.

Dans le domaine de la culture organisationnelle, comme d'ailleurs dans tout ce qui concerne la gestion et les organisations, des événements inattendus et dignes d'intérêt peuvent survenir et bouleverser n'importe quel programme. La vraie ques-

tion n'est pas celle du respect du programme, mais celle de la manière de saisir intelligemment les possibilités d'observation qu'offrent les circonstances⁵.

Approche quantitative ou qualitative

Une autre question se pose ensuite, celle de savoir s'il faut privilégier l'approche quantitative ou l'approche qualitative.

Une approche ne peut être qualifiée de quantitative ou de qualitative en se référant uniquement au fait de travailler à partir de données chiffrées d'un côté et non chiffrées de l'autre. Départager les deux approches en fonction des garanties d'objectivité plus grandes que l'une présenterait par rapport à l'autre relève des idées reçues et actuellement dépassées. Certes, une approche qualitative laisse à l'interprétation une place qui, à première vue, semble moins présente dans l'approche quantitative. En réalité, une approche quantitative n'évacue pas nécessairement toute subjectivité⁶. En revanche, dans l'approche qualitative, lorsqu'il se positionne comme interprète du terrain étudié, le chercheur ne tombe pas nécessairement dans la pure subjectivité et sa démarche lui permet de confronter les hypothèses élaborées avec une réalité multiforme.

Selon Thiétart (1999),

« le chercheur doit se déterminer sur la priorité qu'il accorde à la qualité de causalité entre les variables ou à la généralisation des résultats pour choisir entre une approche qualitative ou une approche quantitative ».

Si l'on se place dans une problématique de la dimension culturelle du management, cela signifie que le choix porte sur le type d'explication que l'auteur de la recherche veut produire. Soit il aura pour objectif d'expliquer les comportements à la lumière des spécificités culturelles, en insistant sur le caractère particulier du contexte qu'il étudie ; il privilégiera alors l'approche qualitative. Soit il s'attachera à produire une explication généralisable à différents contextes et choisira, plus particulièrement, l'approche quantitative. Mais, une observation quantitative n'est généralisable que si les outils d'observations sont construits sur base des indicateurs fournis par les hypothèses, si les questions sont objectives et si l'échantillon est représentatif du phénomène étudié.

Le choix entre l'une ou l'autre approche, qualitative comme l'entretien, ou quantitative comme le questionnaire ou le sondage, dépend de l'état de connaissances sur le phénomène étudié. Si la communauté scientifique sait peu de chose sur le phénomène, s'il s'agit de prospecter un terrain encore largement en friche ou de tenter de construire une théorie, la préférence est généralement accordée à une approche qualitative (Giroux et Tremblay, 2001).

Cette préférence exprime plus une ligne de tendance qu'un choix exclusif et définitif. En effet, en fonction des sujets traités et des éléments observés, il peut s'avérer

⁵ Girin, J. (1999), « L'opportunisme méthodique dans les recherches sur la gestion des organisations », 1989, cité par Baumard, P. et Ibert, J., « Quelles approches avec quelles données », in Thiétart, R.-A., chap. IV, p. 100.

⁶ Dans le domaine de l'interculturel, le meilleur exemple est peut-être celui de l'enquête de G. Hofstede où, bien que l'approche soit quantitative, l'ethnocentrisme des auteurs de la recherche se reflète dans les questions posées et dans les catégories retenues.

pertinent d'utiliser conjointement les deux approches pour leurs qualités respectives. Outre l'intérêt du recours à la complémentarité des approches, il convient également d'adopter une grande flexibilité lors du déroulement de la recherche.

Etic ou Emic

Nous sommes, ici, renvoyés à une autre distinction épistémologique importante. Qu'il s'agisse d'une société ou d'une organisation, la culture peut être appréhendée selon différents types d'approche. On distinguera, notamment, celles qui prétendent à une portée universelle (*Etic*) et celles qui s'attachent à relever les caractéristiques qui s'expriment de façon unique, dans chaque groupe particulier (*Emic*)⁷.

Appuyés sur des études empiriques souvent très fouillées, de nombreux travaux ont tenté d'identifier les caractéristiques culturelles des sociétés ou des organisations de façon à en repérer les éléments de portée universelle. C'est l'approche de type *Etic*. Chacun des groupes observés est caractérisé par sa position sur une échelle d'attitudes. Par la force des choses, cette démarche utilise une approche comparative qui risque d'imposer la logique du chercheur à celle du sujet observé. L'exemple le plus connu est, sans doute, celui de la fameuse enquête menée par Hofstede auprès de 116 000 employés d'IBM (*Hermès*) dans 64 pays différents (Bollinger et Hofstede, 1987).

La difficulté majeure réside dans la spécification des attitudes retenues ou des traits culturels qui permettraient de comparer les sociétés ou les organisations entre elles. On sait que cette approche a besoin de disposer d'instruments de mesure standardisés qui, *a priori*, vont spécifier les catégories d'analyse pertinentes. L'examen des questionnaires existant révèle une grande diversité de contenu et on doit s'interroger sur le degré d'homogénéité des réponses individuelles au sein d'une société ou même d'une organisation (Delobbe, Haccoun et Vandenberghe, 2002). En effet, les concepts utilisés pour caractériser les traits culturels peuvent avoir des sens différents suivant les contextes culturels auxquels ils se réfèrent et la différence culturelle n'est plus qu'une affaire de degré. D'une façon générale, on doit toujours se demander ce que les concepts utilisés signifient pour les groupes concernés (Chevrier, 2000).

On sera donc prudent à l'égard des approches de type universel. Quel est l'intérêt de savoir que, par rapport à tel ou tel critère (distance hiérarchique, évitement de l'incertitude, individualisme, masculinité), la Tunisie, dans son ensemble, se situe un peu plus haut ou un peu plus bas qu'un autre pays sur une échelle donnée ? Ce qui nous intéresse, c'est de comprendre ce qui se passe dans une situation précise, en l'occurrence dans telle ou telle entreprise.

Les approches de type *Emic* cherchent à appréhender les caractéristiques culturelles spécifiques à un groupe et à ses membres. Elles le font dans les termes propres à ce groupe. La démarche est ici celle de l'interprétation et est généralement à dominante qualitative.

⁷ Rappelons que ces termes, introduits par le linguiste E. Sapir, viennent de l'opposition entre la « phonétique » qui s'intéresse aux phonèmes communs à de nombreuses langues et la « phonémique » qui s'intéresse aux phonèmes ou modèles sonores spécifiques à chaque langue.

Mais en définitive, lorsqu'on se trouve face à des situations concrètes, l'opposition entre ces approches se situe, peut-être, davantage sur le plan de la démarche que sur celui des finalités. Rien n'autorise à réserver le souci d'expliquer et de prédire à la seule approche Etic. Cette préoccupation est largement partagée par une approche Emic. Mais, parce qu'en outre, elle insiste sur la compréhension de la réalité culturelle, cette dernière présente généralement une meilleure cohérence du point de vue du construit social qu'il s'agit d'expliquer. De ce fait, elle peut avoir une plus grande utilité opérationnelle.

Ces approches ne sont cependant pas totalement antinomiques. De nombreux exemples ont montré qu'en prenant appui l'une sur l'autre, chacune parvenait à dépasser ses propres faiblesses.

6. L'aide à la décision

Enfin, l'utilité opérationnelle d'un travail de recherche et de construction théorique apparaît dans sa capacité à orienter les décisions.

À un travail qui cherche à aller au fondement des choses pour en expliquer les manifestations, on ne peut demander de fournir une sorte de *kit* culturel « clé sur porte ». On peut cependant chercher à identifier les enchaînements majeurs liés à la cohérence du système constitué par l'entreprise et aux caractéristiques organisationnelles et culturelles qui interviennent dans les fonctions de l'entreprise. La cohérence du système apparaît bien comme une condition nécessaire de la performance de l'entreprise ; la présence ou l'absence des caractéristiques organisationnelles et culturelles rendra possible l'innovation et le changement, la recherche et l'apprentissage organisationnel et facilitera la gestion des équipes.

Il devient, dès lors, possible de proposer des orientations générales, voire de les préciser au niveau des actions à entreprendre, en fonction de la qualité et de la profondeur de l'analyse à laquelle la recherche a procédé.

Prenons l'exemple d'une entreprise transnationale dans laquelle la cohérence entre les composantes du système organisationnel est excellente. Par vocation elle est en permanence ouverte au changement et l'apprentissage organisationnel y est très développé.

Cette entreprise décide de mettre en place un système de traitement de l'information de type ERP et cette implantation s'inscrit adéquatement dans la vision exprimée et partagée par le groupe.

La perception de cette nouveauté risque cependant d'être différente d'une filiale à l'autre en fonction de leur type de culture organisationnelle.

On recommandera alors de rappeler la vision et les valeurs du groupe afin que chacun puisse donner sens au projet et être rassuré quant à sa finalité.

On recommandera également d'accompagner les filiales dans ce processus de réflexion et de changement plus profond que l'ERP engendre.

7. Les risques du métier

Avant d'engager des chercheurs sur cette voie passionnante, il est opportun de rappeler, tout à la fois, les joies de la découverte et les risques qu'elle entraîne.

Soumise au terrain, toujours réinterrogée en fonction d'hypothèses sans cesse reconstruites, la démarche abductive est d'une richesse prodigieuse. Mais, elle sort des sentiers battus. Le jeune doctorant court le risque d'aller bien au-delà de ce qu'il avait prévu au départ. De sortir du sujet annoncé au moment de s'inscrire dans un cursus doctoral, de proposer en finale un contenu plus large et un titre reformulé.

Ce risque doit être apprécié en tenant compte de sa propre capacité à s'aventurer sur des terres parfois peu explorées. Mais aussi de la capacité institutionnelle à accepter les révisions formelles liées à cette exploration. Il faut savoir que certains pays et certaines universités sont plus rigides que d'autres.

La première thèse de doctorat évoquée, celle de Charlotte Filliol, présentée à l'université de Paris – Dauphine semble avoir été libre d'aller jusqu'au bout de sa démarche, sans avoir fait l'objet de frein institutionnel.

Pour se conformer aux normes admises dans les universités roumaines, Blandine Vanderlinden a dû revenir au titre déposé lors de l'inscription de son projet de thèse et limiter certaines avancées appelées par la démarche abductive et considérées comme des « diversions » par rapport au sujet initial.

8. Clarifier les choix (tableau de synthèse)

Quelle que soit la démarche retenue, quelles que soient les solutions épistémologiques et méthodologiques choisies, que celles-ci s'inscrivent ou non dans les canons habituels, elles doivent être précisées et justifiées.

Dans ce but, nous proposons un tableau de synthèse indiquant la gamme des principaux choix possibles par rapport auxquels tout chercheur est invité se situer de manière explicite en remplissant les cases vides.

Synthèse des choix épistémologiques et méthodologiques

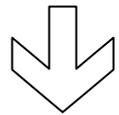
	Choix possibles	Solution(s) choisie(s)	Justification
1. Design de la recherche			
<i>Démarche</i>	◇ hypothético-déductive ◇ hypothético-inductive ◇ abductive		
<i>Hypothèses</i>	◇ théorique ou déduite ◇ induite ou empirique		
<i>Outils d'analyse</i>	◇ concepts théoriques ◇ concepts opérationnels		
2. Posture épistémologique et dimension de la recherche			
<i>Posture épistémologique</i>	◇ positivisme ◇ interprétativisme ◇ constructivisme		
<i>Dimension de la recherche</i>	◇ description ◇ compréhension ◇ explication		
3. Méthodologie			
<i>Approche</i>	◇ Etic ◇ Emic		
<i>Méthode</i>	◇ quantitative ◇ qualitative		
<i>Recueil des données</i>	◇ observation ◇ entretien ◇ questionnaire		
4. Implications			
<i>Objectif</i>	◇ une recherche théorique ◇ l'aide à la décision		

Références

- ALLARD-POESI, F. et MARCHAL, A. (1999), « Construction de l'objet de la recherche », in Thié-tart, R.-A. (1999), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod.
- ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (2005), *L'Enquête et ses méthodes. L'Observation directe*, Paris, Armand Colin.
- BATHE, N. (2006), « Transversalité et transdisciplinarité de la responsabilité sociale de l'entreprise », préface à Rose, J.-J., (dir.), *Responsabilité sociale de l'entreprise. Pour un nouveau contrat social*, Bruxelles, De Boeck.
- BECKER, H. S. (2002), *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- BOLLINGER, D. et HOFSTEDE, G. (1987), *Les Différences culturelles dans le management : comment chaque pays gère-t-il ses hommes ?*, Paris, Éditions d'Organisation.

- DELOBBE, N. et VANDENBERGHE, C. (2004), « La culture organisationnelle » in Brangier, É. ; Lancy, A. et Louche C., *Psychologie du travail et des organisations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- DELOBBE, N. (1999), *La Formation en entreprise comme lieu de socialisation des jeunes recrues à la culture organisationnelle*, Louvain-la-Neuve, UCL, thèse de doctorat, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, juin.
- DUPRIEZ, P. (2009), « Sortir des sentiers battus », préface à Vanderlinden, B. (dir.), *Culture, Management et Performance. Leçons de quelques situations roumaines*, Bucarest.
- DUPRIEZ, P. (dir.) (2005), *Entreprises roumaines en transition. Études de cultures organisationnelles*, Paris, L'Harmattan/Cedimes.
- DUPRIEZ, P. (2005), « Le couple culture et management dans un contexte de transition », in Dupriez P., *Entreprises roumaines en transition. Études de cultures organisationnelles*, Paris, L'Harmattan/Cedimes.
- DUPRIEZ, P. (1999), « Sensibilité culturelle et situations d'entreprise. Projet et problématique d'un thème de recherche en management interculturel », Bruxelles, MIME-ICHEC, [note de travail].
- DUPRIEZ, P. et FRATILA, C. (2007), « Représentations collectives et pratiques sociales, un cadre d'analyse pour les recherches sur la relation entre culture et management », *Textes et réflexions*, Bruxelles, MIME-ICHEC, n° 5, mars.
- DUPRIEZ, P. et PAQUET, G. (2005), « Repères pour la recherche, questions de méthode », in Dupriez, P., *Entreprises roumaines en transition. Études de cultures organisationnelles*, Paris, L'Harmattan/Cedimes.
- DUPRIEZ, P. et SIMONS, S. (2000), *La Résistance culturelle. Fondements, applications et implications du management interculturel*, Bruxelles, De Boeck.
- FILLOL, C. (2006), « L'émergence de l'entreprise apprenante et son instrumentalisation : études de cas chez EDF », thèse de doctorat, université Paris – Dauphine.
- GIRIN, J. (1990), « L'analyse empirique des situations de gestion », in Martinet, A.-C., *Épistémologies et Sciences de gestion*, Paris, Economica.
- GIROD-SEVILLE, M. et PERRET, V. (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », in Thiétart, R.-A., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod.
- GIROUX, S. et TREMBLAY, G. (2002), *Méthodologie des sciences humaines. La Recherche en action*, Québec, ERPI.
- HOFSTEDE, G. (2002), *Culture's consequences : Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations*, Beverly Hills, Sage Publications.
- HOFSTEDE, G. (1994), *Cultures and Organizations : Software of the Mind*, London, Harper Collins Publishers.
- HUSSER, J. (2006), « Contextualisme et recueil des données », in Roussel P. et Wacheux, F., *Management des ressources humaines. Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- IRIBARNE, P. d' (1998), *Cultures et Mondialisation. Gérer par-delà les frontières*, Paris, Seuil.
- LE MOIGNE, J.-L. (1995), *Les Épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- LE MOIGNE, J.-L. (1995), *Le Constructivisme*, tome 2 : *Des Épistémologies*, Paris, ESF, coll. « Communication et Complexité ».
- LE MOIGNE, J.-L. (1994), *Le Constructivisme*, tome 1 : *Les Fondements*, Paris, ESF, coll. « Communication et Complexité ».
- MARTINET, A.-C. (1990), « Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion », in Martinet A.-C. (coord.), *Épistémologies et Sciences de gestion*, Paris, Economica.

- PAQUET, G. (2006), « Méthodologie de la recherche en management interculturel », L'Europe élargie et ses défis, avec l'accent mis sur les perspectives ouvertes aux Balkans de l'ouest, II^e séminaire européen organisé par la faculté de philosophie de l'université Saints Cyril et Méthode de Skopje et l'Institut Cedimes, mars.
- POPPER, K. (1972), *Objective Knowledge. An Evolutionary Approach*, London, Oxford University Press [Trad. fr : *La Connaissance objective*, Bruxelles, éd. Complexe, 1985].
- POPPER, K. (1959), *The Logic of Scientific Discovery*, New York, Harper Torchbook, reprinted 1965 [trad. fr. : *La Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973].
- QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L. (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- ROUSSEL, P. et WACHEUX, F. (2006), *Management des ressources humaines. Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- SOLER, L. (2002), *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses.
- THIETART, R.-A. et al. (1999), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod.
- VANDERLINDEN B. (dir.) (2009), *Culture, Management et Performance. Leçons de quelques situations roumaines*, Bucarest.
- VANDERLINDEN, B. (2009), Critères et outils pour lire la culture organisationnelle, Universitatea « Alexandru Ioan Cuza », Facultatea de Economie si Administrarea Afacerilor, Iasi
- VANDERLINDEN, B. (2007), « Des faits à la thèse et de la thèse aux faits : Une démarche de recherche en management interculturel », in *Management Intercultural*, Iasi, Universitatea Alexandru Ioan Cuza, CEMEX, n° 16, déc., pp. 4-14.
- VAS, A. (2005), « Introduction au dossier spécial : Le changement stratégique dans tous ses états », in *La Gestion du changement stratégique, Gestion 2000*, vol. XXII, n° 5, sept.-oct., pp. 19-26
- WACHEUX, F. (1996), *Méthodes qualitatives et recherches en gestion*, Paris, Economica.
- WEICK, K. E. (1995), *Sense-making in Organizations*, London, Sage Publications.
- YIN, R. K. (1989), *Case study research : Design and Methods*, London, Sage Publications.



CONCLUSIONS

→ RÉUSSIR UNE THÈSE EN ÉCONOMIE DE LA TRANSITION

Xavier RICHET¹

Difficile question qui nous est posée par notre collègue, le professeur Haddar. D'abord, il y a tous les problèmes techniques et méthodologiques énumérés. Il n'est pas nécessaire d'y revenir en détail. Ensuite, il a répondu en grande partie aux questions qu'il posait, ce qui permet de se concentrer sur d'autres points, notamment, avec un peu de recul, sur l'expérience d'encadrement d'une thèse, sur le domaine de la transition, enfin sur les « retombées » de la réalisation d'une thèse dans l'environnement universitaire actuel.

1. Une expérience d'encadrement de thèse

Au cours des vingt dernières années, j'ai dirigé une quinzaine de thèses, participé à encore plus de jurys de thèse dans des universités françaises, algérienne, marocaine, tunisienne, italienne, américaine, anglaise, moldave sur les domaines de la transition et du développement. Une dizaine de candidats sont inscrits et termineront leur thèse dans les deux ou trois années à venir.

Sur les quinze thèses dirigées, cinq ou six étaient très bonnes, six bonnes et trois honorables.

- Sans surprise, les très bonnes, ont été rédigées par des chercheurs qui étaient issus du DEA associé à notre équipe de recherche CNRS, à Paris-I (ROSES) ou bien de chercheurs, notamment chinois, qui avaient été associés à des projets de recherche avec financement ou encore d'autres doctorants étrangers qui ont bénéficié de cotutelles de thèses.
- Les bonnes thèses ont été rédigées par des doctorants « isolés », n'ayant pas de soutien financier, salariés par ailleurs, donc travaillant plutôt de manière solitaire.
- Les thèses honorables, enfin, concernaient des doctorants étrangers qui, soit avaient surestimé leurs capacités à conduire une thèse mais qui se sont accrochés en présentant un travail acceptable, soit avaient des difficultés à manier la langue française et donc à conceptualiser et à rédiger en bon français.

¹ Université Sorbonne nouvelle (Paris-III) et Hong Kong Baptist University.

Je dois aussi signaler les abandons. J'en ai eu quelques-uns : soit le candidat a trouvé un emploi intéressant qui ne nécessitait pas une thèse (OCDE), soit il s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas mener à terme son travail. Enfin, pour les jeunes femmes, après une maternité, une ou deux se sont trouvées, malheureusement, incapables de conduire de front la poursuite de la rédaction de la thèse et de s'occuper de leur enfant. On soulignera donc deux points importants :

1. Le financement du doctorant qui est une condition nécessaire ;
2. L'insertion des doctorants dans les structures de recherche de l'université, la participation aux séminaires de thésards. Par exemple, les thésards du ROSES avec ceux d'autres équipes à la MSE de Paris-I animaient eux-mêmes leur séminaire, en dehors de la présence de directeurs de thèse (qui pouvaient y assister lorsqu'ils y étaient invités). L'effet positif induit par cette pratique est que le doctorant fait non seulement du *benchmarking*, mais encore il dévoile régulièrement l'avancement de ses recherches, rectifiant à temps le tir, si nécessaire. Ceci contribue à casser cette tendance des doctorants à ne pas divulguer leur travail avant qu'il ne soit achevé, avec parfois un effet désastreux car il est, parfois, trop tard pour remettre en forme et restructurer le travail. De manière générale, le développement des écoles doctorales, la tenue de séminaires de doctorants ont fortement contribué à l'homogénéisation des travaux tant en termes de méthodologie, d'utilisation des techniques, de planification du travail. Notons aussi l'importance de pousser les doctorants avancés à participer à des colloques, *workshops*, notamment internationaux.

2. Économie de la transition : un sujet qui a fait son temps ?

Le thème de la transition n'est plus à la mode. Le concept de transition va subsister et, aujourd'hui, on le rattache à celui de développement (cf. le GDR du CNRS Transition et développement). Il n'y a plus de panels sur ce thème par exemple au colloque annuel de l'Association française de science économique. Même si la transition n'est pas tout à fait achevée en Russie, si les PECO face à la crise connaissent des difficultés, si la Chine continue sa grandiose transformation en économie capitaliste gérée par une direction politique communiste, le processus lui-même est achevé. Il reste que les recherches sur ce thème ont produit des connaissances importantes sur l'analyse comparée des systèmes, sur l'articulation des dimensions institutionnelles, macro et microéconomiques, commerciales, sur la qualité de la gouvernance. Autour de la transition, plusieurs dizaines de thèses ont été réalisées s'attachant soit à la transformation systémique, à l'articulation et à l'impact des différents instruments mis en œuvre, soit l'analyse des trajectoires de transformation. D'autres se sont focalisées sur des aspects sectoriels, de commerce international, sur l'attractivité de ces économies à l'investissement direct étranger. Ces travaux ont été réalisés, en France, principalement dans quelques universités : Paris-I, Grenoble-II, EHESS (CEMI), EHESS/ENS/CNRS (DELTA), Nice (CEMAFI). À souligner que, paradoxalement, en Grande-Bretagne, l'économie de la transition donne encore lieu à l'organisation de *workshops* réguliers. L'association *European Association for Comparative Economic Studies*

(EACES) publie régulièrement, dans ses bulletins, les réunions, colloques autour de ce thème qui se tiennent en Grande-Bretagne et en Europe.

3. Réussir pour qui ? Pour quoi ?

Pour qui ?

- Le candidat a un sujet qui s'inscrit dans les recherches conduites par le laboratoire, ou bien qui s'inspire de l'air du temps (bien décrit dans le texte du Pr. Haddar). L'année universitaire passée, j'ai participé à trois jurys de thèse sur les investissements directs étrangers en Tunisie. J'en dirige deux autres sur le même thème. La Tunisie est-elle la nouvelle destination des pays du MENA ? Pas certain mais des données statistiques permettent de tester quelques hypothèses concernant les modes d'entrée, de contrôle des firmes, de mesurer l'impact sur le marché domestique. Par ailleurs, on ne compte plus le nombre de thèses, soutenues en Tunisie et en France sur la libéralisation financière en Tunisie...
- Pour le laboratoire qui a ses axes de recherche et qui doit « produire » pour respecter ses quotas, sa réputation, assurer ses ressources financières.
- Pour la demande des institutions universitaires (universités, centres de recherche) dont la capacité d'absorption est déjà largement atteinte : il doit y avoir un rapport de 1 à 5 entre le nombre de postes offerts et le nombre des docteurs qualifiés pouvant candidater en économie (d'où le conseil que je donne aux thésards dont le sujet se trouve au croisement de l'économie industrielle, de la théorie des organisations, de la stratégie des firmes, de s'inscrire en gestion, où il y a plus de postes offerts). Le ratio est encore plus grand pour les offres d'emploi au CNRS, à l'IRD.

Pour quoi ?

Le doctorant pense qu'il a les qualités intellectuelles pour conduire à bien son projet ; il peut être incité par son professeur qui décèle tôt les potentialités du candidat. Il peut bénéficier d'opportunités : une bourse de recherche, une invitation d'un labo étranger (cf. la pratique du gouvernement du Québec, par exemple).

L'obtention d'un doctorat n'a pas seulement pour but l'intégration du candidat à l'université : ça peut être l'industrie (cf. les bourses CIFRE), l'administration (Commission européenne, Banque centrale européenne et autres organisations internationales fonctionnant sur le modèle weberien. Ça peut-être la volonté d'un candidat de théoriser une expérience. J'ai encadré la thèse d'un ingénieur pétrolier syrien, d'un financier tunisien, spécialiste des investissements étrangers.

4. Le sujet de thèse

Une thèse, ce n'est pas refaire le monde. On connaît tous d'éminents collègues qui ont déposé des thèses qui faisaient plus de 1 000 pages en histoire économique. Il est vrai que dans l'ancien modèle (qui s'est perpétué chez les historiens) faire une thèse voulait dire couvrir un sujet sur lequel on ne revenait pas avant une dizaine

d'années. Le choix du sujet est donc très important, surtout dans les domaines plus ou moins à la mode, et sur lesquels il y a eu déjà de nombreuses contributions.

La lecture de la littérature existante sur le sujet est importante, à la fois pour synthétiser les principaux apports sur le sujet, d'une part et se positionner : quels aspects n'ont pas été abordés, quelles sont les possibilités de mener à bien une sur le sujet retenu (accès aux données). Un de mes doctorants a modifié plusieurs fois son sujet en fonction des données disponibles en vue de réaliser des tests économétriques.

5. Comment structurer une thèse ?

En France (et en Tunisie), il y a les canons immuables : la thèse en quatre chapitres. M. Haddar souligne que les chapitres peuvent se présenter comme des articles publiables dans des revues à comité de lecture. On assiste, parfois, à une démarche inverse : la thèse est la collection d'articles déjà publiés dans des revues à comité de lecture. Ceci présente plusieurs avantages : faire valider par la communauté scientifique ses travaux en recevant des critiques pertinentes, commencer à se constituer un dossier de publications, ne pas faire dépérir des résultats que l'on garde sous le coude en attendant la fin de la rédaction de la thèse. Une difficulté, toutefois : s'assurer de la cohérence entre les différentes contributions rassemblées. Mais il y a un effet pervers : le jury entérine le travail d'évaluation réalisé par le comité de lecture de la revue scientifique

6. Qu'est qu'une thèse réussie ?

C'est d'abord une thèse terminée, malgré ses défauts. La recherche continue et le candidat pourra continuer à creuser son sillon après, s'il se lance dans une carrière universitaire. Il y a un horizon de temps pour juger d'une thèse. Ici, c'est le cours et le moyen terme. Court terme : comment atteindre ce qu'on attend d'une thèse pour un objectif qui reste celui de se faire recruter rapidement ? Donc penser que l'on ne fait pas l'œuvre du siècle, qu'il faut affronter le jugement des différentes instances. À moyen terme, une thèse réussie est une thèse qui va marquer le champ pour quelques années et, ainsi, assurer la réputation de l'auteur.

➔ À LA LUMIÈRE DE L'EXPÉRIENCE

Alain REDSLOB¹

Temps fort de la carrière universitaire, la thèse constitue un point de passage obligé, prenant place à un âge où confluent une lassitude montante des études, l'envie naturelle de se lancer dans la vie active et, très souvent, – pourquoi le nier, surtout dans la conjoncture présente ? – l'appel génétique à quitter le foyer parental.

Elle s'impose telle, et ce d'autant qu'un échec, fût-il relatif – titre impropre, fondements lacunaires, mention obtenue insuffisante, etc. – annihile toute aspiration à la poursuite du cursus professoral.

Les leçons de l'expérience suggèrent des remarques de forme et de fond. D'apparence négligeable et souvent transgressées, les premières sont loin d'être anodines parce qu'elles révèlent bien des aspects de la personnalité du candidat ; les secondes doivent aussi être soulignées car elles conditionnent l'apport du travail accompli. C'est alors que quelques observations conclusives se font jour.

1. À propos de la forme

Distinguons les trois phases qui jalonnent l'éclosion de la thèse : la préparation, la rédaction et la soutenance.

Durant la préparation

Les conseils qui suivent sont tout, sauf anodins.

Consulter le fichier des thèses constitue un préalable car toute redondance ne peut être que préjudiciable ; à la limite, le candidat encourt l'accusation redoutable de plagiat.

Le choix du directeur de recherche compte beaucoup. Ce n'est évidemment pas sa compétence à diriger ce type de travail qui est en cause, d'autant que le sujet sera vraisemblablement arrêté d'un commun accord, mais l'intérêt effectif qu'il lui porte. Et, bien qu'il demeure entièrement libre d'en accepter ou d'en refuser la direction, il est essentiel qu'il puisse garantir au candidat une disponibilité suffisante. Est-il opportun de préciser que ce dernier aura à le solliciter fréquemment ? De plus, afin de quérir son avis, il aura à lui produire des rapports d'étape concis, relatant les avancées réalisées et les difficultés rencontrées.

¹ Université Panthéon – Assas (Paris-II).

En parallèle, le thésard est invité à multiplier les contacts avec les milieux académiques et/ou professionnels en prise avec le sujet.

Enfin, autant que de besoin, il recourra à des conseils de scientifiques, en cas de traitement formalisé, parce que la pertinence des résultats dépend – avant tout – de la qualité des outils de traitement. Un instrument défaillant, inadéquat ou employé à mauvais escient est en effet susceptible de ruiner le labeur de plusieurs années.

Durant la rédaction

Là aussi, les suggestions mentionnées peuvent se révéler fructueuses.

1. Dans les premières pages, il ne faut pas omettre de mentionner les dettes de reconnaissances vis-à-vis des membres du jury ou d'une personne qui, à tel ou tel stade, a apporté son aide. C'est la moindre des choses.
2. Soigner la présentation est indispensable. La couverture, les pages de garde, les titres à ne porter que sur les belles pages dans le jargon éditorial – en fait, pages impaires –, le choix des polices en fonction des intitulés, le respect d'espacements entre les sections, les paragraphes ou toute autre subdivision... forment autant d'exigences.
3. De surcroît, il convient d'éviter les fautes d'orthographe, paraîtraient-elles sous forme de coquilles ! C'est pourquoi, parmi les personnes volontaires pour relire le travail effectué, il est préconisé de recourir aux services d'une personne non initiée à la discipline, qui, de fait, sera beaucoup plus sourcilieuse quant à la forme.
4. Le style doit être clair, le recours à une expression ampoulée n'étant que le cache-misère de lacunes béantes.
5. La syntaxe mérite qu'on y apporte la plus grande attention ; la thèse étant le plus haut diplôme d'État, elle n'a pas à être rudoyée.
6. Dans une veine analogue, les barbarismes et les approximations, factuelles ou non, sont à proscrire cependant que les résultats, notamment ceux qui sont formalisés, sont à mettre en exergue.
7. Veiller à la rédaction d'introductions et de conclusions à chaque passage jugé important constitue un impératif. Non seulement ce procédé est une façon idoine de baliser la progression du travail, mais aussi un moyen de maintenir en éveil l'intérêt du lecteur.
8. Tout ce qui n'est pas capital est à chasser en notes ou en annexes. Sont ici visés, entre autres, l'exposé de méthodes connues, la transcription du contenu de modèles usuels, l'égrenage d'une littérature rabâchée, l'insertion de chroniques statistiques longues... La présentation s'en trouve allégée, la compréhension facilitée, le travail valorisé.
9. Respecter la propriété intellectuelle, pour ne citer que les citations, va de soi.
10. La bibliographie, calée sur les normes internationales, est à rédiger avec le plus grand soin. Le fait d'y répertorier des écrits de membres du jury en rapport direct avec le sujet traité ne peut en aucun cas être nuisible !

11. Une table des matières digne de ce nom se doit d'être détaillée pour satisfaire la curiosité du lecteur et lui faciliter les désirs de renvoi.

Durant la soutenance

À ce moment, *a fortiori* troublant parce que solennel, il importe de s'en tenir à des recommandations de bon sens.

1. Se vêtir correctement, attendre que le président du jury invite à s'asseoir, saluer les membres du jury *ès qualités* sont des attitudes qui relèvent de la politesse la plus élémentaire.
2. La présentation du résumé de la thèse qui ne doit pas excéder une dizaine de minutes – le jury est censé avoir lu les travaux – sera préférablement faite en station debout et sans la moindre note. L'emploi de nouvelles technologies n'a, à cet égard, rien de critiquable.
3. S'abstenir de couper la parole à un membre du jury est recommandé !
4. Des réponses brèves, concises et sans détour seront appréciées. Il ne sert à rien de tenter de leurrer le jury. C'est même contre-productif, dans la mesure où il est essentiellement composé de spécialistes de la question.
5. Privilégier la clarté, la pugnacité et la maîtrise de soi ne peut qu'impressionner favorablement.
6. De même, avouer une ignorance vaut mieux que de s'empêtrer dans une explication oiseuse.
7. Enfin, remercier le jury avant qu'il ne se retire pour délibérer relève d'une courtoisie primaire.

2. À propos du fond

Il n'existe aucun mode d'emploi, la nature de l'approche méthodologique étant liée au thème abordé. Distinguons, là encore, diverses étapes, successivement celles du choix du sujet, de la réflexion qu'il implique et de la rédaction à laquelle il conduit.

Au stade de la sélection

La sélection d'un thème de recherche est délicate. Elle se précise peu à peu, ce qui, au début des recherches, rend vain l'acharnement à trouver un intitulé définitif et stérile la hâte à concevoir un plan détaillé. En d'autres termes, tant le titre que le plan sont amenés à subir des mutations au fil de l'avancement des travaux.

Dans cette quête, il est souhaitable de procéder par cercles concentriques de plus en plus restreints.

1. Le choix d'une thématique générale parmi les grands domaines que couvre la science économique, sans ignorer de possibles connexités avec d'autres sciences sociales et tout en se méfiant de thèmes qui sont éculés ou excessivement pointus.

2. Le choix d'un champ d'étude circonscrit par cette thématique.
3. Le choix d'un angle d'approche qui peut être théorique, empirique, institutionnel, descriptif...
4. Le choix du questionnement proprement dit, comme l'infirmité ou la confirmation de faits et/ou de théories, l'affinement de présupposés ou de résultats antérieurs, la mise à jour de phénomènes inédits, une tentative de quantification...

Et si, en principe, une thèse n'entre pas en concurrence avec des travaux nobélisables, elle ne peut se résumer à une œuvre de compilation, serait-elle astucieuse.

Ajoutons que, sans être une obligation, l'originalité du sujet peut apporter une valeur ajoutée. Toutefois, il faut prendre garde des phénomènes de mode qui, par nature, flattent dans l'instant mais se transforment en de redoutables accélérateurs d'obsolescence. Or, précisément, un cursus universitaire s'inscrit dans la durée.

À bon entendeur...

Au stade de la réflexion

Outre un balayage systématique et exhaustif de la littérature existante, la réflexion doit se nourrir d'échanges, certes, mais aussi de méditations personnelles, génératrices d'approfondissements et germinatives d'idées neuves.

Un bon travail se singularise par la défense d'une thèse, la manifestation d'une érudition économique, l'exploration de champs de référence inédits, la défense passionnée – passionnelle ? – d'une conviction, la clarté de l'exposé et, parfois, l'hétérodoxie de points de vue.

En revanche, une thèse peut aisément pêcher par un parti pris doctrinal, une rupture infondée avec des démarches reconnues, des assertions en contradiction avec la réalité des faits, la fragilité des conjectures liminaires, l'étroitesse des notions usitées, l'abus du recours à des méthodes controversables...

Au stade de la rédaction

Vu qu'il est évidemment trop tard pour s'en défendre le jour de la soutenance, il est recommandé de s'interroger sur les points suivants, au demeurant cruciaux :

1. La clarté de la finalisation ;
2. Le dégagement de priorités ;
3. La cohérence d'ensemble ;
4. L'identification des objectifs et des moyens ;
5. La spécification des hypothèses ;
6. La pertinence du modèle retenu et/ou conçu ;
7. L'adéquation des concepts à l'étude ;
8. La robustesse des outils d'investigation ;

9. L'utilisation idoine des procédures économétriques ;
10. La fiabilité des sources, statistiques et documentaires ;
11. La logique de la démonstration, donc la bonne articulation du plan ;
12. L'évitement d'affirmations, de dogmatismes et autres apriorismes ;
13. La sobriété des commentaires d'importance ;
14. La netteté des conclusions ;
15. L'analyse des résultats, de leurs insuffisances et de leur portée.

3. Remarques conclusives

Une thèse ne peut, ni ne doit, faire illusion. Sa confection est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui, sans être forcément génial, ne souffre pas la médiocrité. Aussi, pour clore, consignera-t-on, ici, des conseils d'ordre général propres à faire comprendre comment une démarche peut être intelligemment valorisée ou, au contraire, irrémédiablement entachée.

Tant dans l'esprit que dans la méthode, la rigueur scientifique compte parmi les toutes premières exigences. Ce n'est pas niable. L'écorner est inadmissible de la part d'un universitaire qui se prétend tel.

Si l'originalité des idées peut être payante, elle n'a rien de systématique, ne serait-ce que parce que le champ d'investigation ne s'y prête pas toujours. Toutefois, son absence n'exclut pas des novations dans l'approche, dans le mode de réflexion ou encore dans le cheminement analytique. La réflexion qui s'appuiera soit sur l'induction, soit sur la déduction, soit sur les deux, ce sera selon, s'insérera alors dans une vision d'ensemble stimulante, et le jury ne pourra qu'en savoir gré au candidat.

L'essence de la thèse relève davantage de la recherche que de la pédagogie, c'est entendu. Il se peut néanmoins que son apport ait des retombées didactiques, voire pratiques, indéniables : il revient au thésard de les mettre en exergue car, par-delà la curiosité intellectuelle suscitée, une possibilité d'action peut s'ensuivre et, de fait, il pourra être reconnu comme spécialiste de la question. Autrement dit, une thèse n'est pas bonne au seul prétexte qu'elle se love dans l'abstrait : la théorie ne se résume pas à la formalisation et, par ailleurs, imagination et action ne sont pas mutuellement exclusives.

C'est aussi pourquoi la transparence des résultats ne peut être transgressée ; outre qu'elle relève de la rigueur scientifique, elle reflète une ardeur à la tâche et témoigne du sérieux de l'investigation. Bref, elle est ni plus ni moins qu'un signal de qualité.

Achevons par rappeler que certaines pistes restent peu explorées tantôt par désuétude, tantôt en raison de l'air du temps. L'interprétation des théories et l'appréhension des faits prennent, en pareils cas, une importance particulière. C'est souligner, au passage, que la quantité ne saurait suppléer la qualité : pour peu qu'il soit scientifiquement justifié, le nombre de pages importe peu.

Au Moyen Âge, le compagnon accédait au rang de maître dans sa corporation que si, et seulement si, il réalisait un chef-d'œuvre, au sens étymologique du terme. Son admission était à ce prix, et c'était louable.

L'attribution du titre de docteur est une réminiscence de ces temps reculés. Au candidat de saisir que l'intelligence avec laquelle il aborde et défend sa thèse n'est qu'une prémisse de l'éveil, véritable antichambre d'une carrière passionnante.

LES CONTRIBUTEURS

ARCAND Jean-Louis
Directeur, études de développement, The Graduate institute, Geneva

BSAIES Abdeljabar
Université Tunis El Manar

CARTAPANIS André
Sciences Po, Aix-en-Provence, président de l'Association française de science économique, membre du Cercle des économistes

DUPRIEZ Pierre
MIME, ICHEC, Bruxelles

GOUIA Ridha
Université Tunis – El Manar, <ridha.gouia@fsegt.rnu.tn>

HADDAR Mohamed
Université Tunis – El Manar, directeur du PS2D, président de l'Association des économistes tunisiens

MORRISSON Christian
Université Paris-I

REDSLOB Alain
Université Panthéon – Assas (Paris-II)

RICHET Xavier
Université Paris-III

SILEM Ahmed
Université de Lyon

SIROËN Jean-Marc
Université Paris – Dauphine, LEDa, DIAL

VANDERLINDEN Blandine
MIME, ICHEC, Bruxelles

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCTORALE EN ÉCONOMIE

Cet ouvrage est différent de ceux qui l'ont précédé. Il ne recense pas les problèmes qu'un thésard est susceptible de rencontrer et avance des conseils ou des solutions. De fait, plusieurs ouvrages ont été écrits dans ce sens mais les leçons tirées des succès et déceptions nés au cours de la préparation et même lors de la soutenance des thèses imposent une certaine humilité.

Cet ouvrage est le fruit d'une grande expérience en matière d'encadrement de douze professeurs des universités. Chacun d'eux, en se référant à son expérience personnelle en matière de direction de thèses et en définissant un thème de son choix, a tenté de répondre, principalement, aux quatre questions suivantes : 1) Comment passer d'une idée à un projet de recherche ? 2) Comment conduire la recherche ? 3) Qu'est qu'une thèse réussie ? 4) Quelles sont les erreurs à éviter ?

L'ouvrage couvre trois thèmes : 1) l'économie du développement avec le cas d'une thèse en microéconomie appliquée au développement, 2) l'économie internationale en se référant aux thèses en commerce international, aux thèses en macroéconomie financière internationale ainsi qu'à celles qui traitent de l'investissement direct étranger et 3) l'économie institutionnelle. L'objectif est d'indiquer aux thésards les différentes étapes de la démarche organisée qui va de l'intention de faire une thèse à la soutenance ainsi que les erreurs à éviter. Tous s'attardent, à partir de cas concrets, sur un certain nombre de questions telles que : Comment passer d'une idée à un projet de recherche ? Comment conduire la recherche ? Quelles sont les pratiques et attitudes à éviter ? Quelles sont les bonnes pratiques ? Chacun d'eux, dans son domaine et en se référant à des exemples vécus, s'arrête sur les obstacles les plus fréquents et indique des moyens de les surmonter en illustrant leur propos par des exemples tirés de thèses encadrées. C'est là une démarche qui est très peu abordée dans les ouvrages et dans les cursus académiques.

Prix public : 19,50 euros TTC

(Prix préférentiel AUF - pays en développement : 12 euros HT)

ISBN: 978-2-8130-0038-5

